

Équipe de droit international, européen et comparé – (EDIEC) – EA 4185

Rapport d'activité 2019



Lyon : Équipe de droit international, européen et comparé, décembre 2019

Document disponible sur le site web de l'Équipe de droit international, européen et comparé, à l'adresse : <http://ediec.univ-lyon3.fr/presentation/rapports-dactivite>.

Reproduction et impression autorisées, moyennant mention de la source.

Fiche catalographique : ISSN 2778-2530

Équipe de droit international, européen et comparé
Rapport d'activité 2019

Lyon : Équipe de droit international, européen et comparé
2019 – 81 p. – 21 x 29,7 cm

Directrice de publication : Frédérique Ferrand, professeur des universités, agrégée de droit privé, directrice de l'Équipe de droit International, européen et comparé, directrice de l'Institut de droit comparé Édouard Lambert
Réalisation et édition : Véronique Gervasoni, ingénieur d'études en recherche et formation, administratrice de l'EDIEC

Université Jean Moulin Lyon 3 – Faculté de droit

Équipe de droit international, européen et comparé – EDIEC, EA n° 4185

15 quai Claude Bernard, 69007 Lyon

Adresse postale : Université Jean Moulin Lyon 3 – Faculté de Droit (Quais) – EDIEC

1C avenue des Frères Lumière CS 78242 – 69372 Lyon Cedex 08 | Tél. : ++ 00 / 33 4 78 78 72 51

Courriel : ediec@univ-lyon3.fr | Web : <http://ediec.univ-lyon3.fr>



**Équipe de droit international,
européen et comparé – (EDIEC) – EA 4185**

Rapport d'activité 2019

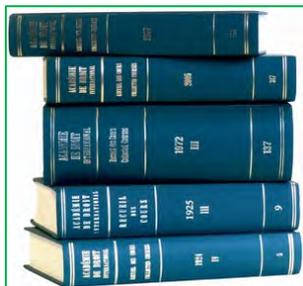
SOMMAIRE

1. PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES	6
1.1. Ouvrages	6
1.2. Rapports de recherche / Séjours de recherche / Expertises / Participations à des jurys de thèse	11
1.3. Directions éditoriales des membres de l'EDIEC	12
1.4. Articles / Études / Contributions à des ouvrages collectifs	14
1.5. Comptes rendus d'ouvrages	25
2. RÉSEAUX ET PROGRAMMES SCIENTIFIQUES	26
2.1. Participation au Groupement de recherche RUEDELSJ	26
2.2. Collaboration avec la Commission on European Family Law	27
2.3. Participation à des programmes et projets européens	28
2.3.1. Le projet EPAPFR	28
2.3.2. La Chaire Jean Monnet DMOCRIS	29
2.3.3. L'action Marie Skłodowska-Curie Transition Governance and Law (2019-2022)	33
2.3.4. L'action Jean Monnet Migration and Asylum Policies Systems (MAPS) Network	35
2.4. Le projet ANR MERCRO 2016-2021	37
2.5. Les partenariats en droit international public	38
3. MANIFESTATIONS SCIENTIFIQUES	40
3.1. Colloques, journées d'études, ateliers et conférences	40
3.1.1. Suivi 2019 des manifestations antérieures	40
3.1.2. Manifestations organisées en 2019	42
3.2. Communications à des colloques, journées d'études, conférences et séminaires	52
4. ORGANISATION ET VIE DE L'EDIEC	58
4.1. Soutenances de thèses	58
4.2. Prix, distinctions et nominations	59
4.3. Support pour les masters et les doctorats	60
4.3.1. Masters adossés	60
4.3.1.1. Soutien des opérations pédagogiques et scientifiques	60
4.3.1.2. Publication en ligne des meilleurs mémoires des masters adossés à l'EDIEC	62
4.3.2. Doctorats	65
4.4. Documentation scientifique	66
4.4.1. Fonds documentaire de l'équipe	66
4.4.2. Fonds documentaire de l'Institut de Droit Comparé Édouard Lambert	67
4.5. L'EDIEC en ligne	72
4.5.1. Site web	72
4.5.2. Réseaux sociaux	72
4.6. Moyens financiers (budget primitif 2020)	73
ANNEXES	74
ORGANIGRAMME DE L'ÉQUIPE	75
STATUTS DE L'ÉQUIPE	76
MEMBRES DU CENTRE DE DROIT INTERNATIONAL (CDI)	78
MEMBRES DU CENTRE DE RECHERCHE SUR LE DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ (CREDIP)	79
MEMBRES DU CENTRE D'ÉTUDES EUROPÉENNES (CEE)	80
MEMBRES DE L'INSTITUT DE DROIT COMPARÉ ÉDOUARD LAMBERT (IDCEL)	81

1. PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES

Les membres titulaires des quatre centres de recherche de l'Équipe de droit international, européen et comparé, et les enseignants-chercheurs associés (cf. [Annexes](#)), ont collaboré à la rédaction des ouvrages et des contributions qui suivent.

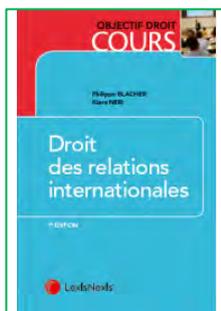
1.1. Ouvrages



AVOUT (L. d'). – *L'entreprise et les conflits internationaux de lois.* – Leyde : Brill/Nijhoff, 2019. – 624 p. – (Collected Courses of The Hague Academy of International Law / Recueil des cours de l'Académie de droit international de La Haye : 397.)

Présentation de l'éditeur : *Agent de la mondialisation au cœur des réflexions critiques, l'entreprise est aussi un phénomène juridique. Elle entretient à ce titre des rapports complexes avec les droits des États et sécrète un pouvoir dont on prétend qu'il remettrait en cause l'autorité des lois. Ce cours étudie la façon dont l'entreprise est assujettie aux divers droits nationaux, pour sa constitution et*

son activité à travers les frontières. Sont à ce titre passées en revue les diverses règles et méthodologies de rattachement des situations ou d'applicabilité des lois en droit des affaires contemporain : localisations objectives, libre choix du droit applicable et lois de police. Prenant appui sur certaines évolutions contemporaines (régulation administrative sectorielle, régimes responsabilisateurs de vigilance-conformité), le cours cherche aussi à expliciter comment l'entreprise intériorise les cumuls de régimes juridiques d'origines diverses et apprend à gérer leurs frictions ou contradictions, en dehors même du contentieux. En résultent une compréhension nouvelle du lien unissant les entreprises aux États et l'urgence d'une coopération renouvelée des autorités publiques pour une discipline mondiale cohérente des pouvoirs économiques privés.



BLACHÈRE (Ph.), NERI (K.). – *Droit des relations internationales.* – 7^e éd. – Paris : LexisNexis, 2019. – 222 p.

Présentation de l'éditeur : *Le cours de « relations internationales », enseigné en première année des Facultés de droit et des Instituts d'études politiques, présente les règles de droit encadrant les rapports entre les États dans l'ordre international. Ce droit, « le droit international public », fonctionne selon une logique particulière qui le distingue du droit interne.*

D'un maniement aisé, cet ouvrage à vocation pédagogique expose les notions de base de la matière : les sources du droit international (traité, coutume, acte unilatéral), les sujets internationaux (l'État, les organisations internationales, en particulier l'ONU, les entreprises multinationales), les juridictions internationales, les principes de la diplomatie, l'encadrement du recours à la force, les droits de l'homme.

Illustré par l'actualité la plus récente, ce manuel prépare les étudiants au cours de L1 « relations internationales » et L3 « droit international public ». Il intéressera également les candidats à divers concours (Sciences Po, ENA, Pré-CAPA, ENM, écoles de journalisme) et toute personne souhaitant comprendre les règles fondamentales applicables aux relations entre États.



BOUCHE (N.) / dir. – *Les modes alternatifs de règlement des différends et la propriété intellectuelle.* – RLDA 2019/148, p. 18-34.

Présentation N. Bouche : *Le thème des modes alternatifs des règlements des différends (MaRD) dans leur relation spécifique à la propriété intellectuelle peut sembler étonnant à première vue. Les MaRD n'apparaissent en général dans les ouvrages et les revues spécialisés que de manière très discrète, voire marginale. Dans les ouvrages, l'essentiel des développements est consacré à la résolution judiciaire des litiges de propriété intellectuelle et ce n'est qu'en passant, très rapidement, que quelques précisions sont apportées sur la possibilité d'un arbitrage tandis que les autres MaRD et notamment les modes de règlement amiable sont souvent passés sous silence.*

Il convient donc de commencer par souligner que, par nature, tous ces modes de règlement des différends, alternatifs à la justice judiciaire, sont caractérisés par la discrétion et l'absence de publicité. En quelque sorte, ils se déploient en dessous de la ligne de détection des radars de la doctrine. Pour ne prendre que l'exemple bien connu de l'arbitrage, ce MaRD est souvent voulu par les parties au litige précisément pour la discrétion qu'il garantit : l'instance arbitrale ne sera connue que des parties et des arbitres, la sentence arbitrale ne sera pas publiée, diffusée, si les parties ne le veulent pas. De même, la médiation ou la conciliation s'organisent et ne déploient leurs effets qu'entre les parties qui peuvent n'y donner aucune publicité. Tous ces MaRD sont ainsi souvent indétectables, comparés aux décisions de justice qui, par principe, sont issues de procédures publiques et sont elles-mêmes publiées dans des bases de données largement accessibles. En outre, les choses évoluent, les mentalités changent. Et si ces MaRD ont pu longtemps paraître trop étrangers à notre culture classique de la querelle judiciaire (dont attestent « Les Guêpes » d'Aristophane comme « Les Plaideurs » de Racine), ils sont indubitablement devenus aujourd'hui une réalité incontournable du règlement de nombreux différends, y compris ceux de la propriété intellectuelle. C'est pourquoi il est important d'étudier les MaRD dans le contexte de la propriété intellectuelle pour nous rendre compte qu'ils forment aujourd'hui en pratique un véritable continent méconnu de règlement des différends de



BRUNERIE (C.). – [La commercialisation des tests génétiques](#). – Mémoire de Master 2 Droit privé international et comparé / sous la direction de Hugues Fulchiron. – Lyon : EDIEC, 2019. – 76 p. – (Les Mémoires de l'Équipe de droit international, européen et comparé : 21.)



CARPANO (É.), BASILIEN-GAINCHE (M.-L.) / dir. – [Quel État de droit dans une Europe en crise ?](#) – *Revue des droits et libertés fondamentaux* (<http://www.revuedlf.com>), <http://www.revuedlf.com/dossier/quel-etat-de-droit-dans-une-europe-en-crise>, 2019.

Présentation de l'éditeur : *L'Europe est en crise et emporte avec elle l'un des modèles fondateurs de son identité : l'État de droit. Construite dans un dessein de paix, l'Union européenne est exposée à un risque sans précédent de désintégration à la faveur de la multiplicité des crises qui l'affecte (crise identitaire, crise financière, crise des réfugiés, crise sécuritaire) dont l'érosion de l'État de droit constitue une manifestation*

paradoxe. Les réflexes populistes et nationalistes que ces crises suscitent génèrent des politiques sécuritaires et autoritaires qui viennent saper, dans les jeunes comme dans les vieilles démocraties européennes, certaines structures fondamentales de l'État de droit. La Hongrie, la Pologne et dans une moindre mesure pour l'instant la Roumanie se sont engagées, dans un processus de démantèlement de l'État de droit en s'en prenant à la justice constitutionnelle, à l'indépendance de la justice, à la liberté de la presse, aux réfugiés, aux minorités, etc. En Autriche, l'extrême droite participe à une coalition gouvernementale en occupant des postes clés dans l'indifférence de l'UE rassurée par sa profession foi européenne. Plus généralement, dans toutes les démocraties européennes, on assiste à une remise en cause d'une certaine conception de l'État de droit où les lois sécuritaires multiplient les régimes de dérogation et d'exception au nom de la lutte contre le terrorisme ou contre l'immigration clandestine. Les structures de l'État de droit sont également affectées par un processus plus profond résultant de la globalisation et de la digitalisation.

L'Union européenne, garante des valeurs qui fondent le pacte européen, a eu une réaction tardive, ambivalente et insuffisante. L'objet de ce colloque est de prendre la mesure de cette crise européenne et globale de l'État de droit.

Le colloque sera organisé autour de différents axes qui seront déclinés sous la forme de tables rondes dont l'objectif sera de confronter les points de vue et d'ouvrir des nouvelles pistes de réflexion pour évaluer, à partir de la situation européenne, la nature et l'étendue de la transformation de l'État de droit dans le monde contemporain.

Avec le soutien de la Commission européenne (Chaire Jean Monnet DMOCRIS), de la Commission Recherche de l'Université Jean Moulin Lyon 3, de l'Institut universitaire de France, de la Mission de recherche Droit & Justice, et de l'Équipe de droit international, européen et comparé ; en partenariat avec l'Équipe de droit public de Lyon et la Casa de Velázquez (Programme Identités).



CARPANO (É.), MARTI (G.) / dir. – *L'exception en droit de l'Union européenne*. – Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2019. – 374 p.

Présentation de l'éditeur : *L'exception, entendue comme technique permettant d'adapter la règle aux variations des circonstances, est omniprésente en droit de l'Union européenne, sous des appellations variées : dérogations en droit du marché intérieur, exemptions en droit de la concurrence, clauses de sauvegarde, « opting-out », etc. Dans une Union qui superpose les niveaux de pouvoirs et qui nécessite une articulation entre les compétences, l'exception permet de moduler la règle générale et ainsi de donner corps au projet de faire vivre l'unité dans la diversité. Elle n'en constitue pas moins un défi pour la survie de l'ordre juridique européen, qui se caractérise par le principe d'uniformité du droit applicable. L'exception soulève ainsi des enjeux qui dépassent le cadre spécifique dans lequel elle trouve sa concrétisation, et qui tiennent à la pérennité de l'Europe à géométrie variable. Les contributions ici rassemblées se proposent d'appréhender les grands domaines du droit européen (droit institutionnel, droit matériel, contentieux, droits fondamentaux, etc.) au prisme de l'exception, afin d'en prendre la mesure, d'en identifier les dynamiques et d'en évaluer la portée. À travers l'exploration d'un objet d'étude théorique, cette recherche contribue ainsi à une meilleure compréhension des mécanismes propres au droit de l'Union européenne, et nous renseigne sur le sens et la nature de l'intégration européenne.*

Cet ouvrage est le fruit d'un colloque organisé par le Centre d'études européennes de l'Université Jean Moulin Lyon 3 les 12 et 13 octobre 2017. Il est publié avec le concours de l'université Rennes 1, du Centre d'études européennes, de la Commission Recherche de l'UJML3 et du programme Erasmus+ de l'Union européenne (Chaire Jean Monnet DMOCRIS : projet 587011-EPP-1-2017-1-FR-EPPJMO-CHAIR).



DEBARD (Th.). – *Institutions juridictionnelles*. – 15^e éd. (avec S. Guinchard, A. Varinard). – Paris : Dalloz, 2019. – 1334 p.

Présentation de l'éditeur : Né de la collaboration de spécialistes des procédures civiles, pénales et de droit public, ce Précis permet d'acquérir une **vue raisonnée et synthétique de la Justice en France et de ses institutions**. Après l'analyse critique et prospective des principes qui sous-tendent l'organisation et le fonctionnement de la Justice, l'ouvrage décrit, en les replaçant dans leur évolution, **les principales juridictions et professions qui leur sont associées**. Au plus près de l'actualité législative, notamment de la loi n° 2019-222 du 23 mars 2019 de programmation 2018-2022 et de réforme pour la Justice, il consacre une large place au renouvellement qu'a connu la matière sous l'influence croissante de la Cour européenne des droits de l'homme, du droit de l'Union européenne et du Conseil constitutionnel.

S'il correspond au cours d'Institutions juridictionnelles généralement enseigné en 1^{re} année des facultés de droit, il est également **fort utile à tous ceux qui préparent les concours d'accès à la magistrature et à la fonction publique ou l'examen des IEJ pour entrer dans un Centre régional de formation professionnelle d'avocats**. À tout citoyen il donne les clefs de compréhension des débats dont la Justice est l'objet : l'accès au juge à l'aune des mutations de l'organisation judiciaire, la numérisation des procédures, l'open data, les services en ligne et les algorithmes dans la résolution juridictionnelle ou amiable des différends, les rôles respectifs des juges et des procureurs, la place du juge d'instruction, etc.



DEBARD (Th.). – *Lexique des termes juridiques 2019-2020*. – 27^e éd. (avec S. Guinchard). – Paris : Dalloz, 2019. – 1150 p.

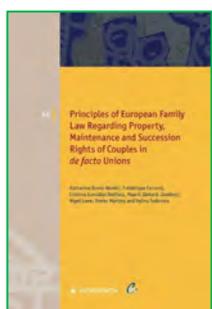
Présentation de l'éditeur : Le *Lexique des termes juridiques 2019-2020* permet un accès simple et complet à toutes les définitions, aux concepts et aux notions clés de tous les domaines du droit. Avec **plus de 6.000 entrées**, l'étudiant, ou le professionnel, à la recherche d'une notion inconnue, oubliée ou devenue imprécise, pourra la découvrir ou se la remémorer et acquérir ainsi des certitudes ou automatismes, utiles à la rigueur du juriste. Cette 27^e édition met en avant **plus de 180 définitions pour lesquelles l'actualité a été forte** au cours de l'année écoulée (droit du travail, droit fiscal, RGPD...). Les **références aux codes et aux grands arrêts** permettent aux étudiants de faire le lien entre les définitions, les textes législatifs et la jurisprudence.



FERRAND (F.) et al. – *Droit processuel. Droits fondamentaux du procès*. – 10^e éd. – Paris : Dalloz, 2019. – 1542 p.

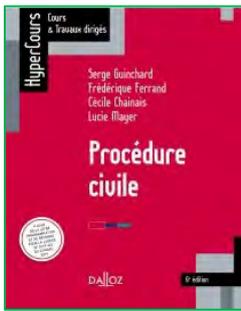
Présentation de l'éditeur : L'ouvrage est à jour des dernières évolutions législatives, jurisprudentielles et réglementaires dans le domaine du procès civil, entendu dans son sens le plus large, incluant les modes amiables de règlement des conflits et l'arbitrage. Il rend compte des décrets qui ont été adoptés en application de la loi n° 2016-1547 du 18 novembre 2016 sur la justice du XXI^e siècle. Il présente la réforme de l'appel et le nouveau régime des exceptions d'incompétence issus du décret n° 2017-891 du 6 mai 2017. Le livre inclut également le projet de Loi de programmation pour la justice 2018-2022 présenté en Conseil des ministres en avril 2018 (extension de la représentation obligatoire, traitement dématérialisé des petits litiges

et des injonctions de payer, mesures visant au développement d'une culture des modes amiables de règlement des différends, etc.). De manière plus générale, le livre prend en compte les propositions du gouvernement pour réformer la procédure civile formulées à partir des rapports des cinq chantiers de la Justice remis à la Garde des Sceaux le 15 janvier 2018 – notamment les chantiers relatifs à la transformation numérique, à la simplification et la modernisation de la procédure civile et, enfin, à l'adaptation du réseau des juridictions.



FERRAND (F.). – *Principles of European Family Law Regarding Property, Maintenance and Succession Rights of Couples in de facto Unions* (avec K. Boele-Woelki, C. González-Beilfuss, M. Jänterä-Jareborg, N. Lowe, D. Martiny, V. Todorova). – Anvers/Oxford : Intersentia, 2019. – 282 p. – (European Family Law : 46.)

Publisher's Presentation : The CEFL has developed a comprehensive and original set of rules which may be a source of inspiration for legislating the rights and duties of couples who have not formalised their relationship. In their provisions on specific issues, the Principles opt for workable solutions which aim to avoid unnecessary hardship and disputes.



FERRAND (F.). – *Procédure civile.* – 6^e éd. (avec S. Guinchard, C. Chainais, L. Mayer). – Paris : Dalloz, 2019. – 960 p. – (Hypercours.)

Présentation de l'éditeur : *L'ouvrage se veut la traduction concrète de cette préoccupation essentielle : comment mener à son terme un processus judiciaire, tant en demande qu'en défense ? Comment vaincre successivement les embûches d'un procès, depuis l'introduction de l'action et le choix de la juridiction adéquate, jusqu'à l'exécution du jugement, à titre provisoire ou définitif ?*

L'Europe est également très présente par la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme sur le procès équitable et par les règles communautaires.

Le lecteur prendra rapidement conscience que, loin d'être une pure technique, la procédure est au service de la réalisation concrète des droits. Sans elle, les droits ne sont que des leurres, au mieux, des espoirs.

Complet sur le fond et synthétique en la forme, assorti d'exercices pratiques, l'ouvrage épouse une présentation claire et pédagogique adaptée aux étudiants en licence ou en master de droit, mais également aux candidats au concours d'entrée à l'École nationale de la magistrature ou à l'examen d'entrée à l'école du barreau.

Par ailleurs, par son souci de revenir sans cesse aux grands principes du droit du procès contemporain, il donne satisfaction à tous ceux qui, juges, avocats, greffiers huissiers de justice ou simples amateurs de droit, sont en quête d'une présentation éclairée et éclairante de la matière.

L'ouvrage est à jour des dernières évolutions jurisprudentielles et réglementaires, notamment de la loi de programmation et de réforme de la Justice.



L. CADIET, F. FERRAND / dir. – *Les singularités brésiliennes du procès civil à l'épreuve du système français de justice.* – Paris : Société de législation comparée, 2019. – 182 p.

Présentation de l'éditeur : *Cet ouvrage contient les actes des journées franco-brésiliennes de droit processuel organisées à Lyon, les 11 et 12 mai 2017, par la section de droit processuel de la Société de législation comparée, sur le thème des Singularités brésiliennes à l'épreuve du système français de justice. Il s'est agi de travailler sur des institutions typiquement brésiliennes, susceptibles de présenter un intérêt pour le système français. À cet égard, les mécanismes d'accès à la justice, notamment avec l'institution du défenseur public de l'aide juridique, le traitement des litiges en série, notamment avec l'incident de résolution des demandes*

en série, l'indépendance des juges et des procureurs, surtout l'indépendance de ces derniers, et le rôle normatif de la jurisprudence, avec la consécration des précédents à force obligatoire, atypique dans un pays de droit civil, sont des singularités particulièrement intéressantes du droit brésilien.



KARPENSCHIF (M.). – *Droit européen des aides d'État.* – Préface de Marc Jaeger. – 3^e éd. – Bruxelles : Bruylant, 2019. – 547 p. – (Competition Law / Droit de la concurrence.)

Présentation de l'éditeur : *Le droit des aides d'État a longtemps été le « parent pauvre » du droit de la concurrence qui s'est surtout focalisé sur des matières connues dans les États membres : le contrôle des ententes, des abus de positions dominantes et le droit des concentrations. Si le contrôle des comportements anticoncurrentiels des entreprises est finalement chose aisée, il n'en va pas de même à l'égard de ceux commis par la puissance publique ; un tel contrôle ne pouvant s'effectuer que dans un cadre supranational.*

Institué dès le Traité CECA, le versement d'aides d'État est passé d'un principe absolu d'interdiction en 1951 à un examen encadré de compatibilité à partir de 1957. Depuis lors, la pratique décisionnelle de la Commission, la jurisprudence constructive des juges européens conjuguées à l'augmentation exponentielle du nombre de cas à traiter (consécutivement à l'apparition de crises multiples puis durables de l'économie européenne) ont conduit à donner des contours précis à la notion d'aide d'État, à forger des règles de procédure à cet examen de compatibilité, à impliquer les autorités nationales dans la discipline des aides d'État, à inventer des sanctions spécifiques en cas d'allocation d'aides illégales et incompatibles avec le traité.

Cet ouvrage entend définir les principaux concepts (Qu'est-ce qu'une aide d'État ? Qu'est-ce qu'une compensation d'obligation de service public ? Qu'est-ce qu'une aide de minimis ?...), détailler les règles en vigueur (Qu'est-ce qu'une aide existante, une aide nouvelle ? Qu'est-ce qu'une aide illégale et/ou incompatible ?), restituer le rôle de chacun des acteurs de cette matière (Quels pouvoirs/devoirs pour la Commission, les juges européens, les autorités et les juges nationaux ?) et exposer les enjeux propres à cette matière (À quoi sert le droit des aides d'État ? Celui-ci est-il instrumentalisé à d'autres fins que l'établissement d'une concurrence pure et parfaite ?...).

À jour des dernières réformes législatives (RGEC 2017 modifié, règlement de procédure 2015) et des jurisprudences de la Cour de justice (tous les arrêts de février 1961 à juillet 2019) comme des juridictions nationales, l'ouvrage intéressera les avocats spécialisés en droit public et en droit de la concurrence, les magistrats administratifs, les juristes des collectivités locales et des administrations centrales ainsi que les universitaires.



LE BAUT-FERRARESE (B.) / coord. sc. – *Le Paquet législatif de l'UE « Une énergie propre pour tous les Européens »* – Première et deuxième parties. – *Énergie – Env. – Infrastr.*, juin et août-septembre 2019, dossiers 22 à 29.



MUSY (P.). – *Le règlement pacifique du différend frontalier terrestre entre le Honduras et El Salvador*. – Mémoire de Master Droit international public / sous la direction de **Hélène Hamant**. – Lyon : EDIEC, 2019. – 129 p. – (Les Mémoires de l'Équipe de droit international, européen et comparé : 19.)



PELLET (V.). – *État de droit et indépendance judiciaire en droit de l'Union européenne*. – Mémoire de Master 2 Droit européen des affaires / sous la direction de **Gaëlle Marti**. – Lyon : EDIEC, 2019. – 89 p. – (Les Mémoires de l'Équipe de droit international, européen et comparé : 20.)



SUDRE (F.), MILANO (L.), SURREL (H.). – *Droit européen et international des droits de l'homme*. – 14^e éd. mise à jour. – Paris : PUF, 2019. – 1013 p. – (Droit fondamental : Droit et Science politique.)

Résumé de l'éditeur : *Ce n'est qu'après la Seconde Guerre mondiale que les droits de l'homme deviennent, en droit international, une catégorie juridique à laquelle les textes adoptés ultérieurement attacheront un régime protecteur, bien que cette reconnaissance internationale n'implique pas toujours la garantie du respect de ces droits et libertés. Il n'empêche que ceux-ci existent et que la jurisprudence est abondante, surtout en droit européen, ce qui traduit une véritable pratique. Ce manuel, régulièrement remis à jour, propose l'ensemble des règles juridiques internationales reconnaissant, sans discrimination, aux individus des droits et facultés assurant la liberté et la dignité de la personne humaine et bénéficiant de garanties institutionnelles.*

1.2. Rapports de recherche / Séjours de recherche / Expertises / Participations à des jurys de thèse

FERRAND (F.) – Membre du jury ANR-DFG (*Deutsche Forschungsgemeinschaft*), sélection de septembre 2019.

HEYMANN (J.) – Rapporteur du jury de soutenance de thèse de Raphaëlle de Gourcy, *Le statut patrimonial du conjoint survivant en droit international privé* / dir. M. Goré, université Paris 2 – Panthéon-Assas, 15 novembre 2019.

LE BAUT-FERRARESE (B.).

– Membre du jury de soutenance de thèse de Angelina Gonzalez, *La production d'électricité renouvelable en mer et la propriété publique. Étude comparée des droits français et chilien* / dir. Pilar Moraga (Universidad de Chile) et Gaëlle Guéguen-Hallouet (UMR AMURE – Centre de droit et d'économie de la mer – IUEM – UBO).

– Membre du comité de thèse de M. Humbert, *La construction concertée des actions publiques en matière de transition énergétique – Répartition et articulation des compétences entre acteurs publics* / dir. Ph. Terneyre, M. Douence – UPPA, 28 novembre 2019.

MARTI (G.) – Membre du jury de soutenance de thèse de Pierre Auriel, *L'équivalence des protections des droits fondamentaux* / dir. F. Picod et D. Baranger – université Paris 2 – Panthéon-Assas, 29 novembre 2019.

SOUSI (B.) – Rapporteur du jury de soutenance de thèse de Jean-Baptiste Mempontel, *Le marché unique bancaire* / dir. J.-P. Maublanc, université de Bordeaux, 2 décembre 2019.

1.3. Directions éditoriales des membres de l'EDIEC

Louis d'AVOUT

- Co-responsable de la revue des ouvrages de la *RTDCiv.*, depuis 2011
- Membre du Comité français de droit international privé et du Haut conseil allemand pour le droit international privé (*deutscher Rat für Internationales Privatrecht*)

Nicolas BOUCHE

- Titulaire de la chronique « Protections diverses, concurrence déloyale, parasitisme », *Propriété industrielle*
- Titulaire de la chronique « Un an de droit international privé de la propriété industrielle », *Propriété industrielle*, depuis février 2015
- Titulaire de la chronique « Un an de procédure en droit de la propriété intellectuelle », *Procédures*, depuis janvier 2017

Blandine de CLAVIÈRE

- Coordinatrice de la chronique annuelle « L'application du droit de l'Union européenne par le juge judiciaire français » (avec Bl. Thellier de Poncheville), *Revue du droit de l'UE*

Stéphane DOUMBÉ-BILLÉ

- Directeur de la collection « Cahiers du droit international » (Bruylant)
- Directeur du *Journal du CDI (JCDI)*
- Membre du Conseil éditorial SOLON de l'Université de Douala (Cameroun)

Frédérique FERRAND

- Coresponsable avec G. Rouhette de la rubrique « Justices du Monde » de la revue *Justices*, puis de la *Revue générale des procédures* (1994-2000)
- Membre du Conseil scientifique de la revue *Droit et Procédures* (depuis 2002)
- Coresponsable avec G. Mecarelli de la rubrique internationale de la revue *Droit et Procédures* (depuis 2002)
- Correspondante pour la France des revues allemandes :
 - . *Zeitschrift für Europäisches Privatrecht (ZEuP)* [droit privé européen] (depuis 1992)
 - . *Zeitschrift für Zivilprozess International (ZZP Int.)*, membre du conseil scientifique pour la France, revue de procédure civile internationale (depuis 1995)
 - . *Zeitschrift für Familienrecht (FamRZ)*, membre du comité des correspondants (depuis 1999)
- Correspondante pour la France de la revue anglaise de droit de la famille *Child and Family Law Quarterly* (depuis 2007)
- Membre du comité de rédaction de la *Revue internationale de droit processuel* (depuis 2011)
- Membre du conseil scientifique de la collection « Croisée des droits », Bruylant (dep. 2013).
- Membre du conseil scientifique de la *Montesquieu Law Review* (études de droit français en anglais) (depuis 2014)

Jeremy HEYMANN

- Cotitulaire de la chronique trimestrielle « Droit européen des contrats » (avec F. Marchadier, J.-P. Marguénaud et A. Tenenbaum), *Revue des contrats*
- Co-rédacteur (avec S. Chardenoux) de la rubrique « Droit international privé » au sein de la Chronique semestrielle « Application du droit de l'Union européenne par la Cour de cassation » / dir. S. Barbou des Places, A.-S. Choné-Grimaldi, *Europe*

- Rédacteur des rubriques « Transport ferroviaire », « Transport fluvial » et « Transport aérien » au sein de la Chronique annuelle « Les transports » / dir. I. Bon-Garcin, *JCP E*

Béatrice JALUZOT

- Membre du comité de lecture de la revue *Zeitschrift für Japanisches Recht/Journal of Japanese Law*

Michaël KARPENSCHIF

- Codirecteur scientifique de l'hebdomadaire *JCP A*
- Membre du Comité de rédaction du mensuel *ACCP (Contrats publics. L'actualité de la commande et des contrats publics, Le Moniteur)*

Gaëlle MARTI

- Membre du comité de rédaction de la revue *Civitas Europa*
- Directrice de la Chronique « Étrangers », *JCP A*

Cyril NOURISSAT

- Codirecteur du *Jurisclasseur Europe Sources et Textes*
- Membre du Comité de rédaction de la revue *Procédures*, depuis 2003
- Membre du Conseil scientifique de la *Revue Lamy Droit des affaires*, depuis 2007
- Membre du Conseil scientifique de la *Revue Lamy de la concurrence*
- Membre du Comité scientifique de la revue *Deffrénois*, depuis 2008
- Responsable de la chronique trimestrielle « Droit processuel de la concurrence », *Revue Lamy de la concurrence*, depuis 2004
- Responsable de la chronique trimestrielle « Droit international et européen des contrats d'affaires », *Revue Lamy Droit des affaires*, depuis 2007
- Titulaire de la chronique trimestrielle de Droit pénal européen, *Revue pénitentiaire et de droit pénal*, depuis 2005
- Co-titulaire de la chronique semestrielle de « Droit du commerce international », *JCP G*
- Co-directeur de la chronique annuelle de « Droit international privé notarial », *JCP N*, depuis 2010

Blanche SOUSI

- Directrice de publication de *Banque-Notes*, [Centre européen de recherches en banque et finance](#)

Hélène SURREL

- Titulaire de la chronique semestrielle « Conseil constitutionnel et jurisprudence de la Cour EDH », revue [Titre VII](#)
- Co-titulaire (avec L. Milano) de la chronique annuelle sur la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme, *Revue du droit public*
- Membre du comité scientifique de la revue [Titre VII](#)

Édouard TREPPOZ

- Co-titulaire de la chronique « Contrats internationaux », *Revue des contrats*, depuis 2009
- Titulaire de la chronique « Droit européen de la propriété intellectuelle », *RTDEur.*, depuis 2010

1.4. Articles / Études / Contributions à des ouvrages collectifs

AVOUT (L. d').

- Chronique « Droit international privé de l'Union européenne (2018) » (avec St. Huber, P. Kinsch, J.-S. Queguiner, L. Rass-Masson, S. Sanchez-Lorenzo, M. Wilderspin). – *JDI* 2019/4, chr. 9, p. 1413.
- Chronique « Droit du commerce international (août 2018 – juillet 2019) ». – *D.* 2019. 1956.
- La France et l'Allemagne en quête d'un droit des affaires commun – Réflexions sur le développement progressif de l'Europe juridique. – *JCP E* 2019, étude 1276.
- Codification – L'étonnante initiative en faveur d'un code européen des affaires, Libres propos. – *JCP G* 2019, actualité 559.
- L'exequatur prononcé sur demande reconventionnelle et ses répercussions possibles en droit français (Cass. com., 10 janvier 2018, n° 16-20.416). – *Rev. crit. DIP* 2019, p. 177-185.

BARBA (M.). – Cautionnement : validité, proportionnalité et devoir de mise en garde. – *AJ Contrat* 2019. 534.

BARBA (M.), FRISON-ROCHE (M.). – Recours pour excès de pouvoir. La loi Toubon devant le Conseil d'État : une sage interprétation de l'obligation d'usage du français. – *Dr. adm.* 2019, comm. 45.

BILLION (A.). – [Droit d'auteur, désir et violence](#). – *Cahiers Jean Moulin* [en ligne], n° 5, mis à jour le : 04/12/2019. – URL : <http://publications-prairial.fr/cjm/index.php?id=822>.

BILLION (A.), GUILLERMIN (M.). – Intelligence artificielle juridique : enjeux épistémiques et éthiques. – *Cahiers Droit, Sciences et Technologies*, n° 8, 2018.

BOUCHE (N.).

- Obtentions végétales – Privilège de l'agriculteur – Droit d'information envers un organisme officiel – Comm. CJUE, 5^e ch., 17 octobre 2019, *Saatgut-Treuhandverwaltungs GmbH c/ Freistaat Thüringen*, aff. C-239/18. – *Propr. industr.* 2019, comm. 67.
- Obtentions végétales – Dénomination variétale et marque de l'Union européenne – Comm. Trib. UE, 2^e ch., 18 juin 2019, *Kordes'Söhne Rosenschulen GmbH c/ EUIPO*, aff. T-569/18. – *Propr. industr.* 2019, comm. 60.
- Obtentions végétales – Germplasm, élément essentiel de fonds de commerce. Comm. CA Paris, pôle 5, ch. 10, 4 mars 2019, *RAGT 2N c/ directeur général des finances publiques d'Île-de-France du département de Paris*, n° 17/20475. – *Propr. industr.* 2019, comm. 32.
- Obtentions végétales – Excès de confiance. Commentaire de Trib. UE, 3^e ch., 5 février 2019, *Mema GmbH LG c/ OCVV*, aff. T-177/16. – *Propr. industr.* 2019, comm. 22.
- Chronique « Un an de droit international privé de la propriété industrielle ». – *Propr. industr.* 2019, chr. 4.
- « Les modes alternatifs de règlement des différends internationaux et la propriété intellectuelle », n° 6719, p. 29-34 in *Les modes alternatifs de règlement des différends et la propriété intellectuelle* / dir. **N. Bouche**. – *RLDA* 2019/148, p. 18-34.
- Obtentions végétales – Prolongation et déplacement de l'examen technique. Commentaire de CJUE, 10^e ch., 8 novembre 2018, *Schniga GmbH c/ OCVV*, aff. C-308/18. – *Propr. industrielle* 2019, comm. 6.

BOUCHE (N.), HUBERT (O.) – Un an de procédure en droit de la propriété intellectuelle (octobre 2017 – septembre 2018). – *Procédures* 2019, chr. 1.

CLAVIÈRE (B. de).

– « Propos introductifs », p. 14-15 in Chronique « Jurisprudence 1^{er} janvier 2018-31 juillet 2019 : L'application du droit de l'Union par le juge judiciaire français » / dir. **Bl. de Clavière**, Bl. Thellier de Poncheville. – *RDUE* 2019/4, p. 13-46.

– « Responsabilité du fait des produits défectueux : du pouvoir normatif de la Cour de cassation, juge du droit français de source européenne », p. 25-29 in Chronique « Jurisprudence 1^{er} janvier 2018-31 juillet 2019 : L'application du droit de l'Union par le juge judiciaire français » / dir. **Bl. de Clavière**, Bl. Thellier de Poncheville. – *RDUE* 2019/4, p. 13-46.

– « De l'efficacité du dialogue des juges et de l'effectivité du droit social », p. 29-30 in Chronique « Jurisprudence 1^{er} janvier 2018-31 juillet 2019 : L'application du droit de l'Union par le juge judiciaire français » / dir. **Bl. de Clavière**, Bl. Thellier de Poncheville. – *RDUE* 2019/4, p. 13-46.

– « La confrontation des classifications contractuelles internes aux libertés économiques européennes », p. 30-31 in Chronique « Jurisprudence 1^{er} janvier 2018-31 juillet 2019 : L'application du droit de l'Union par le juge judiciaire français » / dir. **Bl. de Clavière**, Bl. Thellier de Poncheville. – *RDUE* 2019/4, p. 30-46.

CARPANO (É.).

– « [La crise de l'État de droit en Europe. De quoi parle-t-on ?](#) chr. n° 29 in [Quel État de droit dans une Europe en crise ?](#) / dir. **É. Carpano**, M.-L. Basilien-Gainche. – *Revue des droits et libertés fondamentaux* (<http://www.revuedlf.com>), 2019.

– « La définition du standard européen de l'État de droit » in *Les mécanismes de suivi du respect de l'État de droit en Europe* / dir. R. Tinière, F. Ippolito. – *RTDEur.* 2019, p. 255-272.

– « Les figures de l'exception en droit de l'Union européenne : éléments de problématique », p. 17-24 in *L'exception en droit de l'Union européenne* / dir. **É. Carpano, G. Marti**. – Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2019. – 374 p.

CARPANO (É.), MARTI (G.). – « Avant-propos », p. 15-16 in *L'exception en droit de l'Union européenne* / dir. **É. Carpano, G. Marti**. – Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2019. – 374 p.

COURTOIS (J.).

– Précisions sur l'appréciation des dettes non professionnelles en matière de surendettement des particuliers ». Note sous Cass. 2^e civ., 6 juin 2019. – *LPA* 15 novembre 2019, n° 229, p. 9-12.

– « L'opposition par le droit comparé. Retour sur le mythe de l'absence de droit en Chine », in *L'opposition doctrinale* / dir. L. Bakir, Ch.-É. Aubert. – Actes du colloque organisé à l'Université de Strasbourg, 8-9 décembre 2017. – Paris : Mare & Martin, 2019. – 260 p. – (Droit public.)

– Concentration des moyens et autorité de la chose jugée dans une même instance. – *LPA* 16 septembre 2019, n° 185, p. 18-21.

DEVERS (A.).

– La procédure roumaine de divorce à l'épreuve du règlement Bruxelles II bis. Note sous CJUE, 8^e ch., ord., 3 octobre 2019, *OF c/ PG*, aff. C-759/18. – *Dr. famille* 2019, comm. 260.

– Responsabilité parentale : renvoi de l'affaire à une juridiction mieux placée. Note sous CJUE, ord., 10 juillet 2019, *EP c/ FO*, aff. C-530/18. – *Dr. famille* 2019, comm. 259.

- Applicabilité matérielle du règlement Bruxelles I à la dissolution du régime patrimonial découlant d'un partenariat de fait. Note sous CJUE, 6 juin 2019, *AW c/ GG*, aff. C-361/18. – *Dr. famille* 2019, comm. 258.
- « Le droit international privé de la famille et des personnes » (avec M. Michel Farge). – *Droit de la famille 2020-2021* / dir. Pierre Murat. – Paris : Dalloz, 2019. – 2129 p.
- Droit international privé. La notion de résidence habituelle du défunt au sens du règlement « Successions ». – *Dr. famille*, comm. 161.
- Notion de résidence habituelle de l'enfant au sens du règlement Bruxelles II bis. Note sous CJUE, 17 octobre 2018, *PPU, UD c/ XB*, aff. C-393/18. – *Dr. famille* 2019, comm. 69.
- L'arbitrage en droit de la famille. – *Dr. famille* 2019, dossier 7.

DURAND (É.).

- « L'exception en droit du marché intérieur », p. 117-141 in *L'exception en droit de l'Union européenne* / dir. É. Carpano, G. Marti. – Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2019. – 374 p.
- Service postal : les droits exclusifs accordés à l'opérateur chargé du service universel se définissent limitativement. Note sur CJUE, 2 mai 2019, *Sociedad Estatal Correo y Telégrafos SA c/ Asendia Spain SLU*, aff. C-259/16. – *Dictionnaire permanent Droit européen des affaires*, mai 2019.
- La vente à prix réglementé de bouteilles de gaz constitue une mission de SIEG soumise au principe de proportionnalité. Note sur CJUE, 11 avril 2019, *Repsol Butano SA e.a.*, aff. jtes C-473/17 et C-546/17. – *Dictionnaire permanent Droit européen des affaires*, avril 2019.
- La fin doit justifier les moyens : plaidoyer de la Commission pour une adaptation des processus décisionnels aux enjeux de la transition énergétique et écologique. Note sur Communication de la Commission du 9 avril 2019, Un processus décisionnel plus efficace et démocratique pour la politique de l'UE en matière d'énergie et de climat, COM(2019)177 final. – *Dictionnaire permanent Droit européen des affaires*, avril 2019.
- La Commission européenne dresse un bilan enthousiaste de l'union de l'énergie. Note sur Rapport de la Commission du 9 avril 2019, Quatrième rapport de la Commission sur l'état de l'union de l'énergie, COM(2019)175 final. – *Dictionnaire permanent Droit européen des affaires*, avril 2019.
- La cybersécurité : l'angle mort de la transition énergétique. Note sur Recommandation de la Commission du 3 avril 2019 relative à la cybersécurité dans le secteur de l'énergie. – *Dictionnaire permanent Droit européen des affaires*, avril 2019.
- Concessions de distribution de gaz naturel : inapplicabilité du principe de sécurité juridique aux modifications rétroactives des règles nationales relatives à l'indemnisation des concessionnaires sortants. Note sur CJUE, 21 mars 2019, *Unareti Spa*, aff. C-702/17. – *Dictionnaire permanent Droit européen des affaires*, mars 2019.
- « Titre XIX – Recherche et développement technologique et espace », p. 168-175 in *Politiques publiques internes de l'Union européenne* / dir. D. Blanc, chr. *RDUE*, 2019/1.
- Première prise de position de la Cour de justice sur les réseaux fermés d'approvisionnement d'électricité (collab. Bl. Lormeteau). Note sur CJUE, 28 nov. 2018, *Solvay Chimica Italia e.a.*, aff. jtes C-262/17, C-263/17 et C-673/18. – *Énergie – Env. – Infrastr.* 2019, comm. 16.

FERRAND (F.).

- Die französische Ziviljustiz – eine Dauerbaustelle? – Kritische Überlegungen zur erneuten Reform des Zivilverfahrens und des Gerichtsverfassungsrechts (Gesetz Nr. 2019-222 v. 23.03.2019 de programmation 2018-2022 et de réforme pour la justice). – *ZZPInt* 23 (2018), p. 25-51.

- « Le contrôle de proportionnalité : accroissement de la protection des droits fondamentaux ou affaiblissement de la loi ? L'exemple allemand », p. 71 et suiv. in *Réformer la Cour de cassation – le projet de réforme en débat : Actes du colloque du 11 avril 2019*. – Paris : IRJS Éditions, 2019. – 129 p. – (Bibliothèque de l'Institut de Recherche Juridique de la Sorbonne – André Tunc : 106.)
- Französisches Familien- und Personenrecht 2018-2019, *FamRZ* 2019, Heft 18, p. 1493-1498
- « Der fragwürdige Wille des Kassationshofes zur Selbstreform », p. 47-62 in B. Gsell et W. Hau / dir. – *Rechtsmittel im Zivilprozess. Hommage an Bruno Rimmelpacher*. – Baden-Baden : Nomos, 2019. – 63 p.
- Feststellung des Kindschaftsverhältnisses bei Leihmutterkind. – *Zeitschrift für das Gesamte Familienrecht (FamRZ)* 2019, Heft 11, p. 887-890.
- Tendances et mutations en procédure civile comparée. – *JCP G* 2019, suppl. n° 3, p. 12-24.
- Der fragwürdige Wille des französischen Kassationshofes zur Selbstreform. – *Rimmelpacher Symposium, Band 1*. – Bielefeld : GieseKing, 2019, p. 43-57.
- « Titre exécutoire européen ». – Refonte de la rubrique. – *Répertoire de procédure civile*. – Paris : Dalloz, février 2019. – 50 p.
- Ambiguïtés et contradictions dans la théorie française de l'autorité de chose jugée. – *Meijo Law Review*, vol. 91, oct. 2018, n° 1, p. 413-465 (en japonais, parution en 2019).
- Unschärfe Konturen und Widersprüche in der französischen Rechtskraftlehre. – *ZZPInt* 22 (2017), p. 29-76 (parution en 2019).

FERRARI-BREEUR (Ch.). – Il diritto di azione nel processo amministrativo francese : le recenti evoluzioni / Le droit d'action dans le procès administratif français : les récentes évolutions. – [Persona e Amministrazione](#) [en ligne], décembre 2019, 12 p.

FRANÇOISE (M.).

- « L'exception et la règle de conflit européenne. L'exception d'ordre public et la loi de police : des exceptions régulées au service de la norme européenne », p. 301-312 in *L'exception en droit de l'Union européenne* / dir. É. Carpano, G. Marti. – Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2019. – 374 p.
- Retour sur la qualification de loi de police d'une loi nationale de transposition et précisions quant au champ d'application matériel du règlement Rome II au regard des directives européennes (CJUE, 31 janvier 2019, *Agostinho da Silva Martins*, aff. C-149/18). – *LPA* 29 avril 2019, n° 85, p. 15 et suiv.
- Le droit international privé post-Brexit. – *AJ Contrat* 2019, p. 106-110.

FRANCOZ TERMINAL (L.).

- « Family Law and Religion in France », p. 71-93 in C. Mayer et al. (eds) . – *Familienrecht und Religion. Europäische Perspektiven*. – Bielefeld : GieseKing Verlag. – 334 p.
- « Procreating, fostering and passing on: adults and children in post-modern societies – French Report », p. 249-284 in J. Sosson, G. Willems, G. Motte (eds). – *Adults and children in post-modern societies. A comparative law and multidisciplinary handbook*. – Cambridge : Intersentia, 2019. – 876 p. – (Intersentia Studies in Comparative Family Law.)

HEYMANN (J.). (depuis le 1^{er} septembre 2019)

- Le transporteur aérien, le passager et l'agence de voyages. De l'incidence du forfait sur l'articulation des régimes d'indemnisation. Note sous CJUE, 10 juin 2019, *Aegean Airlines*, aff. C-163/18. – *Revue des contrats* 2019/4, p. 115.

- « La nature de la relation entre le transporteur et le passager », p. 51 et suiv. in *L'indemnisation et l'assistance des passagers du transport aérien. Regards civilistes sur le règlement 261/2004* / dir. N. Balat, J. Jourdan-Marques, L. Siguoirt. – Paris : LexisNexis, 2019. – 151 p. – (Hors collections.)
- Protection des passagers aériens en cas d'annulation ou de retard important d'un vol. Des avancées significatives en matière de prescription et de charge probatoire ! Note sous CJUE, ord., 24 octobre 2019, *Société EasyJet*, aff. C-756/18 ; Cass. 1^{re} civ., 10 octobre 2019, *Air France*, n° 18-20.490 ; Cass. 1^{re} civ., 10 octobre 2019, *Air France*, n° 18-20.491. – *JCP G* 2019, comm. 1273.
- La filiation de l'enfant né d'une gestation pour autrui pratiquée à l'étranger. À propos de l'avis consultatif de la Cour EDH, Gde Ch., 10 avril 2019 (avec F. Marchadier). – *JDI* 2019/4, variété 8, p. 1149.
- Chronique « Les transports : activités, contrats et responsabilités » (avec I. Bon-Garcin, L. Siguoirt). – *JCP E* 2019, étude 1440, Rubrique « Législation », n° 1 ; « Transport ferroviaire », n° 7 ; « Transport aérien » n° 9 à 14.

JURY (F.). – « De l'exception à la régulation dans le marché intérieur : l'exemple de l'eupéanisation des services publics », p. 143-155 in *L'exception en droit de l'Union européenne* / dir. É. Carpano, G. Marti. – Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2019. – 374 p.

KARPENSCHIF (M.).

- « Loi Pacte : quelles évolutions pour les entreprises publiques? », p. 137 et suiv. in *Loi PACTE. Ce qui change en droit des affaires et en droit social*. – Paris : Dalloz, 2019. – 422 p. – (Dalloz décryptage.)
- Chronique « Droit des aides d'État – Décisions de mai à juillet 2019 » (avec J.-L. Sauron). – *JCP A* 2019. 2332.
- Le retour des autoroutes « dans le giron de l'État » en questions. – *Droit de la Voirie*, septembre-octobre 2019, n° 210, p. 189-191.
- Chronique « Droit des aides d'État – Décisions du 1^{er} janvier 2019 au 30 avril 2019 » (avec J.-L. Sauron). – *JCP A* 2019, étude 2233).
- Chronique « Droit des aides d'État, 1^{er} septembre – 31 décembre 2018 » (avec J.-L. Sauron). – *JCP A* 2019, étude 2059.
- Les nouveaux maux du in house à la française. – *JCP A* 2019, étude 2021.
- Un nouvel Elan pour le logement social (avec L. Cochet). – *JCP A* 2019, étude 2013.

LAHOUZI (M.).

- De l'intérêt d'une rédaction précise et non équivoque des clauses de règlement amiable dans les contrats administratifs. Commentaire de CE, 20 septembre 2019. – *JCP A* 2019. 2342.
- Non, une mauvaise transaction ne vaut pas mieux qu'un bon procès. Commentaire de TA Bordeaux, 15 juillet 2019, Bordeaux Métropole, req. 1902219. – *AJDA* 2019, p. 2381-2386.
- La définition de la guerre en droit public français. – *RDP* 2019. 321.
- L'arbitrage en matière de marchés publics et de concessions : les apports insuffisants du code de la commande publique. – *Contrats publics* 2019. 50.

COMBET (M.), LAHOUZI (M.). – Chronique « L'arbitrage interdisciplinaire 2018 (droit privé, droit public, droit de l'Union européenne) ». – *RLDA* 2019/148, n° 6722, p. 52-59.

LE BAUT-FERRARESE (B.).

- Enseigner le changement climatique à la Faculté de droit. – *Énergie – Env. – Infrastr.* 2019, alerte 173.

- Le droit de l'Union européenne au cœur du dilemme de la sortie du nucléaire (avec M. Moliner-Dubost). Comm. CJUE, Gde ch., 29 juillet 2019, *Inter Environnement Wallonie and Bond Beter Leefmilieu Vlaanderen* aff. C-411/17. – *Énergie – Env. – Infrastr.* 2019, comm. 58.
- Une nouvelle loi au soutien de la transition énergétique : la loi du 8 novembre 2019 relative à l'énergie et au climat. – *Droit de l'environnement*, décembre 2019, n° 284, p. 464-470.
- La directive 2018/2001/UE du 11 décembre 2018 relative à la promotion de l'utilisation des énergies renouvelables : entre renouvellement de l'europanisation et europanisation renouvelée. – *Énergie – Env. – Infrastr.* 2019, dossier 27.
- « L'intégration des "énergies renouvelables en mer" dans le droit de l'Union européenne », p. 129-154 in *L'Union européenne et la mer – Soixante ans après les Traités de Rome* / dir. A. Cudennec, G. Gueguen-Hallouet. – Actes du Colloque de Brest des 23 et 24 novembre 2017. – Paris : Pedone, 2019. – 402 p.
- « [Enseigner le changement climatique à la Faculté de droit](https://blogdroiteuropeen.com) ». – Blog Droit européen <<https://blogdroiteuropeen.com>>, 18 septembre 2019.
- Les énergies renouvelables en milieux aquatiques sous le regard du droit. – *Énergie – Env. – Infrastr.* 2019, dossier 2.

LEKKOU (E.). – « L'exception en droit de la commande publique », p. 157-169 in *L'exception en droit de l'Union européenne* / dir. **É. Carpano, G. Marti**. – Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2019. – 374 p.

MARTI (G.)

- Fichage « S » et retrait du statut de réfugié. – *JCP A* 2019, comm. 2304.
- Régime contentieux des OQTF. – *JCP A* 2019, comm. 2299.
- Refus d'entrée en France et OQTF de l'étranger non ressortissant UE en transit. – *JCP A* 2019, comm. 2298.
- Insuffisance du montant de l'allocation pour demandeur d'asile (ADA). – *JCP A* 2019, comm. 2297.
- Maintien en rétention en cas de demande d'asile à des fins dilatoires : le droit français conforme à la directive Accueil. – *JCP A* 2019, comm. 2296.
- L'arrêt *Wightman* du 10 décembre 2018 : la réversibilité du retrait au service de l'irréversibilité de l'intégration ? – *RAE* 2018/4, p. 729-738.
- « L'exception fondée sur l'identité constitutionnelle, reflet de la spécificité de l'UE », p. 201-214 in *L'exception en droit de l'Union européenne* / dir. **É. Carpano, G. Marti**. – Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2019. – 374 p.
- La condamnation de la France pour violation de l'article 3 de la Convention EDH oblige l'administration à octroyer la protection subsidiaire (CE, 3 octobre 2018). – *JCP A* 2019, comm. 2090.
- Délivrance d'une carte de séjour au conjoint de français entré irrégulièrement sur le territoire (CE, 26 juill. 2018). – *JCP A* 2019, comm. 2092.
- L'illégalité de l'assignation à résidence des « dublinés » excédant le délai de transfert de 6 mois (CE, 26 juill. 2018). – *JCP A* 2019, comm. 2093.
- Nouveau calcul du délai de transfert en cas de recours juridictionnel dirigé contre la décision de transfert (CE, 24 sept. 2018). – *JCP A* 2019, comm. 2094.
- Absence de délivrance automatique d'un droit de séjour de plus de trois mois au partenaire enregistré d'un citoyen de l'Union (CE, 22 oct. 2018). – *JCP A* 2019, comm. 2096.
- Assignation à résidence des personnes dublinées : unification de la compétence du juge des 72 heures (CE, 24 oct. 2018). – *JCP A* 2019, comm. 2097.

– « L'intégrité du droit de l'Union européenne. Recherches sur l'effectivité et les potentialités d'un principe matriciel du droit de l'Union européenne », p. 99-118 in *Annuaire du droit de l'Union européenne. Année 2017* / dir. Cl. Blumann, F. Picod. – Paris : Panthéon-Assas Paris II, 2019. – 1304 p.

– « Les conflits de base juridique », p. 73-100 in *Le rôle politique de la Cour de justice de l'Union européenne* / dir. L. Clément-Wilz. – Bruxelles : Bruylant, 2019. – 472 p.

MIGAZZI (C.). – Voies de recours ouvertes aux tiers à un contrat administratif : le recours du sous-traitant à l'encontre de la décision du maître d'ouvrage visant à abroger son agrément (CAA Lyon, 14 janv. 2019). – *JCP A* 2019, comm. 2262.

NERI (K.).

– « Le droit international économique comme moyen de “décoloniser” le droit international ? L'exemple des préférences commerciales », p. 119-131 in [Le droit international de la reconnaissance, un instrument de décolonisation et de refondation du droit international ?](#) / dir. A. Geslin, E. Tourme Jouannet. – Aix-en-Provence : Droits International, Comparé et européen, 2019. – 199 p. – (Confluence des droits [en ligne] : 7.)

– « The missing obligation to disembark persons rescued at sea », p. 47-62 in *The International Yearbook of International Law 2018(28)* / dir. F. Francioni, N. Ronzitti, G. Sacerdoti, R. Pavoni (eds). – Leyde : Brill/Nijhoff, 2019. – 660 p.

– « Le cadre juridique de l'emploi de la force contre les installations énergétiques en mer », p. 243-264 in *L'usage de la force dans les relations internationales. Aspects de droit international et de droit européen / The use of force in international relations. Issues of international and european law* / dir. A. Millet-Devalle. – Naples : Editoriale Scientifica, 2018. – 406 p.

– « Les fonctions de l'exception en droit international », p. 47-58 in *L'exception en droit de l'Union européenne* / dir. **É. Carpano, G. Marti**. – Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2019. – 374 p.

– « L'impact de l'exigence de conservation de l'environnement marin sur l'évolution des compétences des États en mer », p. 121-131 in *Transforming the Ocean Law by Requirement of the Marine Environment Conservation / Le droit de l'océan transformé par l'exigence de conservation de l'environnement marin* / coord. P. Chaumette. – Madrid : Marcial Pons/Université de Nantes, 2019. – 550 p.

NERI (K.), ROBERT (L.). – « Effets des traités : force obligatoire des normes conventionnelles à l'égard des Parties ». – *JurisClasseur Droit international*, fasc. 25 (juillet 2019).

NOURISSAT (C.).

– « L'arbitrage et la propriété intellectuelle », p. 19-23 in *Les modes alternatifs de règlement des différends et la propriété intellectuelle* / dir. **N. Bouche**. – *RLDA* 2019/148, n° 6717, p. 18-34.

– Action en contrefaçon : compétence du juge de l'État membre de destination des publicités ou des offres de vente en ligne. Note sous CJUE, 5^e ch., 5 septembre 2019, *AMS Neve Ltd e.a.* aff. C-172/18. – *Procédures* 2019, comm. 286.

– Applicabilité de la Convention de Vienne sur la vente internationale de marchandises et action directe du sous-acquéreur contre le vendeur, note sous Cass. com., 16 janv. 2019, n° 17-21.477. – *AJ Contrat* 2019, p. 139-140.

– Articulation des demandes en matière de divorce, de responsabilité parentale et d'obligations alimentaires. Note sous CJUE, 3^e ch., 5 septembre 2019, *R c/ P*, aff. C-468/18. – *Procédures* 2019, comm. 287.

- Aspects européens du décret n° 2018-1219 du 24 décembre 2018. – *Procédures* 2019, comm. 49.
- Champs matériels respectifs des règlements Bruxelles I bis et Insolvabilité Note sous CJUE, 1^{re} ch., 18 septembre 2019, *Stephan Riel*, aff. C-47/18. – *Procédures* 2019, comm. 288.
- Chronique « Cour de justice et tribunal de l'Union européenne » (avec D. Dero-Bugny, M. Chagny). – *JDI* 2019/2, chr. 3.
- Chronique « Droit du commerce international » (avec G. Bourdeaux, M. Menjucq). – *JCP E* 2019, étude 1432.
- Chronique « Droit du commerce international » (avec G. Bourdeaux, M. Menjucq). – *JCP G* 2019, doctrine 851.
- Chronique « Droit du commerce international » (avec G. Bourdeaux et M. Menjucq). – *JCP E* 2019. Étude 1228.
- Chronique « Droit du commerce international » (avec G. Bourdeaux, M. Menjucq). – *JCP G* 2019, doct. 118.
- Chronique « Droit notarial de l'Union européenne ». – *Defrénois* 2019, n° 36, p. 29-37.
- Chronique « Droit notarial de l'Union européenne ». – *Defrénois* 2019, n° 1-2, p. 39-46.
- Circulaire du 24 avril 2019 relative aux règlements européens sur les régimes matrimoniaux et les partenariats enregistrés (avec M. Revillard). – *Defrénois* 2019, n° 38, p. 25-34.
- Compétence exclusive des juridictions de l'État membre d'ouverture de la procédure d'insolvabilité. Comm. CJUE, 4^e ch., 14 novembre 2018, *Wiemer & Trachte GmbH*, aff. C-296/17. – *Procédures* 2019, comm. 13.
- « Actions indemnitaires en droit des pratiques anticoncurrentielles : quelques enseignements procéduraux récents, p. 41-46 in *Dossier « Droit de la concurrence et propriété intellectuelle : quelques questions d'actualité »* / dir. Anne Tercinet. – *RLC* 2019/85, n° 3616.
- Conflit de juridictions Opposabilité d'une clause attributive de juridiction en cas d'action fondée sur le droit des pratiques anticoncurrentielles. Note sous Cass. 1^{re} civ., 30 janvier 2019, n° 16-25.259. – *JCP* 2019. 365.
- Contrat conclu par un consommateur et opérations sur le FOREX. Note sous CJUE, 1^{re} ch., 3 octobre 2019, *Jana Petruchova*, aff. C-208/18. – *Procédures* 2019, comm. 318.
- Festival estival pour la circulation internationale des jugements, des actes authentiques ou des accords de médiation. – *Procédures* 2019, alerte 12.
- Inapplicabilité du règlement « Bruxelles I bis » à un recours exercé par un particulier contre un État ayant émis des obligations. Comm. CJUE, 1^{re} ch., 15 novembre 2018, *Hellenische Republik c/ Leo Kuhn*, aff. C-308/17. – *Procédures* 2019, comm. 14.
- L'utilisation du formulaire prévu par le règlement d'exécution pour demander un certificat successoral européen est facultative Comm. CJUE, 6^e ch., 17 janvier 2019, *Klaus Manuel Maria Brisch*, aff. C-102/18. – *Procédures* 2019, comm. 77.
- La réforme du droit des obligations à la lumière de la Convention de Vienne sur la vente internationale de marchandises. – *AJ Contrat* 2019, p. 24-28 (janv. 2019, n° 1).
- La violation des règles de litispendance n'est pas de nature à justifier à elle seule le refus de reconnaître une décision. Comm. CJUE, 1^{re} ch., 16 janvier 2019, *Stefano Liberato*, aff. C-386/19. – *Procédures* 2019, comm. 78.
- Office du juge en matière de certification d'un titre exécutoire dans le cadre d'un litige de consommation. Note sous CJUE, 1^{re} ch., 4 septembre 2019, *Alessandro Salvoni*, aff. C-347/18. – *Procédures* 2019, comm. 285.
- Réparation du préjudice causé par une entente. Comm. CJUE, 6^e ch., 29 juillet 2019, *Tibor-Trans Procédures*, aff. C-451/18. – *Procédures* 2019, comm. 257.
- Retour sur le 115^e congrès [des notaires de France] : les propositions commentées par son rapporteur de synthèse. – *Defrénois* 2019, n° 24, p. 13-18.

- Utiles rappels sur la compétence en matière de divorce. Note sous CJUE, 8^e ch., ord., 3 octobre 2019, *OF c/ PG*, aff. C-759/18. – *Procédures* 2019, comm. 319.
- Vingt ans après... – *Defrénois* 2019, n° 45, p. 1.

PACCAUD (F).

- L'indépendance de la Nouvelle-Calédonie, ou les pérégrinations d'une indépendance programmée. – *RFDC* 2019, p. e45-e65.
- « International Court of Justice and Environment: Toward New Perspectives? », p. 501-522 in *The Role of Courts in Contemporary Legal Order* / M. Belov (ed.). – La Haye : Eleven International Publishing, 2019. – 576 p.

PAILLER (L.).

- « Variation autour du droit des contrats », p. 15-19 in Chronique « Jurisprudence 1^{er} janvier 2018-31 juillet 2019 : L'application du droit de l'Union par le juge judiciaire français » / dir. **Bl. de Clavière**, Bl. Thellier de Poncheville. – *RDUE* 2019/4, p. 13-46.
- « La normalisation progressive du recours à la Charte des droits fondamentaux », p. 19-25 in Chronique « Jurisprudence 1^{er} janvier 2018-31 juillet 2019 : L'application du droit de l'Union par le juge judiciaire français » / dir. **Bl. de Clavière**, Bl. Thellier de Poncheville. – *RDUE* 2019/4, p. 13-46.
- « La protection du sous-traitant dans l'ordre international », p. 177-190 in *Sécuriser la sous-traitance. Quels nouveaux défis ?* / dir. S. Tisseyre. – Toulouse : Presses de l'Université Toulouse 1 Capitole, 2019. – 326 p.
- « La Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne », p. 77-86 in *La circulation des personnes et de leur statut dans un monde globalisé* / dir. H. Fulchiron. – Paris : LexisNexis, 2019. – 472 p.
- Les conventions sur les présomptions. – *AJ Contrat* 2019, p. 378-381.
- Conflit de lois – Obligation non contractuelle – Règlement Rome II – Délai de prescription – Dispositions impératives dérogatoires – Lois de police – Cohérence – Exception d'ordre public. – Relations avec d'autres dispositions du droit dérivé – Directive 2009/103 (art. 28). Comm. CJUE, 6^e ch., 31 janvier 2019, *Agostinho da Silva Martins c/ Dekra Claims Services Portugal SA*, aff. C-149/18. – *JDI* 2019/3, comm. 23, p. 878.
- L'information des droits de la défense dans le procès civil international. – *LPA* 30 avril 2019, n° 86, p. 25.
- « La disparition de la définition des présomptions après l'ordonnance du 10 février 2016 », in *Les définitions. Les artifices du droit (II)* / dir. A.-B. Caire, C. Dunot. – Clermont-Ferrand : Centre Michel de L'Hospital, 2019. – 186 p.
- « L'invocabilité de la Charte des droits fondamentaux », p. 121-143 in *Le rôle politique de la Cour de justice de l'Union européenne* / dir. L. Clément-Wilz. – Bruxelles : Bruylant, 2019. – 472 p.
- Problem solving justice in French civil matters. – *Utrecht Law Review* 2019, 14(3), p. 31-39.

PASCALE (B.). – « Précisions sur la notion de résidence habituelle du défunt ? », p. 44-46 in Chronique « Jurisprudence 1^{er} janvier 2018-31 juillet 2019 : L'application du droit de l'Union par le juge judiciaire français » / dir. **Bl. de Clavière**, Bl. Thellier de Poncheville. – *RDUE* 2019/4, p. 30-46.

PEYRE (A.). – [Le Conseil constitutionnel et les sanctions financières imposées aux transporteurs, irrégularité manifeste d'une décision. À propos de la décision du 25 octobre 2019 du Conseil constitutionnel \(n° 2019-810 QPC\)](#). – *La Revue des droits de l'homme [Online]*, Actualités Droits-Libertés, 7 décembre 2019, 12 p.

ROBERT (L.).

- Enfants de « djihadistes » détenus en Syrie : vers une obligation de rapatriement en droit européen des droits de l'homme ? – *RTDH* 2019, n° 120, p. 779-796
- « L'exceptionnalisme européen », p. 187-199 in *L'exception en droit de l'Union européenne* / dir. **É. Carpano, G. Marti**. – Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2019. – 374 p.

ROUY (M.).

- Obligation de possession d'un titre de séjour pour un travailleur détaché non européen. – *JCP A* 2019, comm. 2305.
- Droit de séjour, bénéfice du RSA et chômage involontaire. – *JCP A* 2019, comm. 2303.
- Appréciation de la menace grave pour la sûreté de l'État et retrait du statut de réfugié. – *JCP A* 2019, comm. 2302.
- Applicabilité temporelle de la loi immigration et asile. – *JCP A* 2019, comm. 2301.
- Précisions sur la notion de « fraude » à l'allocation pour demandeur d'asile. – *JCP A* 2019, comm. 2300.
- Absence d'illégalité d'une décision d'un département de mettre fin à l'hébergement et à la mise à l'abri d'une mineure isolée (CE, 20 juill. 2018). – *JCP A* 2019, comm. 2091.
- Octroi du RSA pour un étranger et condition de présence sur le territoire français (CE, 22 oct. 2018). – *JCP A* 2019, comm. 2095.
- Interruption du délai de prescription de l'action publique en matière d'extradition en raison de la situation exceptionnelle du Kosovo (CE, 25 oct. 2018). – *JCP A* 2019, comm. 2098.
- Précisions sur l'obligation de motivation d'une décision de transfert d'un demandeur d'asile (CE, 7 déc. 2018). – *JCP A* 2019, comm. 2099.
- Illégalité du refus d'un échange de permis de conduire d'un réfugié contre un permis de conduire français (CE, 17 déc. 2018). – *JCP A* 2019, comm. 2100.

SOLDATOS (P.).

- [La nouvelle Commission européenne hautement politisée : une pratique institutionnelle à l'encontre de la logique intégrative de l'Union européenne](#). – *Fenêtre Europe*, 29 novembre 2019.
- [L'abandon du mécanisme « tête de liste » gagnante pour la désignation du nouveau président de la Commission européenne : un sérieux revers pour le processus de renforcement de la supranationalité-légitimité de la Commission européenne](#). – *Fenêtre Europe*, 28 août 2019.
- [En quête de lisibilité et de lucidité dans l'analyse du processus du Brexit](#). – *Fenêtre Europe*, 4 mai 2019.
- [Le traité franco-allemand d'Aix-la-Chapelle dans une Union européenne en quête de leadership directionnel](#). – *Fenêtre Europe*, 7 février 2019.

SOUSI (B.).

- [Union européenne : fin d'un double suspense, mais le film continue](#). – *Banque-Notes Express*, 14 décembre 2019.
- [Brexit – Demandez le report ! Demandez le report !](#) – *Banque-Notes Express*, 31 octobre 2019.
- [Brexit – Êtes-vous prêts ?](#) – *Banque-Notes Express* 9 septembre 2019.
- [Le carré d'as du Conseil européen... largement dans la main du Parlement européen](#). – *Banque-Notes Express*, 3 juillet 2019.
- [Variations sur le thème du Parlement européen](#). – *Banque-Notes Express*, 20 mai 2019.
- [L'Europe : du rêve à la raison](#). – *L'Europe vue de l'amphi*. – billet du 8 avril 2019.

- [Un certain 9 mai, la déclaration Schuman](#). – *L'Europe vue de l'amphi*. – billet du 9 mai 2019.
- [Brexit : cacophonie à Londres, unisson à Bruxelles](#). – *Banque-Notes Express*, 1^{er} avril 2019.
- [Alstom-Siemens : la Commission européenne interdit leur mariage](#). – *Banque-Notes Express*, 19 février 2019.
- [On n'a pas tous les jours 20 ans](#). – *Banque-Notes Express*, 4 janvier 2019.

SURREL (H.).

- Chronique « Conseil constitutionnel et jurisprudence de la Cour EDH ». – [Titre VII \[en ligne\]](#), n° 3, octobre 2019.
- Liberté d'expression – Condamnation des propos négationnistes d'un parlementaire (Cour EDH, 3 octobre 2019, *Pastörs c/ Allemagne*, n° 55225/14). – *JCP G* 2019, actualité 1064
- Commentaire de l'arrêt n° 2 – La théorie des obligations positives, in *Les grands arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme* / dir. F. Sudre. – 9^e éd. – Paris : PUF, 2019. – 976 p. – (Thémis.)
- Commentaire de l'arrêt n° 3 – Effet horizontal, in *Les grands arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme* / dir. F. Sudre. – 9^e éd. – Paris : PUF, 2019. – 976 p. – (Thémis.)
- Commentaire de l'arrêt n° 9 – L'exercice des droits sans discrimination, in *Les grands arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme* / dir. F. Sudre. – 9^e éd. – Paris : PUF, 2019. – 976 p. – (Thémis.)
- Commentaire de l'arrêt n° 17 – L'interdiction de l'esclavage et du travail forcé, in *Les grands arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme* / dir. F. Sudre. – 9^e éd. – Paris : PUF, 2019. – 976 p. – (Thémis.)
- Commentaire de l'arrêt n° 29 – Les lois rétroactives, in *Les grands arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme* / dir. F. Sudre. – 9^e éd. – Paris : PUF, 2019. – 976 p. – (Thémis.)
- Commentaire de l'arrêt n° 48 – Le droit au respect du domicile, in *Les grands arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme* / dir. F. Sudre. – 9^e éd. – Paris : PUF, 2019. – 976 p. – (Thémis.)
- Commentaire de l'arrêt n° 59 – La liberté d'information, in *Les grands arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme* / dir. F. Sudre. – 9^e éd. – Paris : PUF, 2019. – 976 p. – (Thémis.)
- Commentaire de l'arrêt n° 60 – La liberté de la presse, in *Les grands arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme* / dir. F. Sudre. – 9^e éd. – Paris : PUF, 2019. – 976 p. – (Thémis.)
- Commentaire de l'arrêt n° 61 – La liberté d'expression dans la fonction publique, in *Les grands arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme* / dir. F. Sudre. – 9^e éd. – Paris : PUF, 2019. – 976 p. – (Thémis.)
- Interdiction de la discrimination. La violence domestique doit être réprimée. Note sous Cour EDH, 9 juill. 2019, *Volodina c/ Russie*, n° 41261/17. – *JCP G* 2019, actualité 872.
- Chronique « Droit de la Convention européenne des droits de l'homme » (avec F. Sudre, L. Milano, B. Pastre-Belda). – *JCP G* 2019, doctrine 718.
- Droit de propriété – Application d'une loi rétroactive privant une marque de protection. Note sous Cour EDH, 16 avr. 2019, *Kamoy Radyo Televizyon Yayincılık ve Organizasyon AS c/ Turquie*, n° 19965/06. – *JCP G* 2019, actualité 492.
- La protection des droits des membres des minorités : entre avancées et considération des particularismes nationaux, Chr. de jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme / dir. L. Milano, **H. Surrel**. – *RDP* 2019, p. 884-891.
- Chr. Conseil constitutionnel et jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme.
- [Titre VII \[en ligne\]](#), n° 2, avril 2019. [\https://www.conseil-

[constitutionnel.fr/publications/titre-vii/chronique-conseil-constitutionnel-et-jurisprudence-de-la-cour-europeenne-des-droits-de-l-homme-0](https://www.conseil-constitutionnel.fr/publications/titre-vii/chronique-conseil-constitutionnel-et-jurisprudence-de-la-cour-europeenne-des-droits-de-l-homme-0)].

– La protection des données à caractère personnel, domaine emblématique des interactions jurisprudentielles entre cours européennes et Conseil constitutionnel. – *Titre VII [en ligne]*, avril 2019, n° 2 [<https://www.conseil-constitutionnel.fr/publications/titre-vii/la-protection-des-donnees-a-caractere-personnel-domaine-emblematisque-des-interactions>].

– Discrimination à l’encontre des enfants adultérins : suite et fin ? Note sous Cour EDH, 14 mars 2019, *Quilichini c/ France*, n° 38299/15. – *JCP G* 2019, actualité 319.

– Violation du droit à la liberté d’expression d’un avocat. Note sous Cour EDH, 12 février 2019, *Pais Pires de Lima c/ Portugal*, n° 70465/12. – *JCP G* 2019, actualité 252.

– Droit au respect de la vie privée – L’État doit protéger les journalistes contre des agressions. Note sous Cour EDH, 10 janvier 2019, *Khadija Ismayilova c/ Azerbaïdjan*, n° 65286/13 et 57270/14. – *JCP G* 2019, actualité 112.

– Interdiction de discrimination – Les droits de l’homme l’emportent sur les droits collectifs. Note sous Cour EDH, Gde Ch., 19 décembre 2018, *Molla Sali c/ Grèce*, n° 20452/14. – *JCP G* 2019, actualité 49.

TREPOZ (É.).

– Chronique « Droit européen de la propriété intellectuelle ». – *RTDEur.* 2019/4, p. 915-934.

– Premiers regards sur la directive droit d’auteur dans le marché numérique. – *JCP E* 2019, étude 1343.

– « Licence FRAND : regard européen », p. 22-46 in *Dossier « Droit de la concurrence et propriété intellectuelle : quelques questions d’actualité »* / dir. Anne Tercinet. – *RLC* 2019/85, n° 3614.

– L’affaire Pucci (3) : suite au prochain épisode ! Observations sous Cass. 1^{re} civ., 26 septembre 2018, n° 16-18.686. – *Dalloz IP/IT* 2019, p. 104-107.

1.5. Comptes rendus d’ouvrages

COURTOIS (J.). – Compte rendu de Bu (Yuanshi). – *Chinese civil Code – The General Part.* – Munich : CH Beck, 2019. – XXI + 264 p. – *RTDCiv.* 2019/3, p. 689-692.

HEYMANN (J.). – Compte rendu de Phelan (William). – *Great Judgments of the European Court of Justice. Rethinking the Landmark Decisions of the Foundational Period.* – Cambridge/New York : Cambridge University Press, 2019. – XX + 258 p. – *RTDEur.* 2019/3, p. X-XI.

2. RÉSEAUX ET PROGRAMMES SCIENTIFIQUES

2.1. Participation au Groupement de recherche RUEDELSJ



Le Réseau Universitaire Européen Droit de l'Espace de Liberté, Sécurité et Justice (RUEDELSJ), créé en 2011 par le CNRS, a été renouvelé en 2015. Notre équipe est l'un des laboratoires participant activement à ce Groupement de recherche (GDR).

► Genèse

Le GDR constituant le « **RUEDELSJ** », c'est-à-dire le *Réseau universitaire européen* dédié à l'étude du droit de l'*Espace de liberté, sécurité et justice* (ELSJ) a été créé en 2011 par le CNRS (GDR-CNRS 3452). Ce réseau fédère de manière transdisciplinaire l'action de **cinq laboratoires d'excellence français (Aix Marseille, Bayonne, Lyon, Nanterre, Toulouse)**, spécialisés dans les problématiques de la construction européenne et désireux de focaliser leur recherche sur les questions liées à la construction d'un espace de liberté, sécurité et justice de l'Union. Il a vocation à offrir aux chercheurs une plateforme d'information et d'échange d'opinions relatives à l'un des pans les plus novateurs de la construction européenne et a l'ambition d'en faciliter une meilleure connaissance et de constituer un vivier de spécialistes du sujet en constituant une communauté scientifique ouverte au plan européen et méditerranéen.

Le **GDR** a dégagé un certain nombre de thèmes de recherche prioritaires, animés par l'ensemble de ses membres et placé sous la responsabilité scientifique d'un laboratoire.

► Thèmes de recherche

- Droits fondamentaux et immigration, Pr. Rostane Mehdi, CERIC, Aix ;
- Le modèle européen à l'épreuve de l'ELSJ, Pr. Henri Labayle, CDRE, Bayonne ;
- Espace commun et réalisation de l'ELSJ, Pr. Marc Blanquet, S. Poillot-Peruzzetto, IRDEIC, Toulouse ;
- Marché intérieur et ELSJ : ruptures et convergences, Pr. Sophie Robin-Olivier, CEJEC, Nanterre ;
- Les instruments de l'ELSJ, entre droit commun et reconnaissance mutuelle, C. Nourissat, **EDIEC**.

► Bilan scientifique 2011-2014

- *Constitution d'une communauté scientifique et action fédérative* : colloques, publications, conférences et autres manifestations scientifiques de chaque laboratoire labellisées « GDR » ;
- *Constitution d'un pôle d'expertise européen et appui aux programmes des équipes* : Le GDR s'est impliqué dans les programmes européens tels que les programmes Jean Monnet ;
- *Attractivité auprès des milieux socio-professionnels* : Le GDR a coopéré, ès qualités, avec l'Agence Justice Coopération Internationale (JCI) du ministère de la Justice et avec le Collège européen de police (CEPOL) pour la création en 2014 d'un *European Joint master programme Policing in Europe*, à Lyon ;
- *Institutionnalisation des ateliers doctoraux* : Cet objectif central du GDR a permis la constitution d'un vivier de jeunes chercheurs spécialisés ;
- *Valorisation et diffusion scientifique* : visibilité accrue par le site Internet <http://www.gdr-elsj.eu>.

► Prospective : Les membres du GDR souhaitent donc poursuivre leurs actions à la fois par un travail de consolidation et d'approfondissement :

- Pérennisation de l'initiative des *Ateliers doctoraux* ;
- Ouverture d'une collection dédiée, réflexion quant à une revue en ligne, élargissement européen (Pologne, Espagne, Luxembourg...) ;
- Accueil et séjours de doctorants dans des laboratoires du GDR ;
- Visibilité accrue du GDR via la traduction du site internet pour le monde anglo-saxon et nordique.

C'est à Lyon, accueilli par l'**EDIEC**, organisatrice, que le **GDR RUEDELSJ** a tenu sa **9^e session doctorale européenne**, les 8 et 9 juin 2017, sur le thème *L'espace de liberté, sécurité et justice en questions*.

2.2. Collaboration avec la [Commission on European Family Law](#)

La [Commission on European Family Law](#) est un groupe d'universitaires rédigeant, en trois langues (anglais, allemand, français) des Principes européens en droit de la famille après avoir entrepris des recherches comparatives intenses donnant lieu à la publication des rapports nationaux. Au cours de cette collaboration EDIEC/CFL, cinq ouvrages sont parus, chez Intersentia, dans la collection dédiée [European Family Law](#) :

- ***Principles of European Family Law Regarding Property, Maintenance and Succession Rights of Couples in de facto Unions.*** – Katharina Boele-Woelki, **Frédérique Ferrand**, Cristina González-Beilfuss, Maarit Jänterä-Jareborg, Nigel Lowe, Dieter Martiny, Velina Todorova. – Anvers/Oxford : Intersentia, 2019. – 282 p. – (European Family Law : 46.)

Publisher's summary: The CEFL has developed a comprehensive and original set of rules which may be a source of inspiration for legislating the rights and duties of couples who have not formalised their relationship. In their provisions on specific issues, the Principles opt for workable solutions which aim to avoid unnecessary hardship and disputes.

- ***Principles of European Family Law Regarding Property Relations Between Spouses.*** – Katharina Boele-Woelki, **Frédérique Ferrand**, Cristina González-Beilfuss, Maarit Jänterä-Jareborg, Nigel Lowe, Dieter Martiny, Walter Pintens. – Anvers/Oxford : Intersentia, 2013. – 420 p. – (European Family Law : 33.)

Publisher's summary: This book contains the Principles of European Family Law regarding Property Relations between Spouses. In these Principles, the CEFL has developed an all-inclusive set of rules for two matrimonial property regimes: the participation in acquisitions and the community of acquisitions.

- ***La capacité de l'enfant dans les droits français, anglais et écossais.*** – Laurence Francoz **Terminal**. – Anvers/Oxford : Intersentia, 2008. – 557 p. – (European Family Law : 21.)

Résumé de l'éditeur : L'étude de la capacité de l'enfant dans les droits français, anglais et écossais met en lumière trois approches différentes de la minorité. L'étude entreprise met en relief l'idée force que la capacité octroyée au mineur ne saurait l'être au détriment de la protection de sa personne, et dans une moindre mesure de celle de son patrimoine.

- ***Principles of European Family Law regarding Parental Responsibilities.*** – Katharina Boele-Woelki, **Frédérique Ferrand**, Cristina González-Beilfuss, Maarit Jänterä-Jareborg, Nigel Lowe, Dieter Martiny, Walter Pintens. – Anvers/Oxford : Intersentia, 2007. – 323 p. – (European Family Law : 16.)

Publisher's summary: In these Principles, the CEFL has developed a comprehensive and original set of rules in the field of parental responsibilities based on respect for the rights of the child, non-discrimination and, as far as possible, self-determination. In their provisions on specific issues the Principles opt for solutions which seem to be workable and shall avoid unnecessary hardship and disputes.

- ***Principles of European Family Law Regarding Divorce and Maintenance Between Former Spouses.*** – Katharina Boele-Woelki, Walter Pintens, **Frédérique Ferrand**, Cristina González-Beilfuss, Maarit Jänterä-Jareborg, Nigel Lowe, Dieter Martiny. – Anvers/Oxford : Intersentia, 2004. – 170 p. – (European Family Law : 7.)

Publisher's summary: The CEFL presents its first Principles of European Family Law in the field of divorce and maintenance between former spouses. The Principles aim to bestow the most suitable means for the harmonisation of family laws in Europe. In this respect they may serve as a frame of reference for national, European and international legislatures alike.

2.3. Participation à des programmes et projets européens

Depuis 2017, l'EDIEC s'est vu attribuer plusieurs financements européens proposés par les programmes *Justice*, *Erasmus+* ou *Horizon 2020*.

2.3.1. Le projet EPAPFR



Le projet européen EPAPFR (*Plateforme européenne pour l'accès aux droits personnels et familiaux en Europe*) a pour objectif de contribuer à l'accompagnement de toute personne confrontée à des difficultés relatives au droit international privé de la famille en Europe (UE) en favorisant la coordination et la coopération des dispositifs juridiques, médicaux et sociaux implantés sur le territoire

des États membres, qu'ils soient de nature associative ou institutionnelle. Ce projet s'inscrit dans le cadre du *Programme Justice* de l'Union établi pour la période 2014-2020. Le *Programme Justice* finance des actions ayant une valeur ajoutée européenne qui contribuent à la poursuite de la mise en place d'un espace européen de justice.



Le projet EPAPFR soutient la mise en œuvre des instruments européens de droit international privé de la famille, et tout particulièrement la directive 2008/52/EC du 21 mai 2008 sur certains aspects de la médiation en matière civile et commerciale, le règlement Successions du 4 juill. 2012, le règlement Bruxelles II bis du 27 nov. 2003 en matière matrimoniale et de responsabilité parentale, la Convention de La Haye du 19 oct. 1996 en matière de responsabilité parentale et de protection des enfants, et le règlement Rome III du 20 déc. 2010 mettant en place une coopération renforcée en matière de loi applicable au divorce et à la séparation de corps.

Sept partenaires participent à ce projet à travers l'Europe et sont bénéficiaires des fonds européens :

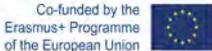
- le [Centre de recherche sur le droit international privé \(CREDIP\)](#) ;
- l'[Association pour le droit des étrangers \(ADDE, Bruxelles\)](#) ;
- le [Service social international \(SSI, Veliko Tarnovo, Bulgarie\)](#) ;
- la [Faculté de Droit de l'Université de Liège \(ULg\)](#) ;
- le [Deutsches Institut für Jugendhilfe und Familienrecht \(DIJUF, Heidelberg\)](#) ;
- le [Dipartimento di Scienze giuridiche dell'Università degli Studi di Verona](#),
- et l'association [Femmes informations juridiques internationales \(FIJI, Lyon\)](#), porteur du projet.

Le projet EPAPFR consiste à :

- mettre en relation des services d'accès aux droits spécialisés en droit international privé agissant au plus près des bénéficiaires dans le but de faciliter l'accès effectif à la justice dans ce domaine,
- promouvoir la formation des professionnels et l'information des bénéficiaires,
- et encourager le partage d'expérience et de connaissance entre acteurs institutionnels et de terrain des différents États membres.

Le projet, doté d'un financement européen de **283 000 euros** (*Grant Agreement N. 764214*), a démarré le 2 octobre 2017, pour une durée de 24 mois, prolongée de 6 mois.

2.3.2. La Chaire Jean Monnet DMOCRIS

 <p>Co-funded by the Erasmus+ Programme of the European Union</p>	
<p>Projet DMOCRIS : Démocratie et intégration dans une Europe en crise Titulaire de la Chaire : Éric Carpano Référence : 587011-EPP-1-2017-1-FR-EPPJMO-CHAIR Financement : 50 000 euros Durée : 3 ans</p>	 <p>Co-funded by the Erasmus+ Programme of the European Union</p>  <p>Chaire Jean Monnet DMOCRIS European Union Paix Justice Intégration Droits Crise libérés Sécessionnisme</p>

Présentation :

À l'heure où le projet européen est en crise et où les démocraties européennes sont traversées par des tentations nationalistes et populistes, il est plus que jamais nécessaire de replacer l'Europe au centre de l'espace public. Tel est l'un des objectifs de cette Chaire en offrant un support institutionnel et financier pour la promotion de l'idée européenne au moyen de différentes actions de **formation (I)** et de **recherche (II)** en région Auvergne-Rhône-Alpes en collaboration avec des partenaires locaux, nationaux et européens (Espagne, Hongrie, Italie).

I. Une formation européenne attractive, de qualité et diversifiée pour tous

La formation aux questions européennes est la première étape de la reconquête de l'espace public. Nous souhaitons, eu égard aux problématiques développées, consolider, professionnaliser, renouveler, ouvrir et diversifier davantage cette offre de formation aux questions européennes.

Consolidation de la formation européenne par l'amélioration et l'approfondissement de la formation

La Chaire Jean Monnet doit permettre de consolider la formation existante en assurant sa pérennisation et son approfondissement et de redynamiser la formation par sa professionnalisation, sa diversification, et le renouvellement des méthodes.

Cohérence et continuité d'un enseignement d'excellence en droit européen

L'un des objectifs de la Chaire est de garantir l'excellence de la formation en droit européen. L'ensemble des enseignements en droit européen, répartis entre la 1^{ère} (L1) et la 5^{ème} année (M2) seront coordonnés par le comité de pilotage et de suivi de la Chaire afin de garantir la cohérence et la continuité du contenu de ces enseignements de telle sorte que tous les étudiants sortant de l'Université Lyon 3 aient reçu une formation suivie en droit européen :

- élaboration collective d'un programme commun
- articulation commune des enseignements
- détermination collective des modalités d'évaluation
- échanges pédagogiques entre les enseignements de droit européen dans le cadre du comité de pilotage et suivi

- partage des expériences entre les étudiants de différents niveaux (L1 à M2).

Pérennisation de la formation

Au cours des dernières années, le droit européen a servi de variable d'ajustement dans de nombreuses spécialités de droit en étant en priorité frappé par une diminution de son volume horaire. Jusqu'en 2016, il existait deux Masters 2 de droit européen : l'un à visée professionnelle (30 étudiants) et l'autre à visée recherche (10 étudiants). Les deux diplômes ont fusionné à la rentrée 2016.

Professionnalisation de la formation

Nous souhaitons renforcer l'attractivité de nos formations en droit européen en proposant un enseignement plus professionnalisant qui passera par la création de deux modules d'enseignement nouveaux dans le master 2 :

- **un séminaire d'insertion professionnelle de 15h** qui doit permettre de faire intervenir des praticiens du droit européen et des politiques européennes ;

- **un séminaire de clinique de droit européen de 15h** qui doit permettre d'encadrer les étudiants dans la participation à une clinique de droit européen en partenariat notamment avec le Groupement d'information et de soutien des immigrés (GISTI) et la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDE) et / ou à des concours européens de plaidoirie (European Law Moot Court / Concours Rousseau).

Renouvellement des méthodes d'enseignement

Le droit européen est, en tant qu'objet original, un laboratoire d'expérimentation des nouvelles formes de normativités. Il doit aussi être prétexte à de nouvelles formes d'enseignement si l'on veut assurer son attractivité et sa diffusion au-delà du cercle restreint des spécialistes :

- favoriser en présentiel l'apprentissage pratique par la mise en situation, l'initiation à la recherche et la pédagogie inversée ;

- introduire un enseignement clinique visant à faire travailler les étudiants sur des cas réels en collaboration avec des ONG ou des cabinets d'avocat ;

- expérimenter un enseignement libre et gratuit, en ligne, accessible non seulement aux étudiants du Master de droit européen mais également à un public plus large : les séminaires de l'Europe en contexte seront filmés et mis en ligne pour être accessibles au plus grand nombre (podcasts des séminaires, vidéos en ligne de cours) : l'objectif est de créer un MOOC Questions européennes pour le grand public d'ici la rentrée 2020 sur la base de ces différents supports.

Diversification de la formation européenne : *L'Europe en contexte*

À l'heure actuelle, nos enseignements en droit européen sont exclusivement centrés sur la seule dimension juridique. La complexité du processus d'intégration européenne et les différentes figures de la crise européenne démontrent qu'il n'est plus possible de penser l'intégration européenne au seul prisme du phénomène juridique. Une approche contextuelle du droit européen est plus que jamais nécessaire.

La création d'un séminaire « ***Europe en contexte*** » de 16h déclinera une problématique transversale, d'un point de vue pluridisciplinaire, au travers de la participation de différents intervenants. Pour plus de cohérence entre la recherche et la formation, ce séminaire transversal s'inscrira dans la thématique annuelle de travail de la Chaire : par exemple, pour l'année 2017-2018, la sous-thématique annuelle retenue est « Identités et intégration » et le séminaire comportera 8 interventions de 2h sur ce thème en lien avec les recherches menées par les membres de l'équipe.

Cet enseignement doit faire le lien entre la recherche et l'enseignement en servant de support à la diffusion généraliste des recherches menées dans le cadre des thématiques annuelles.

Formation continue : Ouverture de la formation européenne vers la société civile (Activités supplémentaires)

Le deuxième objectif de formation de la Chaire Jean Monnet est la diversification de la formation aux questions européennes et son ouverture vers la société civile. Le projet européen souffre singulièrement d'un déficit de pédagogie ce qui affecte résolument la place de l'idée européenne dans l'espace public. Trois actions spécifiques seront financées par la Chaire Jean Monnet :

- Un **cycle de formation de 20h** en partenariat avec le Rectorat de Lyon à destination des enseignants du secondaire (collège et lycée) sur les questions européennes (à partir de septembre 2018)

- Un **cycle de biennale (2017-2018 et 2019-2020)** : conférences de 20h sur l'Europe, accessible aux adultes sans condition de diplôme dans le cadre de la formation continue Lettres/Langues/Philosophie. Cet enseignement fera également le lien entre la recherche et l'enseignement en servant de support à la diffusion généraliste des recherches menées dans le cadre des thématiques annuelles.

- Une **journée sur « L'état de l'Union »** en partenariat avec la presse locale, les médias locaux (Euronews et Télévision Lyon Métropole) et les collectivités territoriales.

Université d'été visant à l'intégration des doctorants : séminaire doctoral d'été (début juillet) – Incubateur de recherche en partenariat et en alternance avec l'Università di Napoli-Parthénope

Pendant près de 25 ans l'Université Jean Moulin Lyon 3 a organisé une Université européenne d'été sur l'Europe. Le professeur Eric Carpano en fut le directeur de 2008 à 2011. Par manque de moyens financiers, cette université d'été a été interrompue en 2011. Il s'agit de relancer ce projet en le réorientant vers un séminaire doctoral d'été et la constitution d'un réseau européen de jeunes chercheurs. Cette université doctorale d'été aura lieu en alternance entre Lyon et Naples.

Ces activités de formation seront appuyées par la publication d'un **ouvrage généraliste sur les *Grandes notions du droit européen***, PUF, Paris (septembre 2019/septembre 2020) réalisé en collaboration avec Éric Carpano, Gaëlle Marti et Bernadette Le Baut-Ferrarese.

II. Soutenir une recherche d'excellence sur le thème « Démocratie et intégration dans une Union en crise »

Le second volet de la Chaire DMOCRIS vise à soutenir une **recherche d'excellence sur le thème de la crise de la démocratie et de l'intégration en Europe**. Cette recherche vise trois objectifs :

- Approfondir les connaissances liées au développement de l'intégration européenne dans le cadre des crises nationales et européennes de la démocratie et de l'intégration ;
- Construire un réseau de partenaires visant à la constitution d'un pôle d'expertise européen sur la crise démocratique et de l'intégration (D-CrisNet : democris network) ;
- Associer et intégrer les jeunes chercheurs (doctorants) dans ce réseau européen.

Ces recherches donneront lieu à différents types de **manifestations scientifiques** :

- colloques internationaux ;
- ateliers de recherche ;
- conférences ;
- séminaires doctoraux.

Cette recherche s'articulera autour de **trois sous-thèmes** distincts au cours des trois années de la durée de la Chaire :

- **Identités et intégration (2017-2019)** : Ce projet vise à confronter la résurgence des revendications identitaires nationales avec la possibilité de construire une identité européenne qui servirait de catalyseur à l'intégration européenne. Ces revendications identitaires (indépendantistes, autonomistes, nationalistes) sont sources de fragmentation de l'Union alors même que l'Union tente de s'imposer comme une puissance dans l'ordre international. Dans le cadre de cette recherche il s'agit ainsi d'interroger l'avenir de la construction européenne dans un espace fragmenté et pluriel et de réfléchir à des modèles alternatifs pour repenser l'unité dans la diversité. Ce thème « Identités et intégration » (IDTCRIS) sera également le support d'un **Projet Jean Monnet** par ailleurs présenté en partenariat avec la Casa de Velázquez (Madrid) et l'Università di Napoli-Parthenope (Italie). Ce thème sera décliné dans le cadre de trois séminaires organisés à Madrid, Naples et Budapest et un colloque final à Lyon.

- **Migrations et citoyenneté (2018-2019)** : Le thème vise à appréhender la crise migratoire en Europe dans le contexte plus large de la crise de l'intégration européenne et des questions qu'elle soulève, du point de vue institutionnel, juridique et politique, en termes d'identité, de solidarité et de citoyenneté

- **Démocratie et marché (2019-2020)** : Il s'agit d'interroger dans le contexte de la crise économique et budgétaire européenne l'articulation des exigences de démocratie et de marché dans la construction européenne.

Ces différentes thématiques ont donné lieu à la publication de **deux ouvrages** :

- *L'exception en droit de l'Union européenne*, actes du colloque d'octobre 2017, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2019.

- *Quel État de droit dans une Europe en crise ?* [Revue des droits et libertés fondamentaux](#) (RLDF en ligne), 2019.

Programme Erasmus+ | Activités Jean Monnet | Chaires Jean Monnet

Une chaire Jean Monnet est un poste d'enseignement spécialisé dans les études sur l'Union européenne pour les professeurs d'université. Chaque chaire Jean Monnet ne peut être occupée que par un seul professeur, qui doit dispenser au minimum 90 heures d'enseignement par année universitaire sur une période de trois années consécutives. En outre, le titulaire de la chaire doit effectuer au moins une activité supplémentaire par année universitaire.

Ce qui est soutenu

Activités principales (minimum 90 heures par année universitaire)

- approfondir l'enseignement dans le domaine des études européennes dans le cadre du programme officiel d'un établissement d'enseignement supérieur;
- fournir un enseignement approfondi sur les questions européennes aux futurs professionnels de domaines de plus en plus recherchés sur le marché du travail.

Activités supplémentaires

- dispenser un enseignement/des conférences à des étudiants d'autres départements (par exemple architecture, médecine, etc.) pour mieux les préparer à leur future vie professionnelle ;
- encourager, conseiller et encadrer la nouvelle génération d'enseignants et de chercheurs sur les sujets européens ;
- conduire, contrôler et superviser la recherche sur des sujets européens pour d'autres niveaux d'enseignement, tels que la formation des enseignants et l'enseignement obligatoire ;
- participer à des conférences, séminaires/webinaires, ateliers, etc. ciblant les décideurs politiques aux niveaux local, régional et national, ainsi que la société civile.

Soutien disponible

Le montant maximal de la subvention s'élève à **50 000 EUR**. Ce montant peut représenter au maximum **75 %** du coût éligible total de la chaire Jean Monnet.

2.3.3. L'action Marie Skłodowska-Curie **Transition Governance and Law (2019-2022)**



This project entitled “[NGOs & Transition Governance in Law](#)”, or abbreviated “TransGov & Law” or TGL, aims to study **the role of NGOs in the governance of the energy transition from a legal point of view.**

In international law, the energy transition appears implicitly in Article 2 of the Paris Agreement on Climate, as one of the viable solutions likely to favor the realization of the long-term objective of limiting the rise of the average global temperature to 2° C compared to the pre-industrial level. This Agreement calls for, particularly about Articles 10 to 16, the establishment of a Global Partnership between the various actors involved in the fight against climate change. The TGL project is part of this perspective by focusing specifically on the issue of the participation of civil society (NGOs) in the implementation of the energy transition.

The energy transition is part of the European Union's realization of an “Energy Union”, which is one of the ten priorities of this organization for 2014-2019, based on three pillars. However, the success of this transition depends on the participation of all stakeholders, whether public (States, local authorities ...) or private (civil society, NGOs, companies, etc.).

The study of the phenomenon of climate change and its consequences for the future of the planet mobilizes the researchers of the exact sciences as much as those of the human and social sciences. Lawyers must take their full part, especially in international law (seeing that it is a global problem), but also in European law and in French and comparative law. It is important to reflect on the role of the various actors, particularly the NGOs, the rules adopted or to be adopted, the areas covered and the modalities for implementing the energy transition. I engaged in such research as part of my PhD thesis, in which I demonstrated that although the reconciliation of environmental and economic goals remains of great interest in the context of the exploitation of natural resources, it must nevertheless now be integrated into a larger framework of the energy transition. I wish to develop this reflection by orienting it on the role of the NGOs in the governance of the energy transition; a theme that is only very little explored by the legal doctrine but appearing fundamental for its success.

The TGL project aims to identify, question, and examine the role of NGOs in, at the same time, the manufacture and implementation of energy law resulting from the energy transition commitment. The new energy system, which must be set up at the international, European and national levels, derives from the legal rules. The energy transition is, in other words, mainly a legal transition. The question of the governance of this transition therefore arises. It first raises the question of the emergence of an energy democracy: should States be the only ones to participate in this transition? It then raises the question of the reciprocal role of soft law and hard law, as well as their possible interactions in the governance of the energy transition. Based on the observation that the implementation of the latter depends to a large extent on the involvement of NGOs, the TGL project intends to show that this involvement can only be effective if certain mechanisms are put in place to this effect. Most of these mechanisms are directly related to State action, which should be verified. It is in light of these mechanisms that the analysis of the role of NGOs, as responsible partners of governments in the implementation of a sustainable transition, can be identified. But again, it is questionable whether, since the Paris Climate Agreement, States have put in place formal procedures and mechanisms for the involvement of NGOs at all levels, both in terms of rules only for the application of these rules. Finally, in the event that measures have been taken, is there a framework for dialogue or public debate conducive to the expression, training and contribution of NGOs in this process, and then favorable to the constitution of a network of exchange and institutional partnership on the energy transition? My work will finally lead to reflect

on the role of NGOs in the implementation *stricto sensu* of the energy transition. From this perspective, it will be necessary to find out whether the NGOs have put in place instruments for evaluating public policies on energy transition, likely to affect the whole process. In this context, it will also be asked whether the NGO-specific instruments of action promote the formation of advisory groups and take into consideration the jurisdictional procedures that guarantee the public interest, or private interests, in the area of energy transition. This analysis will also focus on the ambivalent role of NGOs in energy transition, especially when it comes to lobbies for sensitive issues.

[Dr. Aubin NZAOU](#)

Supervisors :

- **[Professor Victor B. Flatt](#)**: Dwight Olds Chair in Law and Director of the [Center for the Environment, Energy and Natural Resources \(EENR\)](#) at the University of Houston
- **Professor Bernadette Le Baut-Ferrarese**: Member of the [Center for European Studies \(CEE\)](#) at University of Lyon, Director of the Master degree “Climate Change Law” and co-director of the Master Degree “European Business Law”, where she teaches in European energy law; member of the “Pau Droit Energie Consortium”, a partnership network of public and private actors in the energy transition, as well as the French Association of Energy Law (AFDEN).

This project has received funding from the European Union’s Horizon 2020 research and innovation programme under the Marie Skłodowska-Curie grant agreement No 845118.

L’Action Marie Sklodowska-Curie (MSC), Individual fellowship (IF)

Son objectif est de renforcer le potentiel créatif et innovant des chercheurs expérimentés souhaitant diversifier leurs compétences individuelles à travers la formation, la mobilité internationale et intersectorielle avancées.

Elle permet ici de développer, ou de relancer, la carrière des chercheurs qui montrent un grand potentiel, compte tenu de leur expérience.

2.3.4. L'action Jean Monnet Migration And Asylum Policies Systems (Maps) Network



Co-funded by the
Erasmus+ Programme
of the European Union

Jean Monnet Network on MIGRATION AND ASYLUM POLICIES SYSTEMS (MAPS, n° 599856-EPP-1-2018-1-IT-EPPJMO-NETWORK) is born within the context of the past experiences of Jean Monnet activities carried out in University of Naples “L’Orientale”. European universities have joined this project, including: National and Kapodistrian University of Athens; University of A Coruña; University Jean Moulin Lyon 3; University of Malta; Universität Innsbruck; Queen Mary University London; University Goce Delchev; University Sarajevo School of Science and Technology (SSST); Stiftung Europa-Universität Viadrina Frankfurt (Oder).

MAPS aim to create an international platform of know-how on legal tools and best practices for stakeholders and in order to provide a coherent framework for risk assessment and sustainable management of different implementation on migration and asylum policies in EU member States. This project is committed to promote both new content and new research and debating activities at international as well as national level in the field of the European integration studies. In particular, a comparative research will investigate differences in the asylum and migration laws and policies of Member States including their implementation under stress as a consequence of the ongoing crises in Syria, Iraq, Central and East Africa.

Starting from EU proposal of May 4, 2016 to amend the asylum system, Dublin IV, MAPS aims at highlighting key changes relating to general principles and safeguards of asylum system and the Corrective Allocation Mechanism (CAM) as regards as clearly differentiate between deficiencies in the legal design of the system and in its implementation, analysing weaknesses and the compliance with international law obligations to protect asylum claimants, refugees and migrants in general. MAPS purpose is to become a reference points in the European Union on migration/asylum issues areas and will take the role of multipliers and disseminate knowledge at national as international level through collecting and capitalizing information as well as provide analysis and perspectives on best practices.

At present, there is a lack of coordination between the academic institutions, the policy-makers and the civil society organizations specialized in migration and asylum seekers at national as international level, and different implementation systems of reception, asylum and inclusion policies in EU member States imply the restrain of migrants’ integration process.

Among the main activities:

- teaching and e-learning;
- research groups on specific issues;
- international events (seminars, workshops and summer schools).

23-24 septembre 2019 – Napoli

Réunion de lancement du projet avec la participation de Gaëlle Marti (CEE) et Almodis Peyre (CDI)

PROJECT COORDINATOR – CHIEF LEADER

University of Naples “L’Orientale” – Prof. Giuseppe Cataldi

PROJECT STEERING COMMITTEE

University of Naples “L’Orientale” – Prof. Giuseppe Cataldi

National and Kapodistrian University of Athens – Prof. Maria Gavouneli;

The University of A Coruña – José Manuel SOBRINO HEREDIA;

University Jean Moulin Lyon 3 – Dr. Kiara NERI;

University of Malta – Dr. Ivan Sammut;

Universität Innsbruck – Innsbruck University – Prof.Dr. Peter Hilpold;

Queen Mary University London – Dr Violeta Moreno-Lax;

University Goce Delchev – Ana Nikodinovska Krstevska;

University Sarajevo School of Science and Technology – SSST – Dr. Maja Savic-Bojanic;

Stiftung Europa-Universität Viadrina Frankfurt (Oder) (Foundation European University Viadrina

Frankfurt (Oder), Prof. Dr iur. Jens Lowitzsch

DEPUTY COORDINATORS

Dr Michele Corleto, researcher in international law – University Pegaso

Dr Marco Fasciglione, researcher in international law – CNR/IRISS

Dr Marianna Pace, Postdoctoral Research Fellow in international law, University of Naples “L’Orientale”

PROJECT MANAGER

- Prof. Anna De Meo
- Prof. Luigi Mascilli Migliorini
- Prof. Maria Cristina Ercolessi
- Prof. Fabio Amato
- Prof. Anna Liguori
- Prof. Adele Del Guercio
- Prof. Miguel Mellino
- Prof. Daniela Pioppi

TEACHING STAFF

Staff member Partner: National and Kapodistrian University of Athens – Prof. Maria Gavouneli;

The University of A Coruña – José Manuel SOBRINO HEREDIA;

University Jean Moulin Lyon 3 – Dr. Kiara NERI;

University of Malta – Dr. Ivan Sammut;

Universität Innsbruck – Innsbruck University – Prof.Dr. Peter Hilpold;

Queen Mary University London – Dr Violeta Moreno-Lax;

University Goce Delchev – Ana Nikodinovska Krstevska;

University Sarajevo School of Science and Technology – SSST – Dr. Maja Savic-Bojanic;

Stiftung Europa-Universität Viadrina Frankfurt (Oder) (Foundation European University Viadrina

Frankfurt (Oder)), Prof. Dr iur. Jens Lowitzsch

RESEARCH TEAMS

Research team Unior: Prof. Anna De Meo; Prof. Luigi Mascilli Migliorini; Prof. Maria Cristina Ercolessi; Prof. Fabio Amato; Prof. Anna Liguori; Prof. Adele Del Guercio; Prof. Miguel Mellino; Prof. Daniela Pioppi; Prof. Valentina Grado; Dr Marianna Pace; Dr Angela Pacelli; Dr Anna Fazzini, Dr Giuliana Doria, Dr Michele Corleto, Dr Marco Fasciglione, Dr Valentina Rossi, Dr Giorgia Bevilacqua, Prof. Oriana Capezio

EXECUTIVE COMMITTEE

Giuliana Doria, Phd candidate – University of Naples “L’Orientale” (Tutor); Anna Fazzini, Phd candidate

– University of Naples “L’Orientale” (Tutor); Angela Pacelli, Phd candidate – University of Naples

“L’Orientale” (Tutor); Lorenzo Riccio, Phd candidate – University of Naples “L’Orientale” (Tutor)

PROJECT MANAGER

Dr. Benedetta Bovenzi, University of Naples “L’Orientale”

2.4. Le projet ANR MERCRO 2016-2021

La mer à la croisée des chemins : l'impact juridique de la superposition de régimes juridiques sur l'effectivité de la police en mer | The sea at the crossroad: the legal repercussions of the superposition of legal regimes on the effectivity of the police at sea



Responsable scientifique et technique et coordinatrice du projet : Kiara NERI, Maître de conférences HDR

La mer a toujours été un enjeu majeur pour les États et pour la communauté internationale, mais on constate qu'aujourd'hui plus que jamais, la mer est le lieu de tous les défis (économique, sécuritaire, environnemental, humain, etc.). Le défi sécuritaire est devenu un enjeu majeur pour l'Europe, le présent projet propose de se concentrer sur la criminalité en mer et sur les entraves juridiques à l'efficacité de la police sur cet espace. En effet, la porteuse du projet a eu l'occasion de constater, dans des travaux de recherches antérieurs¹, l'existence d'un nombre important de règles internationales applicable à la lutte contre la criminalité en mer, aggravée par la multiplication des acteurs de la répression. C'est précisément cet enchevêtrement de régimes juridiques distincts qui va être à l'origine de la grande complexité pour les États d'agir en mer. L'objectif recherché sera ainsi d'étudier l'impact de la superposition de corps de règles de droit international sur l'efficacité de la police en mer et de préconiser des solutions.

L'hypothèse de recherche est la suivante : le morcellement et la sectorialisation du droit de la mer et la superposition de régimes juridiques distincts entravent l'efficacité de la lutte contre la criminalité en mer. Le projet se concentrera ainsi sur les effets du morcellement et étudiera des solutions potentielles, telles que le recours au Conseil de sécurité des Nations Unies. Les verrous scientifiques et les défis techniques reposent sur la manière dont la doctrine internationaliste approche depuis plus d'un siècle le droit de la mer. En effet, les chercheurs se sont spécialisés dans un domaine précis du droit de la mer, ou dans une zone géographique, ou encore dans la lutte contre un crime en particulier. Dès lors, la difficulté méthodologique sera de dépasser ce cloisonnement des savoirs et des scientifiques, hérités du morcellement du droit et de penser la lutte contre la criminalité en mer dans sa globalité.

L'objectif du projet sera de produire des résultats scientifiques importants et de faire évoluer l'état de l'art sur la question.

- Deux ouvrages scientifiques seront publiés à la suite de la tenue des conférences internationales, ainsi qu'un article dans une revue scientifique de rang A.
- Le projet s'est fixé des objectifs pratiques afin que les résultats soient connus des praticiens (décideurs et acteurs de la police en mer), mais surtout qu'ils soient adaptés aux problématiques qu'ils rencontrent et qu'ils leur proposent des solutions concrètes et pratiques.
- Dès lors, le projet procèdera au recensement complet des règles et régimes juridiques de droit international applicables à la lutte contre la criminalité en mer. Ce recensement s'accompagnera de la rédaction d'un rapport et d'un tableau synthétique diffusé auprès des praticiens.
- Par ailleurs, les membres du projet s'engagent à rédiger des recommandations contenant une série de solutions pratiques aux problématiques envisagées.

Le projet de recherche MERCRO (ANR-18-CE39-0012-01), d'une durée de 3 ans, est doté d'une subvention de **230 000 euros**. Pour suivre le projet : <http://ediec.univ-lyon3.fr/mercro-2019-21/>

11 mars 2019 – « L'adaptation du droit de la mer aux enjeux contemporains », Conférence du Commissaire général **Thierry Duchesne** et Première réunion du projet.

¹ Neri (K.) / dir., *Le Conseil de sécurité des nations unies et la mer / United Nations Security Council and the Sea*, Naples, L'Editoriale Scientifica, 2018, 320 p. ; Neri (K.), « La responsabilité de l'État dans le cadre des opérations d'interdiction maritime », p. 557-608 in *La criminalité en mer / Criminal acts at sea*, dir. K. Trapp, E. Papastavridis, Centre de recherche et d'études, Académie de droit international de La Haye, Martinus Nijhoff, 2014 ; Neri (K.), *L'emploi de la force en mer*, Bruxelles, Bruylant, 2013, 625 p.

2.5. Les partenariats en droit international public

2.5.1. Partenariat de Nice

Partenariat sous la conduite du Professeur Doumbé-Billé, sur la sécurité collective, thème de 2017.

2.5.2. Partenariat **Utique** : Le droit international actuel est-il sécurisant ?

Financement

Le **PHC-Utique** (Partenariat Hubert Curien – Programme Utique) permet d'allouer aux actions retenues deux enveloppes financières (française et tunisienne, avec Campus France comme opérateur) pour la mobilité des enseignants-chercheurs et de doctorants, auxquelles s'ajoute une subvention logistique.

Rappel du contexte de la coopération

Un accord interuniversitaire lie les Universités de Lyon 3 et Carthage depuis quelques années. Il est d'application générale, impliquant l'ensemble des composantes des deux universités. Il vient institutionnaliser des rapports plus anciens qui se sont noués entre la FSJPST et la Faculté de Droit – Lyon 3. Il est cependant jusque-là limité à des échanges de professeurs, à des participations réciproques aux rencontres scientifiques et à permettre à des étudiants de s'inscrire en Master ou en Doctorat.

C'est donc très naturellement, que dans le champ du droit international, où elle fut expérimentée du reste à l'origine, cette coopération s'est institutionnalisée progressivement entre le CDI et le LR-DIERME (Laboratoire de recherches en droit international et européen et Relations Maghreb-Europe). Les deux centres ont mis en place un partenariat informel depuis 2013 sur la formation à la recherche de leurs doctorants, l'organisation de rencontres scientifiques et l'appui aux activités d'enseignement et d'encadrement. Dans ce cadre, qui prévoit alternativement un séjour des équipes de doctorants, chercheurs et professeurs dans l'une et autre des deux universités, deux rencontres scientifiques ont déjà eu lieu (« Révolutions et Droit international », oct. 2014 ; « Les étrangers devant le droit international », avr. 2015).

Objectif

Dans un ordre international qui se définit dans le cadre d'une relation triangulaire entre paix, sécurité et développement, le champ du droit international se développe aussi par rapport aux interconnexions des dimensions politiques, économiques et humaines du système international.

En ce sens les objectifs du millénaire ont constitué l'un de ces cadres stimulants pour sortir l'humanité de la misère, de la précarité, de l'insécurité et de tout ce qui constitue phénomène « abject et déshumanisant ». Mais le constat est sévère : les menaces sur la paix et la sécurité internationales persistent et envahissent de nouveaux espaces. En effet, le monde est aux prises de nouvelles formes de conflictualité où l'on ne saurait se contenter des seules qualifications politico-juridiques existantes de conflits asymétriques, d'agression, de terrorisme, et encore moins de rivalités de pouvoirs autour des territoires et les ressources pour les résoudre.

La région euro-méditerranéenne est au cœur de ces préoccupations de sécurité mondiale. Elle est même de plus en plus le scénario d'attaques sanglantes contre ses populations civiles, ses équilibres régionaux et ses systèmes de valeurs démocratiques. Paris, Bruxelles, Tunis jusqu'à Bamako, l'état de la région interpelle plus que jamais sur la capacité des États à agir par le droit contre la déferlante de violence et d'insécurité. Autant de raisons pour s'interroger sur la perception et l'efficacité du droit international actuel à garantir le bien du monde.

Au cœur de dynamiques de plus en plus plurielles (territoriales, culturelles, identitaires, financières) qui s'autonomisent et restructurent l'ordre politico-juridique actuel, les concepts et instruments juridiques de régulation des différends internationaux, de sécurité collective, de gestion de crises, ou de lutte contre les groupes terroristes sont sans cesse mis à rude épreuve. Les États n'ont guère le choix: il faut agir inventer de nouvelles règles d'engagement et surtout envisager autrement les rapport du droit international à la sécurité.

Bien sûr, afin de mieux répondre à ces nouvelles formes de menaces qui s'étendent à divers domaines de la sécurité, de l'immigration, du problème des réfugiés, du réchauffement climatique et des menaces climatiques et biologiques, ou encore des menaces de prolifération des armes légères, les États de la région et les organisations internationales mettent en place de nouvelles formes de stratégies, d'alliances, mais aussi de mesures et de méthodes répressives conventionnelles pour faire face au caractère protéiforme de la menace. Cependant, l'éventail des règles et mesures pratiques prises dans ce sens n'a pas permis d'améliorer sensiblement l'état du monde. Il s'agit actuellement encore d'un droit de fronts alors que la menace est plurielle et diffuse et qui nécessite un pouvoir d'action différencié et plus efficace.

L'ordre international est traversé par des problèmes de qualification, d'application et d'adaptation des composantes du droit international de la sécurité. Dès lors, il est plus que nécessaire de savoir comment il réagit face à ces réalités complexes, transnationales et surtout pluri-dynamiques qui le traversent. En somme, il sera question de savoir si les mécanismes du droit international de la paix et de la sécurité sont à même toujours de porter les objectifs de base de paix, de sécurité, de développement durable et d'humanité.

Séminaires de recherche :

- Lyon, mai-juin 2018 ;
- Tunis, octobre 2018 ;
- Lyon, mai 2019 ;
- Tunis, novembre 2019.

3. MANIFESTATIONS SCIENTIFIQUES

3.1. Colloques, journées d'études, ateliers et conférences

3.1.1. Suivi 2019 des manifestations antérieures



12 et 13 octobre 2017 – UJML3, Amphi Huvelin
L'exception en droit de l'Union

Colloque organisé par le CEE, avec le soutien de l'EDIEC, de l'EDD et de la Commission Recherche de l'UJML3 (dir. sc. Éric Carpano, Gaëlle Marti).



Les actes sont parus en 2019 aux [Presses universitaires de Rennes](#) :



CARPANO (É.), MARTI (G.) / dir. – *L'exception en droit de l'Union européenne*. – Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2019. – 374 p.



11 et 12 octobre 2018 – UJML3, Amphi Huvelin Quel État de droit dans une Europe en crise ?



Colloque international organisé par le **CEE** (dir. sc. **Éric Carpano**, **Marie-Laure Basilien-Gainche**, EDPL), avec le soutien de la **Commission européenne (Chaire Jean Monnet DMOCRIS)**, de la **Commission Recherche de l'UJML3**, de l'**Institut universitaire de France**, de la **Mission de recherche Droit et Justice** et de l'**EDIEC**, en partenariat avec l'**Équipe de droit public de Lyon** et la **Casa de Velázquez** (Programme

Identités).

- **Vidéos en ligne** : <https://youtu.be/2kKVlxF4LOg?list=PLLtQXumaY4yu-iRWwPis9oE1qhfJVyaYz>
- **Publication** : les actes sont parus à la *Revue des droits et libertés fondamentaux*, en ligne <<http://www.revuedlf.com/dossier/quel-etat-de-droit-dans-une-europe-en-crise/>>, et sont accessibles directement en cliquant sur les liens ci-dessous.

Propos introductifs

– L'État de droit en Europe, les figures de la crise, **Éric Carpano** (université Lyon 3)

Panel n° 1 – L'État de droit, un modèle européen ?

- État de droit et valeurs de l'Union européenne, **Romain Tinière** (université Grenoble-Alpes)
- La protection de l'État de droit par la Convention européenne des droits de l'homme - La Cour européenne et l'exigence de légalité, **Céline Romainville** (Université catholique de Louvain)
- La protection évolutive de l'État de droit par la Cour de justice de l'Union européenne, **Lauren Blatière** (université de Nantes)

Panel n° 2 – Le contrôle de l'État de droit en Europe

- Le respect de l'État de droit dans l'Union européenne : la Cour de justice à la rescousse ? **Sébastien Platon** (université de Bordeaux)
- L'Union européenne, une Union de droit ? Analyse de la portée du modèle de l'État de droit lors du récent épisode des crises polonaises, **Lucie Laithier** (Administrateur à la Cour de justice, Luxembourg)

Panel n° 3 – L'État de droit à l'épreuve de la crise migratoire

- Du Palais des Droits de l'Homme au Palais Royal : chronique d'un renoncement jurisprudentiel face à l'argument de la crise migratoire, **Louis Imbert** (SciencesPo. Paris)
- La marginalisation du pouvoir législatif dans la politique migratoire de l'Union européenne : défis pour l'État de droit, **Mauro Gatti** (The Hague University of Applied Sciences)
- L'action des acteurs privés à la frontière. Quel État de droit en matière de migrations ? **Marjorie Beulay** (université de Picardie)

Panel n° 4 – L'État de droit et la lutte contre le terrorisme

- Asile et terrorisme – L'insidieuse érosion des statuts de réfugié et de bénéficiaire de la protection subsidiaire, **Catherine Gauthier** (université de Bordeaux)
- Le risque et la Cour européenne des droits de l'homme – Premières esquisses d'une réflexion sur le risque à l'aune des droits fondamentaux, **Frédéric Bouhon** (université de Liège)
- L'Union européenne à l'ère du numérique et la lutte contre le terrorisme : la sécurité au détriment de l'État de droit avec les accords PNR ? **Nina Le Bonniec** (université de Montpellier)

Panel n° 5 – La crise de l'État de droit et le fait religieux

- Le modèle belge de neutralité de l'État, **Marc Uyttendaele** (université libre de Bruxelles)
- Les cours suprêmes à l'épreuve du foulard islamique en milieu scolaire, **Xavier Delgrange** (université libre de Bruxelles).

3.1.2. Manifestations organisées en 2019



10 janvier 2019 – UJML3, Amphi Doucet-Bon
La déréglementation constitutionnelle en Europe

Conférence de spécialité EDD, IDEA, CEE du Professeur Constantin Yanakopoulos (dir. sc. : M. Karpenschif).

31 janvier-3 février 2019 – Ljubljana
European Law Moot Court
Finale régionale



Félicitations à **Jenny Cathiard**, **Adam Mazoyer**, **Hanna Mhamdi**, **Valentine Pellet** et à leur coach **Yassine Chattout**, doctorant au CEE, qui ont dignement représenté la Faculté de droit à la finale régionale du [European Law Moot Court](#), à Ljubljana, du 31 janvier au 3 février 2019. Mention spéciale à Adam Mazoyer, qui figure parmi les 4 meilleurs Avocats généraux de la finale.

L'[Association lyonnaise de droit européen \(Alyde\)](#), organisatrice, remercie la **Faculté de droit** pour le soutien financier apporté à ce projet.



31 janvier 2019 – UJML3, Amphi Huvelin L'état de l'Union 2018-2019



Colloque organisé par le **Master 2 Droit européen des affaires**, avec le soutien de l'[ALYDE](#) et du [CEE](#).



1^{er} février 2019 – UJML3, Amphi Huvelin Les modes alternatifs de règlement des différends et la propriété intellectuelle

Colloque organisé par le [CREDIP](#) (dir. sc. **Nicolas Bouche**), avec le soutien de l'EDIEC, du CREDIP et de la **Commission Recherche** de l'Université Jean Moulin Lyon 3.

Les vidéos sont en ligne sur la [WebTV Lyon 3](#) ou directement accessibles en cliquant sur les liens ci-dessous :

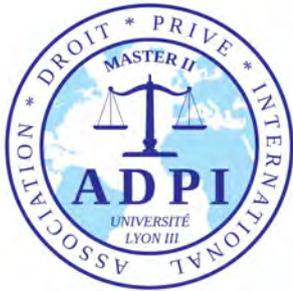
- [Ouverture des travaux](#) | **Nicolas Bouche**, MCF HDR, EDIEC-CREDIP
- [L'arbitrage et la propriété intellectuelle](#) | **Cyril Nourissat**, Professeur, Directeur du CREDIP
- [L'arbitrage UDRP des noms de domaine](#) | **Alexandre Nappey**, Avocat, Scan Avocats
- [La médiation dans le domaine de l'audiovisuel](#) | **Karine Riahi**, Avocat, Spring Legal
- [Aspects procéduraux des MARD dans la propriété intellectuelle](#) | **Olivier Hubert**, Avocat, Barreau de Lyon
- [Aspects internationaux des MARD dans la propriété intellectuelle](#) | **Nicolas Bouche**



Les actes sont parus à la *Revue Lamy Droit des affaires* de mai 2019, *RLDA* 2019/148, n^{os} 6717 à 6719 / dir. **Nicolas Bouche**.



6 mars 2019 – UJML3, Amphi Huvelin
Regards sur le droit international privé
2^e édition



Colloque organisé par l'[Association Droit privé international \(ADPI\)](#), avec le soutien du **CRÉDIP**.



11 mars 2019 – UJML3, Salle Caillemer
L'adaptation du droit de la mer aux enjeux contemporains



Conférence du **Commissaire général Thierry Duchesne** et Première réunion du [projet ANR MERCRO](#) (dir. sc. Kiara Neri, CDI).



11-14 mars 2019 – Friedrich-Alexander-Universität Erlangen-Nürnberg
Le droit civil et la justice civile à l'ère de la numérisation
en France et en Allemagne



Atelier de recherche franco-allemand. – organisé par la FAU, l’IDCEL (dir. sc. **Frédérique Ferrand**) et le CERCRID, avec le soutien de la Faculté de droit de Saint-Étienne et de l’Université franco-allemande.



25-29 mars 2019 – UJML3
Semaine de l'Europe

25 mars 2019 (Manufacture des Tabacs, Amphi H) – Le respect de l'identité nationale des États membres par l'Union européenne – Conférence de Vassilios Skouris, Ancien Président de la CJUE.

26 mars 2019 (Manufacture des Tabacs, Salle 7, 14h-18h) – Enjeux et perspectives des accords de libre-échange de l'Union européenne – Tables rondes / dir. sc. Eftymia Lekkou, Maître de conférences en droit public, CEE

28 mars 2019 (Manufacture des Tabacs, Auditorium Malraux, 18h30) – L'Europe à la barre – pièce de théâtre.

29 mars 2019 (Manufacture des Tabacs, Salle 3, 18h-20h) – 2019, un tournant pour l'Europe – Conférence-débat avec Françoise Grossetête, députée européenne, animée par Eftymia Lekkou.



29 mars 2019 – UJML3, amphi Huvelin
Quel avenir pour le système européen de protection des droits de l'homme ?



Colloque organisé par le **CEE** (dir. sc. **Hélène Surrel** et **Loïc Robert**), en partenariat avec **SciencesPo Lyon**, avec le soutien de l'**EDIEC** et de la **Commission Recherche de l'Université Jean Moulin Lyon 3**.

Les vidéos sont en ligne sur la [Web TV Lyon 3](#) ou en cliquant directement sur les liens ci-dessous :

- [Ouverture](#) | **Hervé de Gaudemar**, Doyen de la Faculté de droit, **Frédérique Ferrand**, Professeure, Directrice de l'EDIEC et **Gaëlle Marti**, Professeure, Directrice adjointe du Centre d'Études Européennes
- [Du Protocole 11 au Protocole 16 : un système en quête de sens](#) | **Frédéric Sudre**, Professeur émérite, Université de Montpellier

Première partie – Un système de protection entre évolution et mutation | sous la présidence de **Jean-Pierre Marguénaud**, Professeur, Université de Limoges

- [La composition de la Cour européenne : la recherche d'un équilibre entre différentes exigences](#) | **Hélène Surrel**, Professeure, Sciences Po Lyon, EDIEC-CEE
- [Les méthodes de travail de la Cour européenne](#) | **Andrea Tamietti**, Greffier adjoint de la quatrième section de la Cour européenne des droits de l'homme
- [Débats](#)
- [Le défi de l'exécution des arrêts de la Cour européenne](#) | **Loïc Robert**, Maître de conférences, EDIEC-CEE
- [Point de vue sur les grandes évolutions du système de protection](#) | **Andrew Drzemczewski**, Professeur invité, School of Law, Middlesex University London, ancien Chef du Service des questions juridiques et des droits de l'homme, Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe
- [Débats](#)

Deuxième partie – La jurisprudence de la Cour, entre acceptation et contestation sous la présidence de **Frédéric Sudre**, Professeur émérite, université de Montpellier

- [La Cour européenne des droits de l'homme en quête d'acceptabilité de ses arrêts](#) | **Frédéric Krenc**, Avocat au barreau de Bruxelles, Chargé d'enseignement, université de Louvain et université Saint-Louis de Bruxelles
- [La jurisprudence de la Cour européenne : une autorité contestée ?](#) | **David Szymczak**, Professeur, Sciences Po Bordeaux
- [La réception de la jurisprudence européenne par le juge français et le juge de l'UE](#)
Le juge judiciaire | **Jean-Pierre Marguénaud**, Professeur, université de Limoges
Le juge administratif | **Christophe Roux**, Professeur, université Lyon 2
Le juge constitutionnel | **Valérie Goesel-Le Bihan**, Professeure, université Lyon 2
Le juge de l'Union européenne | **Laurence Potvin-Solis**, Professeure, université de Caen
- [Conclusions](#) | **Françoise Tulkens**, Ancienne juge et vice-présidente de la Cour EDH

☞ Les actes paraîtront en **2020** chez Anthemis.



2-3 mai 2019 – UJML3, Salle des Professeurs
Le droit international actuel est-il sécurisant ?



Séminaire **PHC Utique** organisé par le **CDI** (dir. sc. **St. Doumbé-Billé**)



13-14 juin 2019 – UJML3, MILC
Démocratie et marché dans une Union en crise
Congrès annuel de la CEDECE-AFEE

Colloque organisé par le **CEE** (dir. sc. **E. Carpano, G. Marti**), avec le soutien de l'**AFEE**, de la **Mission Recherche Droit & Justice**, de la **Commission Recherche UJML3** et de l'**EDIEC**.

Les vidéos sont [en ligne](#) sur cette [chaîne](#)  **YouTube** ou en cliquant sur les images suivantes :



☞ Les actes paraîtront en **2020** chez Bruylant.



17-18 juin 2019 – Rome, École française de Rome
Les identités en conflit en Europe (xxi^e siècle)

Colloque international / coord. sc. **Éric CARPANO**
 Organisation : École française de Rome, École des hautes études hispaniques et ibériques (Casa de Velázquez, Madrid), Université Jean Moulin Lyon 3, **Centre d'études européennes** (CEE, Lyon), [Chaire Jean Monnet Erasmus + Dmocris](#)



4 juillet 2019 – UJML3, Auditorium Malraux
Droit de la concurrence & PI :
quelques questions d'actualité en Europe–USA–Chine

Colloque emlyon business school avec le soutien du **CREDIP** et de l'**EDIEC** (dir. sc. Anne Tercinet, **Cyril Nourissat**).



Les actes sont parus à la *Revue Lamy de la Concurrence* de juillet 2019, Dossier « *Droit de la concurrence et propriété intellectuelle : quelques questions d'actualité* » / dir. Anne Tercinet, *RLC* 2019/85, n^{os} 3613 à 3616, p. 22-46.

Avec les contributions de :

- **Cyril Nourissat**, Actions indemnitaires en droit des pratiques anticoncurrentielles : quelques enseignements procéduraux récents, *RLC* 2019/85, n° 3616, p. 41-46.
- **Édouard Treppoz**, Licence FRAND : regard européen, *RLC* 2019/85, n° 3614, p. 29-34.



15 septembre 2019 – London
International Association for the Protection of Intellectual Property (AIPPI) World Congress

Édouard Treppoz, Vice Chair, *Study questions: Copyright in artificially generated works*



19-20 septembre 2019 – Genève, CEJE
5th Geneva Jean Monnet Doctoral Workshop
Centre d'études juridiques européennes

Ymane Glaoua, Presentation: “Multilateralism or Bilateralism: Intellectual Property rights in a globalized digital era”



Co-funded by the
Erasmus+ Programme
of the European Union

23-24 septembre 2019 – Napoli
Lancement du Projet MAPS



Lancement du Projet de recherche *Migration and Asylum Policies Systems* (n° 599856-EPP-1-2018-1-IT-EPPJMO-NETWORK, Erasmus+ Programme Jean Monnet Activities), porté en France par **Kiara Neri (CDI)**, avec **Gaëlle Marti (CEE)** et **Almodis Peyre (CDI)**.



7 novembre 2019 – Lyon, Centre nautique Tony Bertrand L'utopie

1^{re} journée de l'EDIEC (dir. sc. **Kiara Neri**)

Ouverture | **Frédérique Ferrand**, Professeur, Directrice de l'EDIEC, Directrice de l'IDCEL

Introduction | **Gaëlle Marti**, Professeur, Directrice adjointe du CEE

Regard littéraire | **Benoît Auclerc**, Maître de conférences en littérature française des xx^e et xxi^e siècles, Directeur adjoint du groupe Marge (EA 3712)

Regards juridiques croisés

- Le droit comparé peut-il apporter la paix dans le monde ? | **Laurence Francoz Terminal**, Maître de conférences HDR, Directrice adjointe de l'IDCEL
- L'utopie européenne | **Yassine Chattout**, ATER et **Mathieu Rouy**, Doctorant contractuel, CEE
- L'idéal d'articulation des ordres juridiques à l'épreuve des migrations et de la fermeture des frontières | **Cécile Corso**, Docteur en droit, CREDIP
- La protection internationale de l'environnement : douce utopie ? **Françoise Paccaud**, Docteur en droit, CDI

Conclusion | **Kiara Neri**, Maître de conférences HDR, Directrice du CDI





12 novembre 2019 – UJML3, Amphi Malraux
Le Brexit ou la tragédie britannique

Colloque organisé par l'Association du Double diplôme de droits anglais et français et l'IDCEL (Laurence Francoz Terminal).



29 novembre 2019 – École supérieure du digital Lyon
Les tables rondes de l'ESD
La propriété intellectuelle au service de l'économie numérique



Ymane Glaoua, Communication, « La protection de l'économie numérique par la propriété intellectuelle, aspects légaux et pratiques ».

3.2. Communications à des colloques, journées d'études, conférences et séminaires

BOUCHE (N.).

- « Ouverture des travaux ». – Colloque *Les modes alternatifs de règlement des différends et la propriété intellectuelle* / dir. N. Bouche. – Lyon : UJML3, CREDIP, 1^{er} février 2019.
- « Aspects internationaux des MARD dans la propriété intellectuelle ». – Communication. – Colloque *Les modes alternatifs de règlement des différends et la propriété intellectuelle.* / dir. N. Bouche. – Lyon : UJML3, CREDIP, 1^{er} février 2019.

CARDON (M.), MONGOUACHON (C.). – « Concurrence et démocratie ». – Communication. – Congrès annuel de la CEDECE *Démocratie et marché dans une Union en crise* / dir. **É. Carpano, G. Marti.** – Lyon : UJML3, CEE, 13-14 juin 2019.

CARPANO (É.).

- Coordination scientifique. – Colloque *Les identités en conflit en Europe (xxi^e siècle).* – Rome : École française de Rome, 17-18 juin 2019.
- Présidence de la table ronde « Identités et unité ». – Colloque *Les identités en conflit en Europe (xxi^e siècle)* / coord. sc. **É. Carpano.** – Rome : École française de Rome, 17-18 juin 2019.
- « Introduction : L'Europe en quête d'identités. Éléments de problématique ». – Communication. – Colloque *Les identités en conflit en Europe (xxi^e siècle)* / coord. sc. **É. Carpano.** – Rome : École française de Rome, 17-18 juin 2019.
- Co-direction scientifique. – Congrès annuel de la CEDECE *Démocratie et marché dans une Union en crise.* – Lyon : UJML3, CEE, 13-14 juin 2019.
- « Rapport introductif ». – Communication. – Congrès annuel de la CEDECE *Démocratie et marché dans une Union en crise* / dir. **É. Carpano, G. Marti.** – Lyon : UJML3, CEE, 13-14 juin 2019.

CHATTOUT (Y.). – « Destabilisateur ou intégrateur : la différenciation, une question de degré ». – Journée d'études de la jeune recherche de l'AFEE : *Les limites du droit de l'UE.* – Grenoble : 11 octobre 2019.

CHATTOUT (Y.), ROUY (M.). – « L'utopie européenne ». – Communication. – 1^{re} Journée de l'EDIEC : *L'utopie* / dir. **K. Neri.** – Lyon : CNTB, 7 novembre 2019.

CORSO (C.). – « L'idéal d'articulation des ordres juridiques à l'épreuve des migrations et de la fermeture des frontières ». – Communication. – 1^{re} Journée de l'EDIEC : *L'utopie* / dir. **K. Neri.** – Lyon : CNTB, 7 novembre 2019.

COURTOIS (J.). – Discutante. – Congrès annuel de la CEDECE *Démocratie et marché dans une Union en crise* / dir. **É. Carpano, G. Marti.** – Lyon : UJML3, CEE, 13-14 juin 2019.

CRAVAREZZA (A.). – « La place de l'expertise indépendante en droit du marché ». – Communication. – Congrès annuel de la CEDECE *Démocratie et marché dans une Union en crise* / dir. **É. Carpano, G. Marti.** – Lyon : UJML3, CEE, 13-14 juin 2019.

DURAND (É.). – « Le marché au service des politiques publiques : l'exemple de l'environnement ». – Communication. – Congrès annuel de la CEDECE *Démocratie et marché dans une Union en crise* / dir. **É. Carpano, G. Marti.** – Lyon : UJML3, CEE, 13-14 juin 2019.

DURAND (É.), LE BAUT-FERRARESE (B.). – « La transition énergétique : enjeux juridiques ». – Communication. – Second Workshop MOMENTOM *Énergies nouvelles et société* / coord. sc. P. Schembri, H. Remita. – Paris : MSH Paris Saclay, 21 novembre 2019.

FERRAND (F.).

– « Conclusions ». – Colloque *Les Transversales 2019 – Comment sont motivées les décisions de justice ?* / dir. **J. Heymann**, V. Le Bihan. – Lyon : université Lyon 2, 29 novembre 2019.

– « Allocution d'ouverture ». – 1^{re} Journée de l'EDIEC : *L'utopie* / dir. **K. Neri**. – Lyon : CNTB, 7 novembre 2019.

– « First Appeals in Civil Matters – French Report ». – Communication. – Séminaire *Appeals in Civil Matters*. – Bergen : 11 juin 2019.

– « Le contrôle de proportionnalité : accroissement de la protection des droits fondamentaux ou affaiblissement de la loi ? L'exemple allemand ». – Communication. – Colloque *La réforme de la Cour de cassation*. – Paris : université Paris I, 11 avril 2019.

– « Allocution d'ouverture ». – Colloque *Quel avenir pour le système européen de protection des droits de l'homme ?* / dir. **H. Surrel**, **L. Robert**. – Lyon : UJML3, CEE-SciencesPo, 29 mars 2019.

– « Tendances et mutations en procédure civile comparée ». – *Séminaire de procédure civile*. – Paris : universités Paris I et Paris II, 21 février 2019.

FERRARI-BREEUR (Ch.).

– « Free movement of cultural goods ». – Communication. – *Art Markets: an Integrated Perspective, Thematic School, June 24-28 (Laboratoire de Recherche Historique Rhône-Alpes, Université Lyon 2)*. – Lyon : Valpré Lyon-Écully, 28 juin 2019.

– Member of the scientific committee. – *Art Markets: an Integrated Perspective, Thematic School, June 24-28 (Laboratoire de Recherche Historique Rhône-Alpes, Université Lyon 2)*. – Lyon : Valpré Lyon-Écully, 28 juin 2019.

– Coordinator of the session 5: « Art market and Law ». – *Art Markets: an Integrated Perspective, Thematic School, June 24-28 (Laboratoire de Recherche Historique Rhône-Alpes, Université Lyon 2)*. – Lyon : Valpré Lyon-Écully, 28 juin 2019.

– « La restitution des œuvres d'art par la France ». – Communication. – 6^e séminaire doctoral *France-Brésil : Actualités du droit public français*. – Lyon : UJML3, Faculté de Droit / Universidade de São Paulo, 19 juin 2019.

– « Il diritto di azione nel processo amministrativo francese : le recenti evoluzioni (le droit d'agir dans le procès administratif français : les évolutions récentes) ». – Communication. – Colloque *Profili di Full Jurisdiction : il diritto di azione ne l processo amministrativo*. – Naples : Universitas Mercatorum, 17 juin 2019.

– « Meubles et reconversion du patrimoine public monumental ». – Communication. – Colloque *La reconversion du patrimoine public monumental - Aspects juridiques - L'exemple du Grand Hôtel-Dieu de Lyon*. – Lyon : université Lumière Lyon 2, 8 mars 2019.

FRANÇOISE (M.). – « Le Brexit et ses conséquences en droit international privé ». – Communication. – Colloque *Le Brexit ou la tragicomédie britannique*. – Lyon : UJML3 (Association du Double diplôme de droits anglais et français/IDCEL).

FRANCOZ TERMINAL (L.).

– « Le droit comparé peut-il apporter la paix dans le monde ? ». – Communication. – 1^{re} Journée de l'EDIEC : *L'utopie* / dir. **K. Neri**. – Lyon : CNTB, 7 novembre 2019.

– « La capacité du mineur et la prémajorité au Royaume-Uni ». – Communication. – Colloque *Projet de recherche MSHB JEUVUL, Jeunesse et droit*. – Brest : université de Bretagne occidentale (LabLex), 17-18 octobre 2019.

– « Family law and Religion in France ». – Communication. – 14th Symposium on European family law *Religion and Family Law in Europe, 14-16 March 2019*. – Regensburg : université de Ratisbonne, 14 mars 2019.

GLAOUA (Y.).

– « La protection de l'économie numérique par la propriété intellectuelle, aspects légaux et pratiques ». – *Les tables rondes de l'ESD : La propriété intellectuelle au service de l'économie numérique*. – Lyon : École supérieure du digital Lyon, 29 novembre 2019.

– « Multilateralism or Bilateralism: Intellectual Property rights in a globalized digital era ». – Communication. – 5^e Atelier doctoral Jean Monnet : *Bilateralism vs Multilateralism*. – Genève : Centre d'études juridiques européennes (CEJE), 19-20 septembre 2019.

HEYMANN (J.).

– Co-direction scientifique (avec V. Le Bihan). – Colloque *Les Transversales 2019 : Comment sont motivées les décisions de justice ?* – Lyon : université Lumière Lyon 2, 29 novembre 2019.

– « L'incompréhension de la doctrine et des juges. Études de cas de la CJUE ». – Communication. – Colloque *Les Transversales 2019 : Comment sont motivées les décisions de justice ?* / dir. **J. Heymann**, V. Le Bihan. – Lyon : université Lyon 2, 29 novembre 2019.

– « La motivation en pratique : l'exemple de la protection de la vie privée – Études de décisions de la CJUE. – Colloque *Les Transversales 2019 : Comment sont motivées les décisions de justice ?* / dir. **J. Heymann**, V. Le Bihan. – Lyon : université Lyon 2, 29 novembre 2019.

– « Les exigences du droit de l'Union relative aux clauses d'élection de for. Retour sur un conflit de normes ». – Communication. – Colloque *Les clauses attributives de compétence internationale : de la prévisibilité au désordre* / dir. M. Laazouzi. – Paris 2 (CRDI), 21 novembre 2019.

– « Réflexions sur le rapport entre nationalité et citoyenneté de l'Union après l'arrêt *Tjebbes* de la Cour de justice (aff. C-221/17, Gde Ch.) ». – Conférence. – Lyon : CREDIP, 7 novembre 2019.

HUBERT (O). – Aspects procéduraux des MARD dans la propriété intellectuelle. – Communication. – Colloque *Les modes alternatifs de règlement des différends et la propriété intellectuelle*. / dir. **N. Bouche**. – Lyon : UJML3, CREDIP, 1^{er} février 2019.

KARPENSCHIF (M.). – « Aides d'État et démocratie ». – Communication. – Congrès annuel de la CEDECE *Démocratie et marché dans une Union en crise* / dir. **É. Carpano**, **G. Marti**. – Lyon : UJML3, CEE, 13-14 juin 2019.

LE BAUT-FERRARESE (B.).

– Coordination scientifique. – Colloque *Le Paquet Énergie propre pour tous les citoyens. Enfin la transition énergétique ?* – Bordeaux : Consortium Pau Droit Énergie, 25 octobre 2019.

– Coordination scientifique. – Colloque *Implantations et devenir des installations d'énergie renouvelable*. – Kehl : Consortium Pau Droit Énergie, 7 juin 2019.

– Présidence de table ronde « Les obstacles juridiques à l'implantation des installations d'énergie renouvelable ». – Colloque *Implantations et devenir des installations d'énergie renouvelable*. – Kehl : Consortium Pau Droit Énergie, 7 juin 2019.

LE MOING (R.). – « L'indétermination des notions comme entrave à la qualification des mouvements contestataires en droit. Étude comparée des notions de terrorisme et de résistance ». – Communication. – Colloque *Les enjeux de la qualification des mouvements contestataires*. – Aix-en-Provence : AFNU, 28 février 2019.

MARTI (G.).

– « Introduction ». – 1^{re} Journée de l'EDIEC : *L'utopie* / dir. **K. Neri**. – Lyon : CNTB, 7 novembre 2019.

– « Lieux et modes d'expression du discours politique sur la souveraineté européenne ». – Communication. – Colloque *Souveraineté européenne : du discours politique à une réalité juridique ?* – Toulouse : IRDEIC, 26-27 septembre 2019.

– « Migration and asylum policy system: challenges and perspectives. The French case ». – Présentation. – *Projet MAPS*. – Naples : université Napoli L'Orientale, 23-24 septembre 2019.

– « Union européenne : état des lieux d'un modèle d'intégration juridique en crise(s) ». – Communication. – 6^o séminaire doctoral *France-Brésil : Actualités du droit public français*. – Lyon : UJML3, Faculté de Droit / Universidade de São Paulo, 20 juin 2019.

– « Identité européenne et identités nationales : du conflit au dialogue ». – Communication. – Colloque international *Les identités en conflit en Europe (xxi^e siècle)* / coord. sc. **É. Carpano**. – Rome : École française de Rome, 17-18 juin 2019.

– Codirection scientifique. – Congrès annuel de la CEDECE *Démocratie et marché dans une Union en crise*. – Lyon : UJML3, CEE, 13-14 juin 2019.

– « La Cour de justice de l'Union européenne et les choix de politiques publiques des États ». – Communication. – Congrès annuel de la CEDECE *Démocratie et marché dans une Union en crise* / dir. **É. Carpano, G. Marti**. – Lyon : UJML3, CEE, 13-14 juin 2019.

NDZIÉ (Ch.). – Discutant. – Congrès annuel de la CEDECE *Démocratie et marché dans une Union en crise* / dir. **É. Carpano, G. Marti**. – Lyon : UJML3, EDIEC-CEE, 13-14 juin 2019.

NERI (K.).

– Direction scientifique. – 1^{re} Journée de l'EDIEC : *L'utopie*. – Lyon : CNTB, 7 novembre 2019.

– « Conclusion ». – 1^{re} Journée de l'EDIEC : *L'utopie* / dir. **K. Neri**. – Lyon : CNTB, 7 novembre 2019.

NOURISSAT (C.).

– « Politiques régionales et coopération internationale ». – Communication. – Colloque *Le migrant et sa famille dans un monde globalisé* / dir. H. Fulchiron (ERLJ – CDF). – Lyon : UJML3, 27 novembre 2019.

– « L'incidence du déséquilibre des forces entre parties non réputées faibles ». – Communication. – Colloque *Les clauses attributives de compétence internationale : de la prévisibilité au désordre* / dir. M. Laazouzi. – Paris 2 (CRDI), 21 novembre 2019.

– « Actions indemnitaires en droit des pratiques anticoncurrentielles. Quelques enseignements procéduraux récents. ». – Communication. – Colloque *Droit de la concurrence & PI : quelques questions d'actualité en Europe–USA–Chine*. – Lyon : emlyon business school, Centre Paul Roubier, CREDIP, 4 juillet 2019.

– « L'arbitrage et la propriété intellectuelle ». – Communication. – Colloque *Les modes alternatifs de règlement des différends et la propriété intellectuelle*. / dir. **N. Bouche**. – Lyon : CREDIP, 1^{er} février 2019.

PACCAUD (F.).

- « La protection internationale de l'environnement : douce utopie ? ». – Communication. – 1^{re} Journée de l'EDIEC : *L'utopie* / dir. **K. Neri**. – Lyon : CNTB, 7 novembre 2019.
- « L'intervention revalorisée de la Cour internationale de justice ». – Communication. – XII^e Journée de l'UMR DICE : *L'exécution des décisions de justice*. – Pau : université de Pau, 11 octobre 2019.

PAILLER (L.).

- « L'application de la charte au droit de la coopération judiciaire en matière civile : un bilan en trompe-l'œil ». – Communication. – Colloque *Les 10 ans de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne : bilan et perspectives* / dir. sc. R. Tinière, C. Vial (CRJ/Grenoble et IDEDH/Montpellier). – Grenoble : université Grenoble Alpes, 12-13 décembre 2019.
- « La famille du citoyen européen : circuler, séjourner ». – Communication. – Colloque *Le migrant et sa famille dans un monde globalisé* / dir. H. Fulchiron (ERLJ – CDF). – Lyon : UJML3, 27 novembre 2019.
- « Les clauses d'élection de for à l'épreuve des droits fondamentaux ». – Communication. – Colloque *Les clauses attributives de compétence internationale : de la prévisibilité au désordre* / dir. M. Laazouzi. – Paris 2 (CRDI), 21 novembre 2019.
- « La sensibilité du droit privé ». – Communication. – Colloque *Dura lex sed lex ? À la recherche de la sensibilité en droit* / dir. Q. Ricordel. – Limoges : 17-18 octobre 2019.
- « Secret du délibéré et opinions dissidentes à la Cour EDH ». – Communication. – Colloque *Secret du délibéré et opinions dissidentes* / dir. M. Nicolas-Greciano. – Clermont-Ferrand : 12 avril 2019.

ROBERT (L.).

- « Les fondements de l'espace européen des libertés : vers une unicité des sources ? ». – Communication. – Colloque *L'espace européen des libertés, mythe ou réalité ?* – Lyon : Université catholique de Lyon, 6 décembre 2019.
- « Problèmes de limites ». – Table ronde. – Colloque *Le migrant et sa famille dans un monde globalisé* / dir. H. Fulchiron (ERLJ – CDF). – Lyon : UJML3, 27 novembre 2019.
- « L'identité internationale de l'Europe ». – Communication. – Colloque *Les identités en conflit en Europe (xxi^e siècle)* / coord. sc. **É. Carpano**. – Rome : École française de Rome, 17-18 juin 2019.
- « L'Union européenne et le marché des armes : quelle place pour la démocratie ? ». – Communication. – Congrès annuel de la CEDECE *Démocratie et marché dans une Union en crise* / dir. **É. Carpano, G. Marti**. – Lyon : UJML3, CEE, 13-14 juin 2019.
- Co-direction scientifique. – Colloque *Quel avenir pour le système européen de protection des droits de l'homme ?* – Lyon : UJML3, CEE-SciencesPo, 29 mars 2019.
- « Le défi de l'exécution des arrêts de la Cour européenne ». – Communication. – Colloque *Quel avenir pour le système européen de protection des droits de l'homme ?* / dir. **H. Surrel, L. Robert**. – Lyon : UJML3, CEE-SciencesPo, 29 mars 2019.

ROUY (M.). – Discutant. – Congrès annuel de la CEDECE *Démocratie et marché dans une Union en crise*. – Lyon : UJML3, EDIEC-CEE, 13-14 juin 2019.

SURREL (H.).

- « La motivation en pratique : l'exemple de la protection de la vie privée-Études de décisions – La Cour EDH ». – Colloque *Les Transversales 2019 – Comment sont motivées les décisions de*

justice ? / dir. **J. Heymann**, V. Le Bihan. – Lyon : université Lyon 2, 29 novembre 2019.
– « Protection au titre de la vie privée et familiale ». – Communication. – Colloque *Le migrant et sa famille dans un monde globalisé* / dir. H. Fulchiron (ERLJ – CDF). – Lyon : UJML3, 27 novembre 2019.
– Co-direction scientifique. – Colloque *Quel avenir pour le système européen de protection des droits de l’homme ?* – Lyon : UJML3, CEE-SciencesPo, 29 mars 2019.
– « La composition de la Cour européenne : la recherche d’un équilibre entre différentes exigences ». – Communication. – Colloque *Quel avenir pour le système européen de protection des droits de l’homme ?* / dir. **H. Surrel**, **L. Robert**. – Lyon : UJML3, CEE-SciencesPo, 29 mars 2019.

TREPPOZ (É.).

– « L’imprévisibilité du for élu ». – Communication. – Colloque *Les clauses attributives de compétence internationale : de la prévisibilité au désordre* / dir. M. Laazouzi. – Paris 2 (CRDI), 21 novembre 2019.
– Vice Chair. – « Study questions. – Copyright in artificially generated works ». – Londres : The International Association for the Protection of Intellectual Property (AIPPI) World Congress, 15 septembre 2019.
– « Regards européens sur les licences FRAND ». – Communication. – Colloque *Droit de la concurrence & PI : quelques questions d’actualité en Europe–USA–Chine* / dir. A. Tercinet, **C. Nourissat**. – Lyon : emlyon business school, Centre Paul Roubier, CREDIP, 4 juillet 2019.
– Modérateur. – « Netflix va-t-il tuer le cinéma ? ». – Lyon : Association Écran Droit, mars 2019.
– Panelist. – « Artificial Intelligence and Copyright Law ». – Trilateral Seminar *Changing IP in Changing Europe*. – Paris : avril 2019.
– « Le droit international privé face à la contrefaçon des droits d’auteur sur Internet ». – Communication. – Colloque Association Lex. – Paris : février 2019.

4. ORGANISATION ET VIE DE L'EDIEC

4.1. Soutenances de thèses



- **BARBA Maxime.** – *La langue en droit international privé* – Thèse en droit international privé dirigée par le Professeur **Louis d'Avout** et soutenue le 8 juillet 2019.



- **HAQUIN-SÁENZ Liliana.** – *Le sort des minorités à l'épreuve du droit international contemporain. Constantes et nouveautés.* – Thèse en droit international et relations internationales dirigée par le Professeur **Stéphane Dombé-Billé** et soutenue le 5 avril 2019.

- **LHADI Jérémy.** – *L'influence des normes européennes sur la procédure civile d'appel avec représentation obligatoire française.* – Thèse en droit privé dirigée par le Professeur **Cyril Nourissat** et soutenue le 10 décembre 2019.



- **MAULET Léa.** – *L'office de la Grande chambre de la Cour européenne des droits de l'Homme.* – Thèse en droit international, européen et comparé dirigée par le Professeur **Hélène Surrel** et soutenue le 4 décembre 2019.

4.2. Prix, distinctions et nominations

13 juin 2019

Ludovic Pailler, Lauréat du concours d'agrégation de droit privé et de sciences criminelles (3^e)

Juin 2019

Nomination de **Frédérique Ferrand** en tant que membre du jury ANR-DFG (*Deutsche Forschungsgemeinschaft*) pour la sélection de septembre 2019

5 juillet 2019

Nomination de **Hélène Surrel** au grade de Chevalier dans l'ordre des Palmes académiques

30 août 2019

Françoise Paccaud a obtenu la **mention honorable** du [Prix Henri Wheaton](#), décernée le 30 août 2019 par l'Institut de droit international pour sa thèse, *Le contentieux de l'environnement devant la Cour internationale de justice*



1^{er} septembre 2019

- Nomination de **Jeremy Heymann**, Professeur, EDIEC-CREDIP ;
- Nomination de **Ludovic Pailler**, Professeur, EDIEC-CREDIP ;
- Nomination de **Étienne Durand**, Maître de conférences, EDIEC-CEE ;
- Nomination de **Yassine Chattout**, ATER, EDIEC-CEE ;
- Nomination de **Marie Tillmann**, ATER, EDIEC-CEE ;
- Nomination de **Julie Grangeon**, ATER, EDIEC-CEE ;
- Nomination de **Pierre Musy**, Doctorant contractuel EDIEC-CDI ;
- Nomination de **Claire Brunerie**, Doctorante contractuelle EDIEC-CREDIP.
- Nomination de **Cyril Nourissat** à la direction de la Faculté de droit virtuelle ;
- Nomination de **Ludovic Pailler** à la direction de la Clinique juridique de la Faculté de droit ;
- Nomination de **Jeremy Heymann** à la direction du Master Droit international, européen et comparé.

1^{er} octobre 2019

Nomination de **Bernadette Le Baut-Ferrarese** en tant que membre de la *Solar Academy* de l'université Savoie Mont Blanc (USMB)

1^{er} novembre 2019

Nomination de **Kiara Neri** à la direction du Centre de droit international (CDI)

2 décembre 2019

Nomination de **Frédérique Ferrand** au grade de Chevalier dans l'ordre des Palmes académiques



16 décembre 2019

Remise du prix de thèse en droit 2018 de l'Université Jean Moulin Lyon 3 à **Colin Reydellet** (*Corrélations entre conflits de lois et conflits de juridictions en droit international privé des obligations / dir. Malik Laazouzi*).



4.3. Support pour les masters et les doctorats

4.3.1. Masters adossés

L'Équipe était le support scientifique des mentions **Droit européen** et **Droit international**, qui comprenaient 3 Masters (**Droit européen des affaires**, **Droit international**, **Droit privé international et comparé**).

Depuis la rentrée 2019-2020, l'offre de formation s'est enrichie avec la création de trois nouveaux masters² :

- Master Droit européen des affaires / dir. Éric Carpano et Bernadette Le Baut-Ferrarese ;
- **Master Droit européen des droits de l'homme / dir. Gaëlle Marti ;**
- **Master Droit global du changement climatique / dir. Bernadette Le Baut-Ferrarese ;**
- Master Droit international public / dir. Sandrine Cortembert-Barrière ;
- **Master Droit des organisations internationales / dir. Kiara Neri ;**
- Master Droit privé international et comparé / dir. Jeremy Heymann.

4.3.1.1. Soutien des opérations pédagogiques et scientifiques

L'EDIEC apporte son soutien logistique (ingénierie, matériel, communication), financier, pédagogique et scientifique aux :

- concours de plaidoirie portés par les associations de promotion des masters ;
- colloques et cérémonies organisés par les associations de promotion des masters.

25 janvier 2019



Remise des diplômes du **Master 2 Droit privé international et comparé, promotion 2017/2018**



² Sont également dirigés par des enseignants-chercheurs membres de l'EDIEC :

- le Master Droit bancaire et financier / dir. **Frédérique Ferrand** ;
- le Master Droit du cinéma et de l'audiovisuel / dir. **Édouard Treppoz** ;
- le Master Droit et fiscalité du marché de l'art / dir. **Christine Ferrari-Breur** ;
- le Master Droit et ingénierie financière / dir. **Jean-Pierre Viennois** ;
- le Master Droit de la propriété intellectuelle / dir. **Nicolas Bouche** ;
- le Master Droit public des affaires / dir. **Michaël Karpenschif**.

31 janvier 2019



L'état de l'Union 2018-2019

Colloque organisé par le **Master 2 Droit européen des affaires**, avec le soutien de l'[ALYDE](#) et du **CEE**.



6 mars 2019



Regards sur le droit international privé, 2^e édition

Colloque organisé par l'[Association Droit privé international \(ADPI\)](#), avec le soutien du **CREDIP**.



25 mars 2019

Remise des diplômes du **Master 2 Droit européen des affaires, promotion 2017/2018**, en présence de **Vassilios Skouris**, Ancien Président de la CJUE, au cours de la **Semaine de l'Europe 2019**



4.3.1.2. Publication en ligne des meilleurs mémoires des masters adossés à l'EDIEC

Depuis 2012, la collection « **Les mémoires de l'Équipe de droit international, européen et comparé** » publie en ligne les meilleurs mémoires des Masters adossés à l'Équipe. Il s'agit des mémoires ayant obtenu la note minimale de 16/20, quel que soit leur nombre et quel que soit le parcours professionnel envisagé par l'étudiant.

Les mémoires sont corrigés dans leur version après soutenance, mis en forme, validés par l'auteur et le directeur/la directrice, et mis en ligne au cours du dernier trimestre de l'année universitaire.

Ainsi trois nouveaux volumes ont-ils été publiés cette année :



Musy (Pierre). – [Le règlement pacifique du différend frontalier terrestre entre le Honduras et El Salvador](#). – Mémoire de Master Droit international public / sous la direction de **Hélène Hamant**. – Lyon : Équipe de droit international, européen et comparé, 2019. – 129 p. – (Les Mémoires de l'Équipe de droit international, européen et comparé : n° 19.)



Pellet (Valentine). – [État de droit et indépendance judiciaire en droit de l'Union européenne](#). – Mémoire de Master 2 Droit européen des affaires / sous la direction de **Gaëlle Marti**. – Lyon : Équipe de droit international, européen et comparé, 2019. – 89 p. – (Les Mémoires de l'Équipe de droit international, européen et comparé : n° 20.)



Brunerie (Claire). – [La commercialisation des tests génétiques](#). – Mémoire de Master 2 Droit privé international et comparé / sous la direction de **Hugues Fulchiron**. – Lyon : Équipe de droit international, européen et comparé, 2019. – 76 p. – (Les Mémoires de l'Équipe de droit international, européen et comparé : n° 21.)



L'intégrale de la collection
 « Les mémoires de l'EDIEC »
 2012-2019

1. **Jury (Fabrice).** – [La contractualisation des obligations de service public : un vecteur d'efficience économique des services d'intérêt économique général.](#) – Mémoire de master 2 recherche Droit européen des affaires / sous la direction de Michaël Karpenschif. – Lyon : EDIEC, 2012. – 110 p. – (Les Mémoires de l'Équipe de Droit International, Européen et Comparé : n° 1.)
2. **Barba (Maxime).** – [L'exequatur sous le regard de la Cour européenne des droits de l'homme.](#) – Mémoire de master 2 recherche Droit international privé et comparé / sous la direction de Louis d'Avout. – Lyon : EDIEC, 2012. – 88 p. – (Les Mémoires de l'Équipe de Droit International, Européen et Comparé : n° 2.)
3. **Pinhel Araujo (Cassandra).** – [La protection des droits fondamentaux dans l'Union européenne à la lumière de la Charte des droits fondamentaux.](#) – Mémoire de master 2 recherche Droit européen des affaires / sous la direction de Hélène Surrel. – Lyon : EDIEC, 2013. – 133 p. – (Les Mémoires de l'Équipe de Droit International, Européen et Comparé : n° 3.)
4. **Ouoba (Moussa).** – [La CEDEAO et le chapitre VIII de la Charte des Nations Unies. Aspects récents du maintien de la paix et de la sécurité en Afrique de l'Ouest.](#) – Mémoire de master 2 recherche Droit international public / sous la direction de Stéphane Doumbé-Billé. – Lyon : EDIEC, 2013. – 113 p. – (Les Mémoires de l'Équipe de Droit International, Européen et Comparé : n° 4.)
5. **Grangeon (Julie).** – [La réparation du dommage concurrentiel saisie par le droit de l'Union européenne. Approche comparative.](#) – Mémoire de master 2 recherche Droit européen des affaires / sous la direction d'Éric Carpano. – Lyon : EDIEC, 2014. – 80 p. – (Les Mémoires de l'Équipe de Droit International, Européen et Comparé : n° 5.)
6. **Jacquet-Cortès (Christopher).** – [La proposition de règlement du 11 octobre 2011 sur le Droit Commun Européen de la Vente. Regard de la doctrine française.](#) – Mémoire de master 2 recherche Droit privé international et comparé / sous la direction de Pascale Deumier. – Lyon : EDIEC, 2014. – 89 p. – (Les Mémoires de l'Équipe de Droit International, Européen et Comparé : n° 6.)
7. **Cravarezza (Amaury).** – [Le standard de l'opérateur privé en économie de marché.](#) – Mémoire de master 2 recherche Droit européen des affaires / sous la direction de Michaël Karpenschif. – Lyon : EDIEC, 2015. – 94 p. – (Les Mémoires de l'Équipe de Droit International, Européen et Comparé : n° 7.)
8. **Vuillermoz (Charline).** – [L'influence de l'Union européenne sur le droit des investissements.](#) – Mémoire de Master 2 recherche Droit international privé et comparé / sous la direction du Professeur Malik Laazouzi. – Lyon : EDIEC, 2015. – 73 p. – (Les Mémoires de l'Équipe de Droit International, Européen et Comparé : n° 8.)
9. **Letourneux (Laura).** – [L'interaction entre les règles de l'organisation et la lex specialis dans le projet d'articles de 2011 sur la responsabilité des organisations internationales.](#) – Mémoire de Master 2 recherche Droit international public / sous la direction de Frédérique Lozanorios. – Lyon : EDIEC, 2015. – 130 p. – (Les Mémoires de l'Équipe de Droit International, Européen et Comparé : n° 9.)

10. **Beziade (Colin).** – [Les traités successifs en droit international](#). – Mémoire de Master 2 recherche Droit international public / sous la direction de Kiara Neri. – Lyon : EDIEC, 2015. – 150 p. – (Les Mémoires de l'Équipe de Droit International, Européen et Comparé : n° 10.)
11. **Morales (Athénaïs).** – [Abus de procédure, fraude et forum shopping dans l'arbitrage fondé sur un traité de protection des investissements](#). – Mémoire de Master 2 recherche Droit privé international et comparé / sous la direction de Malik Laazouzi. – Lyon : EDIEC, 2016. – 107 p. – (Les Mémoires de l'Équipe de Droit International, Européen et Comparé : n° 11.)
12. **Garon (Godefroy).** – [Le contentieux frontalier terrestre franco-surinamien ou Contesté du Maroni](#). – Mémoire de Master 2 recherche Droit international public / sous la direction de Kiara Neri. – Lyon : EDIEC, 2016. – 126 p. ; Annexes, 127 p. – (Les Mémoires de l'Équipe de Droit International, Européen et Comparé : n° 12.)
13. **Prina (Fabien).** – [L'Arctique : vers un statut juridique approprié ?](#) – Mémoire de Master 2 recherche Droit international public / sous la direction de Kiara Neri. – Lyon : EDIEC, 2016. – 128 p. – (Les Mémoires de l'Équipe de Droit International, Européen et Comparé : n° 13.)
14. **Yolal (Emrullah).** – [Le coup d'État en droit international](#). – Mémoire de Master Droit international public / sous la direction de Sandrine Cortembert. – Lyon : EDIEC, 2017. – 218 p. – (Les Mémoires de l'Équipe de Droit International, Européen et Comparé : n° 14.)
15. **Guérin (Antoine).** – [Aspects juridiques européens de la situation migratoire à Calais](#). – Mémoire de Master Droit européen des affaires / sous la direction de Marie-Laure Basilien-Gainche. – Lyon : EDIEC, 2017. – 135 p. – (Les Mémoires de l'Équipe de Droit International, Européen et Comparé : n° 15.)
16. **Rouy (Mathieu).** – [Le critère d'« intégration sociale » dans la jurisprudence de la Cour de justice de l'Union européenne](#). – Mémoire de Master Droit européen des affaires / sous la direction de Gaëlle Marti. – Lyon : EDIEC, 2018. – 84 p. – (Les Mémoires de l'Équipe de Droit International, Européen et Comparé : n° 16.)
17. **Sanchez (Sirine Hocina).** – [L'intervention des États tiers devant la Cour internationale de justice telle que prévue à l'article 62 de son statut](#). – Mémoire de Master Droit international public / sous la direction de Sandrine Cortembert. – Lyon : EDIEC, 2018. – 73 p. – (Les Mémoires de l'Équipe de droit international, européen et comparé : n° 17.)
18. **Lacour (Coline).** – [La recherche du juge naturel pour connaître du délit virtuel dans la jurisprudence de la Cour de justice de l'Union européenne](#). – Mémoire de Master Droit privé international et comparé / sous la direction de Cyril Nourissat. – Lyon : EDIEC, 2018. – 45 p. – (Les Mémoires de l'Équipe de droit international, européen et comparé : n° 18.)
19. **Musy (Pierre).** – [Le règlement pacifique du différend frontalier terrestre entre le Honduras et El Salvador](#). – Mémoire de Master Droit international public / sous la direction de Hélène Hamant. – Lyon : EDIEC, 2019. – 129 p. – (Les Mémoires de l'Équipe de droit international, européen et comparé : n° 19.)
20. **Pellet (Valentine).** – [État de droit et indépendance judiciaire en droit de l'Union européenne](#). – Mémoire de Master 2 Droit européen des affaires / sous la direction de Gaëlle Marti. – Lyon : EDIEC, 2019. – 89 p. – (Les Mémoires de l'Équipe de droit international, européen et comparé : n° 20.)
21. **Brunerie (Claire).** – [La commercialisation des tests génétiques](#). – Mémoire de Master 2 Droit privé international et comparé / sous la direction de Hugues Fulchiron. – Lyon : EDIEC, 2019. – 76 p. – (Les Mémoires de l'Équipe de droit international, européen et comparé : n° 21.)

4.3.2. Doctorats

L'EDIEC soutient les activités des **doctorants** dirigés par les enseignants-chercheurs des quatre centres de recherche qui la composent, le CDI, le CEE, le CREDIP et l'IDCEL.

Depuis 2016, l'Équipe réserve **7 % de sa dotation** aux déplacements de ses doctorants consacrés à leurs activités de recherche en leur apportant un cofinancement, et cela indépendamment des crédits généraux ou budgets spécifiques mobilisables par les quatre centres de recherche, [l'École doctorale de droit ED 492](#) ou le **Service général de la recherche** de l'université Jean Moulin Lyon 3.

4.4. Documentation scientifique

4.4.1. Fonds documentaire de l'équipe



La mise à disposition du public des ouvrages et des périodiques est l'une des activités de l'EDIEC.

En effet, l'unité de recherche est le **support scientifique** de 6 Masters (*Droit européen, Droit international public, Droit privé international et comparé*) et le fonds est rendu accessible aux étudiants à partir du Master.

La Bibliothèque Montesquieu-EDIEC, **bibliothèque associée** au [Service Commun de la Documentation \(SCD\)](#), dispose du plus important fonds de monographies et d'ouvrages de droit après les bibliothèques centrales, avec **plus de 3 000 ouvrages** au 31/12/2019. La localisation des ouvrages du fonds s'effectue par le [catalogue général](#) des bibliothèques de Lyon 3.

Intégré à la Bibliothèque Montesquieu, le fonds documentaire du CEE est **agréé par l'Union européenne** ([Office des publications de l'Union européenne](#), OPUE, Luxembourg), avec [une vingtaine d'autres établissements d'enseignement supérieur et de recherche de France](#). Ainsi est-il chargé de l'information sur l'intégration européenne à Lyon. Le CEE est ainsi assujéti à trois obligations :



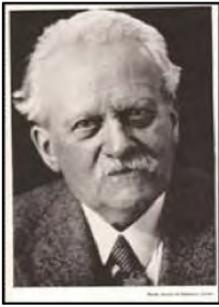
Être dépositaire de documents d'information officielle en version papier et/ou électronique et les mettre à disposition du public : enregistrement, stockage, classement, accueil et orientation du public, gestion du prêt ;

Acquérir des **ouvrages** et s'abonner à des **revues thématiques européennes** : commande, enregistrement, classement, accueil et orientation du public, gestion du prêt ;

Permettre la **consultation des bases de données spécialisées et de sites institutionnels Internet**.

La localisation des ouvrages par le logiciel Koha permet de rendre visible nationalement le fonds, consultable notamment par l'intermédiaire du **Système Universitaire de Documentation (SUDOC)**.

4.4.2. Fonds documentaire de l'Institut de Droit Comparé Édouard Lambert



Héritière du riche fonds constitué par **Édouard Lambert**, la bibliothèque possède d'importantes collections en droit anglais et en droit américain, lesquels sont régulièrement actualisés. Le fonds de droit allemand est également bien développé. La présence des principales collections de textes législatifs, de jurisprudence, de grandes revues et d'ouvrages de référence permet de faire des recherches de base en droit allemand, droit américain et droit anglais. Les ressources sont



encore limitées en droit espagnol et en droit italien et très éparpillées s'agissant des autres droits étrangers. En plus des collections relatives aux droits étrangers, l'Institut est abonné aux grandes revues de droit comparé et achète la plupart des ouvrages paraissant dans cette discipline. L'Institut est abonné à *LEXIS*, qui donne accès en ligne à l'ensemble de la législation, réglementation et jurisprudence de tous les pays de langue anglaise. Les liens répertoriés sur l'ordinateur de la bibliothèque donnent accès aux textes législatifs étrangers et à de nombreux sites étrangers.

1) Périodiques de droit comparé ou de droit international

- * Annuaire de Législation Française et Étrangère (1952-1989).
- * Bibliographie mensuelle de la Bibliothèque des Nations Unies (1986 –1997)
- * Bibliothèque de l'IDC de Lyon (48 tomes). Accès réservé.
- * Cahiers Juridiques et Fiscaux de l'Exportation (1989 - 1999)
- * Collection Jupiter : composée de trois tomes : contrats et statuts, distribution, sociétés. Collection mise à jour régulièrement, recense les textes législatifs en vigueur dans les principaux pays européens, dans le domaine du droit des affaires. Les textes sont proposés en français et dans leur langue d'origine.
- * Comparative Juridical Review (1964 - 1994)
- * Comparative Law (Nihon University Tokyo) (1992 -)
- * European Review of Private Law (2000 -)
- * International Center for Comparative Law and Politics Review (revue de l'université de Tokyo), (1999 -)
- * International Encyclopaedia of Comparative Law.
- * Journées de la Société de Législation Comparée (1985 - 1995)
- * Jugoslovenska revija za meduna pravo (1990 - 1994)

- * Cambridge Law Journal (1921 -)
- * Modern Law Review (1937 -)
- * The Law Quarterly Review (1935 -)
- * The Law Reports : - The Weekly Law Reports (1972 -)
- * Appeal Cases (1865-)
- * Chancery and Family Division (1865 -)
- * Queen's Bench Division (1865 -)
- * Year Books (accès réservé)

4) Périodiques de droit allemand

- * Archiv des öffentlichen Rechts (1971 - 1993)
- * Archiv für die civilistische Praxis (1971 -)
- * Entscheidungen des Bundesgerichtshofes in zivilsachen.
- * Entscheidungen des Bundesverfassungsgerichts (1952-)
- * GRUR international Gewerblicher Rechtsschutz und Urheberrecht internationaler teil (1966 – 1999)
- * Jahrbuch für Ostrecht (1974 - 1992)
- * Leibholz Rinck Hesselberger Grundgesetz (1993 -)
- * Maunz-Durig Grundgesetz Loseblatt (2001 -)
- * Monatsschrift für deutsches Recht (1948 -)
- * Nachschlagewerk des Bundesverfassungsgerichtshofs (Lindenmaier Möhing) (1986 -)
- * Neue juristische Wochenschrift (1973 -)

- * Jurisclasseur Périodique Droit Comparé.
- * Revue de Droit Comparé - Comparative Law Review (Institut Japonais de Droit Comparé, 1956 -)
- * Revue de Droit International et de Droit Comparé (Institut Belge de Droit Comparé, 1950 -)
- * Revue de droit uniforme (1987 -)
- * Revue hellénique de droit international (1989 -)
- * Revue Internationale de Droit Comparé (1949 -) anciennement : Bull. mens. de la Société de Législation Comparée (1914-1948)
- * Revue roumaine des sciences juridiques (1987 - 1998)
- * Sladitzs' Bibliography on foreign and comparative law (1953- 1990)
- * The American Journal of Comparative Law (1952 -)
- * The International and Comparative Law Quaterly (1961 -)

2) Périodiques de droit américain

- * Cornell Law Review (1950 -)
- * Harvard Law Review (1971 -)
- * Northwestern University Law Review (1953 -)
- * Supreme Court Reporter (1883 - 1998)
- * Tulane European and Civil Law Forum (1973 -)
- * Tulane Law Review (1977 -)
- * Yale Journal of Law and the Humanities (1992 -)
- * Yale Law Journal (1973 -)

3) Périodiques de droit anglais

- * Encyclopédie juridique Halsbury's Laws of England (abonn. en cours).
- * Halsbury's Statutes.

- * Rabel Zeitschrift für ausländisches und internationales Privatrecht (1971 -)
- * Zeitschrift für das gesamte Familienrecht (1967 -)
- * Zeitschrift für Rechtspolitik (1968 -)

5) Périodiques de droit espagnol

- * Revista juridica de Catalunya (1989 -)
- * Themis de derecho (1986 -)

6) Périodiques de droit italien

- * Rivista di diritto civile (1999 -)
- * Rivista trimestriale di diritto e procedura civile (1973 -)
- * Studi urbinati (1968 - 1996)

7) Autres périodiques

- * Annales de la Faculté de Droit de Louvain (Belgique) (1969 – 1994)
- * General Report on the Activities of the European Communities (Union européenne) (1988 - 1997)
- * Kobe University Law Review (Japon) (1993 -)
- * Osaka University Law Review (Japon) (1995 -)
- * Reports of Cases before the Court of Justice of the European Communities (Union européenne) (1986 - 1999)
- * Revue critique de jurisprudence belge (Belgique) (1966 -)
- * Revue Juridique Thémis (Canada) (1969 -)
- * Revue de la Common law en français (2002 -)
- * Revue de droit suisse (1972 - 1992)

Le Fonds numérisé Édouard Lambert

La totalité des documents numérisés du Fonds Édouard Lambert, sous la direction de **Laurence Francoz Terminal**, Maître de conférences en droit privé et Directrice adjointe de l'IDCEL, sont désormais en ligne sur le site web de l'IDCEL ([Fonds Édouard Lambert](#)) :

1895 – *De l'exhérédation et des legs au profit d'héritiers présomptifs. Le droit de succession en France, son fondement, sa nature*, Paris, V. Giard & E. Brière, 1895. xvi+818 pp. : [pp. 1-151](#), [pp. 152-319](#), [pp. 320-485](#), [pp. 486-651](#) et [652-818](#).

1900 – « Une réforme nécessaire des études de droit civil », *Revue internationale de l'enseignement* 40 (1900), [216-243](#).

1901 – «La tradición romana sobre la sucesión de formas del testamento ante la historia comparada», Extrait de la *Revista de legislación*, Madrid 1903, pp. 539-553. Traduction: Enrique García Herreros.

1903 – «L'histoire traditionnelle des XII Tables et les critères d'inauthenticité des traditions en usage dans l'école de Mommsen», *Mélanges Ch. Appleton. Études d'histoire du droit dédiées à M. Charles Appleton à l'occasion de son XXV anniversaire de professorat*, Lyon, Rev. Imprimeur-Éditeur, Paris, Librairie A. Rousseau, 1903, [pp.502-626](#).

1904 – «Le droit civil et la législation ouvrière. La fonction dynamique de la jurisprudence et l'interprétation sociologique du droit», *Le droit civil et la législation ouvrière*, Paris 1904, [pp.152-463](#).

1905 – «Conception générale, définition, méthode et histoire du droit comparé. Le droit comparé et l'enseignement du droit», transcription de l'intervention d'E. Lambert, *Congrès international de droit comparé, tenu à Paris du 31 juillet au 4 août 1900. Procès-verbaux des séances et documents*, vol. I, Paris, LGDJ, 1905, [pp.26-61](#).

1906 – *Les Inégalités de Classe en Matière d'Électorat Politique. La théorie et la pratique de la révision des listes électorales. Les abus et leurs remèdes. La révision des listes électorales dans le Rhône en 1906*, Coll. L'oppression des humbles par le droit et les méfaits de l'individualisme. Essais de Critique Législative et de Politique Juridique, Paris, V. Giard & E. Brière, 1906. 62 pp.

1913 – É. LAMBERT et al. Notes sur un prétendu conflit entre les principes du statut personnel et le système de la transcription. – *L'Égypte contemporaine*, t. 4, janv. 1913, p. 207-224.

1919 – *L'enseignement du droit comparé. Sa coopération au rapprochement entre la jurisprudence française et la jurisprudence anglo-américaine*, Annales de l'Université de Lyon. Nouvelle série, II. Droit, Lettres - Fascicule 32, Lyon, A. Rey Imprimeur-Éditeur, Paris, Librairie A. Rousseau, 1919, 118 pp.

1921 – *Le Gouvernement des juges et la lutte contre la législation sociales aux États-Unis. L'expérience américaine du contrôle judiciaire de la constitutionnalité des lois*, Paris, Marcel Giard & Cie., 1921. 276 pp. : [pp 1-135](#) et [pp. 136-276](#).
Faculté de Droit de Lyon. L'Institut de Droit Comparé. Son programme. Ses méthodes d'enseignement. Leçon faite à la séance d'inauguration, Lyon, A. Rey Imprimeur, 1921, 27 pp.

1922 – «L'information juridique du commerce extérieur», *Bulletin de la Société de législation comparée* vol51, 1922, [p.63-77](#).

«Séance du mardi 5 juillet 1922. Le Congrès des juristes de Poznan et l'influence française en Pologne» Exposé de M. Lambert, *Bulletin de la Société de législation comparée* vol51 1922, [pp. 222-229](#).
Note sous l'arrêt Cour Suprême des États-Unis 5 juin 1922, *D.* 1922, [pp.153-159](#).

1923 – «Les tendances à l'unification du droit aux États-Unis, 1868-1922», *Bulletin de la Société de législation comparée* vol. 52 1923, [pp.135-165](#).

[«Les débuts du reportage de loi internationale. Le Dor et la Revue internationale du travail», Bulletin de la Société de législation comparée vol 52 1923, p. 369-378.](#)

[« Préface », in Jackson H. Ralston, *Le droit international de la démocratie*, Collection internationale des juristes populaires Tome 1, traduit de l'anglais par Henri Marquis, Paris, Marcel Giard 1923. xix+180pp.](#)

[«René Hoffherr, Le boycottage devant les cours anglaises 1901-1923, Tome IV de la Bibliothèque de l'Institut de droit comparé de Lyon 1923» \(note de lecture\) Bulletin de la Société de législation comparée vol.52 1923, pp.398-399.](#)

1924 – [«Le rôle français d'un recueil de cas juridiques choisis», *Revue Internationale de l'enseignement* vol.78 1924, pp. 336-340](#)

[«Préface», in Georges Cornil: *Le droit privé. Essai de sociologie juridique simplifiée*, Collection Internationale des juristes populaires Tome 2, Paris, Marcel Giard 1924. xii+147 pp.](#)

1926 – [«Les sources et l'interprétation de la législation du travail en France» \(en collaboration avec Paul Pic y Pierre Garraud\), *Revue Internationale du travail* 14 \(1926\), pp.1-36.](#)

[«The Sources and the Interpretation of Labour Law in France», *International Labour Review* 4 \(1926\), pp1-36.](#)

[«Les publications tchécoslovaques de liaison scientifique internationale et les enquêtes de l'*Istituto per l'Europa Orientale* de Rome», *Bulletin de la Société de législation comparée* 1926, pp.158-180.](#)

[«Préface», in Yehia Tag-Eldine: *Le dol français et la misrepresentation anglaise. Contribution à l'étude de la théorie du consentement et de ses vices*, Collection de la Bibliothèque de l'Institut de droit comparé série centrale Tome 16 Paris, Marcel Giard, 1926. viii+280 pp. : pp. 1-137 et pp. 138-280.](#)

[«Préface», in Emmanuel Lévy, *La Vision Socialiste du Droit*, Collection Internationale des juristes populaires Tome 3, Paris, Marcel Giard, 1926. xvi+183pp.](#)

1928 – [«Le droit commun de la Société des Nations. Ses organes actuels. Ses organes à venir \(le besoin d'une Faculté de Droit internationale\) », *Mémoires de l'Académie internationale de droit comparé Tome I*, Hermann Sack, Sweet & Maxwell, Marcel Rivière 1928, pp. 126-157.](#)

1929 – [«The case method in Canada and the possibilities of its adaptation to the civil Law» \(en collaboration avec Max J. Wasserman\) *Yale Law Journal* vol 39\(1\) 1929, pp1-21.](#)

[«Le droit comparé et la formation d'une conscience juridique internationale». Discours prononcé à la séance de rentrée de l'Université, *Revue de l'Université de Lyon* 1929, pp. 441-463.](#)

1932 – [«Coopération universitaire internationales et rapprochement franco-allemand. \(L'objet général de ce fascicule\)», *Revue de l'Université de Lyon* vol 5, 1932, pp.1-22.](#)

1933 – [«Les orientations nouvelles du droit», *Právník* vol 72 \(1933\), pp.617-630.](#)

[«Une fuite dans les institutions de paix. Le libre jeu des représailles et l'embargo punitif sur les marchandises», Article en deux parties, *Revue de l'Université de Lyon* vol 6 \(1933\), pp.471-490 et vol.7 \(1934\), pp.21-67.](#)

1934 – [«Le rôle d'un Congrès international de Droit Comparé en l'an 1931», Rapport présenté par E.Lambert à la séance solennelle de l'Académie internationale de droit comparé, La Haye 1^{er} août 1929 sous la présidence de M. Antonio S. Bustamente", *Mémoires de l'Académie internationale de Droit Comparé*, Tome II première partie, Paris Librairie du Recueil Sirey, 1934, pp.461-480](#)

1935 – [«Le contrôle de la constitutionnalité des lois. Le juge de la constitutionnalité», *Encyclopédie française*, sous la direction de Lucien Febvre, Paris, Comité de l'Encyclopédie française 1935, vol10A : *L'État moderne*, fasc. 10.63, pp. 3-7.](#)

1936 – [«*Les embargos sur l'importation et l'exportation des marchandises. Leurs effets sur les contrats en cours. Sanctions collectives et représailles individuelles*, Collection de la Bibliothèque de l'Institut de droit comparé série centrale Tome 40, Paris, LGDJ, 1936. 87 pp.](#)

[«Le Recueil International de la Jurisprudence de Travail» *Bulletin de la Société de Législation Comparée* vol 65 \(1936\) pp.354-360.](#)

[«Préface», in André Magnillat: *Conventions collectives de travail et arbitrage. Leurs aspects pratiques. Essai. Aux patrons, aux ouvriers*, Paris, LGDJ, Novembre 1936, 31 pp.](#)

1937 – «Avertissement au lecteur», in H. Mankiewicz: *La conception national-socialiste du sens de la vie et du monde (Weltanschauung). Son rôle - Ce qu'elle travaille à détruire*, coll Publication de l'Institut droit comparé de Lyon sur le national socialisme allemand, ses doctrines et leurs réalisations Tome 1 (collection qui ne contient qu'un seul tome), Paris, LGDJ, 1937. xxiv+248 pp. : pp. [1-113](#) et [114-248](#).

1938 – [«L'esprit oriental des travaux de l'École française de droit de Beyrouth», Livre du vingt-cinquième anniversaire de l'École française de Droit de Beyrouth. Mélanges à la mémoire de Paul Huvelin](#), Paris, Recueil Sirey, 1938, pp. 175-187
[«Préface» in Émile Tyan: Histoire de l'organisation judiciaire en Pays d'Islam, Tome I](#), coll. Annales de l'Université de Lyon, Paris, Librairie du Recueil Sirey 1938. xvi+530 pp.

1939 – «Activité des centres de Droit comparé. Notice sur le nouvel Institut de Droit Comparé de Córdoba», *Bulletin de l'Institut de Droit Comparé 2 (1939)*, p.69-72.

1940 – [«Objet et contenu de ce numéro du Bulletin de l'Institut de Droit Comparé de Lyon»](#), *Bulletin de l'Institut de Droit Comparé de Lyon 3 (1940)*, p.1-20.
[«L'emploi du Droit Comparé dans le Droit et l'Économie administratifs. Contribution ibéro-américaine à son étude»](#), *Bulletin de l'Institut de Droit Comparé de Lyon 3 (1940)*, 71-86.
[«El Instituto de derecho comparado de Córdoba»](#), in Alberto M. Justo, *Perspectiva de un programa de derecho comparado*, Buenos Aires, El Ateneo, 1940, pp. 57-63.

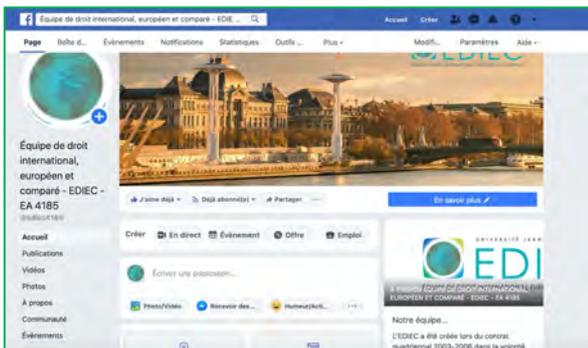
4.5. L'EDIEC en ligne

4.5.1. Site web



Ouvert le 1^{er} septembre 2012 et hébergé par l'Université Jean Moulin Lyon 3, notre [site web](#) présente la double particularité d'être **trilingue** (français, allemand, anglais) et d'avoir été **financé par les contributions** des quatre centres de recherche de l'Équipe : il constitue un portail fédératif, présentant les projets et activités scientifiques de ses membres, enseignants-chercheurs et doctorants.

4.5.2. Réseaux sociaux



Page Facebook

Créée en janvier 2018, la page [Facebook](https://www.facebook.com/ediec4185) (<https://www.facebook.com/ediec4185>) de l'équipe compte **113** abonnés.



Page LinkedIn

Créée en janvier 2019, la page [LinkedIn](https://www.linkedin.com/company/ediec-ea4185) (<https://www.linkedin.com/company/ediec-ea4185>) de l'équipe compte **294** abonnés.



Compte Twitter

Créé en janvier 2018, le compte [Twitter](#) de l'équipe, [@ediec_4185](#), est suivi par **657** abonnés.

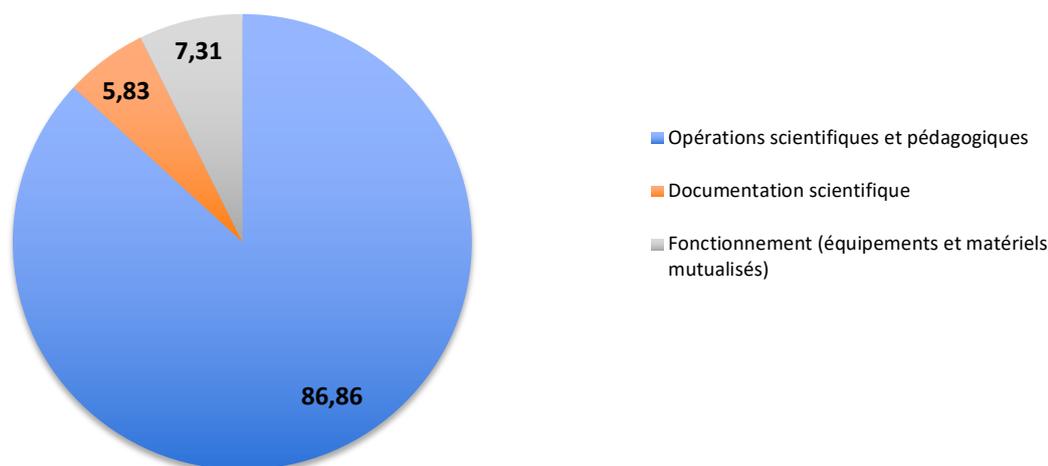
4.6. Moyens financiers (budget primitif 2020)

L'EDIEC consacre **93 % de sa dotation annuelle** (part de la subvention pour charges de service public versée par le MESRI à l'établissement et fixée par le Service général de la recherche) à son **activité scientifique** (opérations et documentation) et 7 % à son **fonctionnement**.

Depuis janvier 2016, les sous-centres de responsabilité sont gérés **sous un seul centre de responsabilité**, l'EDIEC, à l'exception de l'IDCEL, compte tenu de son statut d'institut et hors sa dotation recherche qui, par souci de cohésion et à notre demande, est maintenue sous le CR EDIEC. En conséquence, les décisions financières, budgétaires et comptables, et, partiellement, les décisions administratives corrélatives, sont centralisées au niveau de l'équipe ; de même, les eOTP³ et les recettes affectées sont adossés au CR EDIEC et agrégés à son budget, sans fongibilité des dépenses et recettes.

Enfin, **l'évaluation par le Hcéres** de l'équipe ayant été excellente en 2015 (évolution positive de son périmètre, de sa gouvernance et de l'intensité de sa production scientifique), sa dotation a été augmentée. Cette augmentation n'affecte pas la politique déterminée de l'EDIEC de **diversification et d'« externalisation » de ses ressources** (extérieures à l'établissement, publiques et privées ; par exemple, en 2019, le budget total de l'EDIEC a **triplé** par l'apport de financements nationaux et européens).

Postes de dépenses en % du budget total de l'Équipe (budget primitif 2020, hors eOTP) :



³ Élément(s) d'organigrammes techniques de projets. Pour notre équipe, ce sont des subventions régionales, nationales ou européennes d'un montant variant de **1.500 à 257.619,84 euros**.

ANNEXES

ORGANIGRAMME DE L'ÉQUIPE
MEMBRES STATUTAIRES PERMANENTS AU 31/12/2019

Équipe de droit international, européen et comparé (EDIEC, EA 4185)

Directrice : **Frédérique Ferrand**, Professeur des universités, Agrégée de droit privé, Membre honoraire de l'Institut universitaire de France
Administratrice d'unité, responsable édition et communication, webmestre : **Véronique Gervasoni**
Assistant à la valorisation de la recherche : **Nicolas Couturier**

CDI

Directeur : **Kiara Neri**, Maître de conférences HDR en droit public

Enseignants-chercheurs :

Stéphane Doumbé-Billé, Professeur des universités, Agrégé de droit public

Sandrine Cortembert, Maître de conférences en droit public

Hélène Hamant, Maître de conférences en droit public

CREDIP

Directeur : **Cyril Nourissat**, Professeur des universités, Agrégé de droit privé

Enseignants-chercheurs :

Nicolas Bouche, Maître de conférences HDR en droit privé

Blandine de Clavière, Maître de conférences

Alain Devers, Maître de conférences HDR en droit privé

Jeremy Heymann, Professeur des universités, Agrégé de droit privé

Ludovic Pailler, Professeur des universités, Agrégé de droit privé

Édouard Treppoz, Professeur des universités, Agrégé de droit privé

CEE

Directeur : **Éric Carpano**, Professeur des universités, Agrégé de droit public

Directrice adjointe : **Gaëlle Marti**, Professeure des universités, Agrégée de droit public

Enseignants-chercheurs :

Mathieu Cardon, Maître de conférences en droit public

Thierry Debard, Professeur des universités, Agrégé de droit public

Étienne Durand, Maître de conférences en droit public

Christine Ferrari-Breur, Maître de conférences HDR en droit public

Michaël Karpenschif, Professeur des universités, Agrégé de droit public

Bernadette Le Baut-Ferrarese, Professeur des universités en droit public

Efthymia Lekkou, Maître de conférences en droit public

Loïc Robert, Maître de conférences en droit public

Hélène Surrel, Professeur des universités en droit public

Jean-Pierre Viennois, Professeur des universités, Agrégé de droit privé

Florence Zampini, Maître de conférences HDR en droit public

IDCEL

Directrice : **Frédérique Ferrand**, Professeur des universités, Agrégée de droit privé

Directrice adjointe : **Laurence Francoz Terminal**, Maître de conférences HDR en droit privé

Responsable administrative : **Charlotte Maurin**

Enseignants-chercheurs :

Blanche Sousi, Professeur émérite de l'Université Lyon 3, Chaire Jean Monnet *ad personam* Droit bancaire et monétaire européen, Directeur du [Centre Européen de Recherches en Banque et Finance](#)

STATUTS DE L'ÉQUIPE

Article 1^{er}

Il est créé, au sein de la Faculté de Droit de l'Université Jean Moulin Lyon 3, une **Équipe de droit international, européen et comparé (EA n°4185, EDIEC)**, au statut d'Équipe de recherche.

Article 2 – Objet

Cette Équipe a pour objet, d'une part, d'initier toute démarche scientifique permettant de fédérer les différents centres de recherche constitutifs de ladite équipe, d'autre part, de développer toute forme de coopération avec d'autres équipes de recherches en France et à l'étranger et, enfin, de procéder à toute les études et activités pouvant relever du champ des droits international, européen et comparé soit directement soit en partenariat avec d'autres Équipes ou Centres de recherche. Cette démarche fédérative n'est pas exclusive de la possibilité pour chaque Centre de recherche adhérent de développer ses propres thématiques de recherche tout en recherchant autant que faire se peut à y associer les autres Centres dans le cadre de l'Équipe.

Article 3 – Missions

L'Équipe assure une mission de gestion générale des activités de recherche afférentes dans le cadre du contrat de recherche pour lequel l'Université Jean Moulin Lyon 3 a obtenu une habilitation ministérielle.

Elle coordonne la politique scientifique des différents Centres de recherche qui en sont membres. Cette coordination ne remet pas en cause les besoins spécifiques à chaque Centre adhérent, tels qu'ils ont pu être définis par leur conseil d'administration et/ou scientifique respectifs, liés notamment à des programmes de recherche qui leur sont propres.

Article 4 – Centres membres de l'EDIEC

L'Équipe comprend quatre centres de recherche : le Centre de droit international (CDI), le Centre d'Études Européennes (CEE), le

Centre de recherche en droit international privé (CREDIP) et l'Institut de droit comparé Édouard Lambert (IDCEL), qui fédèrent un ensemble de chercheurs et d'enseignants-chercheurs appartenant ou non à l'Université Jean Moulin Lyon 3.

Une majorité qualifiée des $\frac{3}{4}$ des Centres de l'Équipe est requise pour l'adhésion d'un nouveau Centre de recherche à l'Équipe, chaque Centre exprimant sa position selon les modalités propres à ses statuts.

Une majorité qualifiée des $\frac{3}{4}$ des Centres de l'Équipe est également requise pour l'adhésion d'un enseignant-chercheur comme membre titulaire ou associé de l'Équipe.

Article 5 – Administration

L'Équipe est animée par un Directeur (une Directrice) nommé(e) pour cinq ans par le Président de l'Université Jean Moulin Lyon 3 sur proposition du Doyen de la Faculté de droit, après avis des responsables des Centres de recherche constitutifs de l'Équipe.

Il ou elle est choisi(e) parmi les enseignants de la Faculté de Droit membres de l'Équipe.

Article 6 – Conseil scientifique et de gestion

L'Équipe est animée tant sur le plan scientifique que sur le terrain de la gestion par un Conseil scientifique et de gestion constitué du Directeur (de la Directrice) de l'Équipe ainsi que du Directeur (de la Directrice) de chacun des Centres de recherches membres de l'Équipe, d'un représentant des doctorants rattachés à l'Équipe et à un de ses Centres, et du Doyen de la Faculté de droit ou de son représentant.

Ce Conseil se réunit au moins une fois par an sur convocation du Directeur (de la Directrice) de l'Équipe. Il se réunit également à la demande du Doyen de la Faculté de Droit ou de la majorité des directeurs des Centres rattachés, sur un ordre du jour préalablement établi.

Article 7 – Budget

Les recettes de l'Équipe sont constituées par les crédits de recherche affectés et issus du contrat de recherche liant l'État à l'Université Jean Moulin Lyon 3 et de toute autre ressource publique ou privée qu'elle pourrait tirer de ses activités et de toute autre forme de soutien. Il appartiendra à son Conseil scientifique et de gestion d'en décider l'affectation chaque année en distinguant :

1° les sommes affectées à la gestion générale, à la mutualisation des moyens et équipements et à des actions scientifiques « fédérales », et 2° les sommes destinées aux activités propres des Centres de recherche.

Cette compétence ne remet pas en cause l'affectation des moyens matériels et financiers spécifiques dont les centres adhérents pourraient être bénéficiaires dans le cadre de contrats de recherche ou de subventions les concernant.

Un bilan annuel est établi et présenté au Conseil scientifique et de gestion.

Article 8 – Adhésion

L'Équipe peut demander à pouvoir appartenir à d'autres institutions de recherche locales, nationales ou internationales sous couvert de l'Université Jean Moulin Lyon 3.

Elle inscrit sa démarche scientifique dans le cadre de l'Université de Lyon en favorisant tout partenariat avec les Équipes et Centres de recherche des Universités Jean Monnet Saint-Étienne et Lumière Lyon 2.

Elle peut aussi intégrer différents réseaux scientifiques gérés nationalement.

Article 9 – Liaison avec l'enseignement

L'Équipe développe toute activité (conférence thématique, journées d'études...) pouvant venir en appui aux différents Masters relevant du champ du droit international, européen ou comparé. Elle assiste également les doctorants dans le cadre d'activités similaires (conférences de thèses, séminaires de méthodologie...).

Article 10 – Approbation et modification des statuts

Les présents statuts sont soumis pour approbation au Conseil de la Faculté de Droit, puis, en cas d'approbation, aux conseils compétents de l'Université Jean Moulin Lyon 3.

Les présents statuts peuvent être modifiés sur approbation du Conseil scientifique et de gestion de l'Équipe à l'initiative de son Directeur (de la Directrice) ou de l'un des responsables des Centres de recherche adhérents, puis selon les modalités énoncées à l'alinéa premier pour leur approbation.

Article 11 – Dissolution de l'Équipe

Il peut être mis fin aux activités de la présente Équipe à l'initiative du Directeur (de la Directrice) ou de la majorité des responsables de Centres, sur décision unanime de son Conseil scientifique et de gestion, et après approbation des instances compétentes de l'Université (Conseil de la Faculté de Droit, Conseil d'administration et Commission Recherche de l'Université Jean Moulin Lyon 3).

[Statuts adoptés le 11 décembre 2017 par le conseil scientifique et de gestion, approuvés par le conseil d'administration de la Faculté de droit le 16 mars 2018, et par le conseil d'administration de l'Université Jean Moulin Lyon 3 le 18 septembre 2018]

Centre de Droit International (CDI)

Université Jean Moulin Lyon 3 – Faculté de Droit – CDI

15 quai Claude Bernard – 69007 Lyon

Adresse postale :

Université Jean Moulin Lyon 3 – Faculté de Droit (Quais) – EDIEC

1C avenue des Frères Lumière

CS 78242

69372 Lyon Cedex 08

Tél. : ++ 00 / (33) 4 78 78 73 52 / Courriel : cdi@univ-lyon3.fr

Site web : <http://ediec.univ-lyon3.fr/recherche/centres-de-recherche/le-centre-de-droit-international/>



ENSEIGNANTS-CHERCHEURS ET DOCTORANTS

MEMBRES DU CENTRE DE DROIT INTERNATIONAL (CDI)

Enseignants-chercheurs :

Kiara NERI, Maître de conférences en droit public HDR, Directrice

Stéphane DOUMBÉ-BILLÉ, Professeur des universités, Agrégé de droit public

Sandrine CORTEMBERT, Maître de conférences en droit public

Hélène HAMANT, Maître de conférences en droit public

Enseignants-chercheurs et docteurs associés :

SERMET Laurent, Professeur de droit public

ALATA Ayham

AYARI Zied

DEME Baba Hamady

HAQUIN SAENZ Liliana

KAYGUSUZ Mehtap

LOZANORIOS Frédérique

MIGAZZI Caroline

NTWARY Guy-Fleury

NZAOU Aubin, Post-doctorant

PACCAUD Françoise

RICARD Pascale

SMOLINSKA Anna Maria

VARVELLO Francesca

Doctorants au 31/12/2019 :

DONGAR Bienvenu Criss-Dess

LE MOING Rosalie, Doctorante contractuelle

LETOURNEUX Laura

MA'ABREH Mohammed

MAHMMODI Hasina

MATMATI Darine

MESSIGA Kokougan, Doctorant à l'Université de Tours, associé

OUOBA Moussa

PEYRE Almodis, Doctorante contractuelle (ANR MERCRO)

PINCHON Romain

QUESNE Maëlle

RENNO Tatiana

VERMA VERMA Paul

WADY Florence

YOLAL Emrullah

Centre de Recherche sur le Droit International Privé (CREDIP)

Université Jean Moulin Lyon 3 – Faculté de Droit – CREDIP

15 quai Claude Bernard – 69007 Lyon

Adresse postale :

Université Jean Moulin Lyon 3 – Faculté de Droit (Quais) – EDIEC

1C avenue des Frères Lumière

CS 78242

69372 Lyon Cedex 08

Tél. : ++ 00 / (33) 4 78 78 72 51 / Courriel : credip@univ-lyon3.fr

Page web : <http://ediec.univ-lyon3.fr/recherche/centres-de-recherche/le-centre-de-recherche-sur-le-droit-international-privé>



ENSEIGNANTS-CHERCHEURS ET DOCTORANTS

MEMBRES DU CENTRE DE RECHERCHE SUR LE DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ (CREDIP)

Enseignants-chercheurs :

Cyril NOURISSAT, Professeur des universités, Agrégé de droit privé, Directeur

Nicolas BOUCHE, Maître de conférences HDR en droit privé

Blandine de CLAVIÈRE, Maître de conférences en droit privé

Alain DEVERS, Maître de conférences HDR en droit privé

Jeremy HEYMANN, Professeur des universités, Agrégé de droit privé

Ludovic PAILLER, Professeur des universités, Agrégé de droit privé

Édouard TREPPOZ, Professeur des universités, Agrégé de droit privé

Enseignants-chercheurs associés au CREDIP :

Louis d'AVOUT, Professeur des universités, Agrégé de droit privé, univ. Paris 2 – Panthéon-Assas.

Docteurs au 31/12/2019 : :

ACHOUR Rim, Docteur en droit

ADEL ZAHER Mina, Docteur en droit

ARDEHALI Golshid, Docteur en droit

BARBA Maxime, Docteur en droit

BELOT Dimitri, Docteur en droit

CORSO Cécile, Docteur en droit

DAGBEDJI Charlemagne, Docteur en droit

ELATAFY Sherif, Docteur en droit

GREIL Bérengère, Docteur en droit

GUICHARD Pamela, Docteur en droit

HUBERT Olivier, Docteur en droit

KARDIMIS Theofanis, Docteur en droit

LHADI Jérémy, Docteur en droit

MOILLE Céline, Docteur en droit

NGO BAGAL Monique, Docteur en droit

PELLEGRINI Cécile, Docteur en droit

RA Sotheavireak, Docteur en droit

REYDELLET Colin, Docteur en droit

SEYEDI ARANI Seyyed Abbas, Docteur en droit

SIENG Pikol, Docteur en droit

Doctorants au 31/12/2019 :

ABDELLATIF Yasmine

ABOUO Evichy

ALENEZI Ali

ARIAPOUR Jaheda

BATIONO Didier

BILLION Arnaud

BORREL Stéphanie, Doctorante associée

BRUNERIE Claire, Doctorante contractuelle

DELOBRE Anne-Sophie

DIOP Falilou

GLAOUA Ymane, Doctorante contractuelle

KABIRICHIMEH Ahmadali

DE RIVIERE DE LA MURE Blanche

MAHAMIDOU Ismael

MORALES Athénaïs

LANDY Laurence

NAJARYAN Tatévick

PRAVAZ Ariane

SANGARE Boubacar

SARTCHAMI Elie

SISSOKO M'baha Moussa

SOUGY Théo

TCHEBANOFF Manon, Doctorante CIFRE

TRIKI Olfa

VINCENT Charlotte

Centre d'Études Européennes (CEE)

Université Jean Moulin Lyon 3 – Faculté de Droit – CEE

15 quai Claude Bernard – 69007 Lyon

Adresse postale :

Université Jean Moulin Lyon 3 – Faculté de Droit (Quais) – EDIEC

1C avenue des Frères Lumière

CS 78242

69372 Lyon Cedex 08

Tél. : ++ 00 / (33) 4 78 78 72 51

Courriel : cee@univ-lyon3.fr / Page web : <http://cee.univ-lyon3.fr>



ENSEIGNANTS-CHERCHEURS ET DOCTORANTS

MEMBRES DU CENTRE D'ÉTUDES EUROPÉENNES (CEE)

Enseignants-chercheurs :

Éric CARPANO, Professeur des universités, Agrégé de droit public, Directeur

Mathieu CARDON, Maître de conférences en droit public

Thierry DEBARD, Professeur des universités, Agrégé de droit public

Étienne DURAND, Maître de conférences en droit public

Christine FERRARI-BREEUR, Maître de conférences HDR en droit public

Michaël KARPENSCHIF, Professeur des universités, Agrégé de droit public

Bernadette LE BAUT-FERRARESE, Professeur des universités

Efthymia LEKKOU, Maître de conférences en droit public

Gaëlle MARTI, Professeur des universités, Agrégée de droit public, Directrice adjointe

Loïc ROBERT, Maître de conférences en droit public

Hélène SURREL, Professeur des universités, Sciences Po Lyon.

Jean-Pierre VIENNOIS, Professeur des universités, Agrégé de droit privé

Florence ZAMPINI, Maître de conférences HDR en droit public

Enseignants-chercheurs associés au CEE :

Mathieu COMBET, Maître de conférences en droit privé, Université Jean Monnet, CERCRID.

Panayotis SOLDATOS, Professeur émérite de l'Université de Montréal, Chaire Jean Monnet *ad personam* à l'Université Jean Moulin Lyon 3.

Dimitrios VOUGIOUKAS, Docteur en droit, Avocat au Barreau d'Athènes, Enseignant agrégé à l'Université Paris 13/Id'EF d'Athènes (<http://www.idefr.fr/idefr/idef.htm>).

Melchior WATHELET, Ancien Avocat général à la Cour de justice de l'Union.

Docteurs et doctorants au 31/12/2019 :

ARTEMIOU Eleni, Docteur en droit

BERGER Florian

CHATTOUT Yassine, ATER

CRAVAREZZA Amaury

FRANCOISE Marylou, Doctorante associée

GALLAND Dylan

GRANGEON Julie, ATER

JEAN-BAPTISTE Pascal

JURY Fabrice, Docteur en droit

KABASHI Floreta

KATSORCHI Panaghiota

LAHOUZI Mehdi, Docteur en droit

MAULET Léa, Docteur en droit

NDZIE Charlie

NZAOU Aubin, Post-doctorant

PELLET Valentine, Doctorant contractuelle

RAMI Karima

RIM AMANTCHANG Christel

ROUY Mathieu, Doctorant contractuel

SAINT-GENIS Solène, Docteur en droit

SOW Abdoulaye

TILLMANN Marie, ATER

TIREL Georges

Institut de Droit Comparé Édouard Lambert (IDCEL)

Responsable administrative : Charlotte MAURIN

Université Jean Moulin Lyon 3 – Faculté de Droit – IDCEL

6 cours Albert Thomas – Lyon 08

Adresse postale :

Université Jean Moulin Lyon 3 – Faculté de Droit – IDCEL

1C avenue des Frères Lumière

CS 78242

69372 Lyon Cedex 08

Tél. : ++ 00 / (33) 4 78 78 70 58 / Fax : ++ 00 / (33) 4 78 78 75 00

Courriel : fdc@univ-lyon3.fr / Site web : <http://idcel.univ-lyon3.fr>



Institut de droit comparé Édouard Lambert (IDCEL)

Bibliothécaire : Germain IVANOFF-TRINADTZATY

Université Jean Moulin Lyon 3 – Faculté de Droit – IDCEL

15 quai Claude Bernard – 69007 Lyon

Adresse postale :

Université Jean Moulin Lyon 3 – Faculté de Droit (Quais) – BIDC

1C avenue des Frères Lumière

CS 78242

69372 Lyon Cedex 08

Tél. : ++ 00 / (33) 4 78 78 71 94

Courriel : bidc@univ-lyon3.fr / Site web : <http://idcel.univ-lyon3.fr>

ENSEIGNANTS-CHERCHEURS ET DOCTORANTS

MEMBRES DE L'INSTITUT DE DROIT COMPARÉ ÉDOUARD LAMBERT (IDCEL)

Enseignants-chercheurs :

Frédérique FERRAND, Professeur des universités, Agrégée de droit privé, Directrice

Laurence FRANCOZ TERMINAL, Maître de conférences HDR en droit privé, Directrice adjointe

Blanche SOUSI, Professeur émérite, Chaire Jean Monnet Droit bancaire et monétaire européen (créée *ad personam* en 1999), Directeur du [Centre Européen de Recherches en Banque et Finance](#).

Enseignants-chercheurs associés à l'IDCEL :

Béatrice JALUZOT, Maître de conférences en droit privé, HDR, Sciences Po Lyon

Docteurs au 31/12/2019 :

Rui CHENG, Docteur en droit

Julie COURTOIS, Docteur en droit

Dyonisia MOUZAKI, Docteur en droit

Federica PORCELLI, Docteur en droit

Sylvio QUINCEY, Docteur en droit

Karim RIBAHI, Docteur en droit

Doctorants au 31/12/2019 :

Solène ALLOUI

Yousra CHAABAN

Nicolas COUTURIER

Luis PIQUERAS FERRIZ

Mandiou TRAORÉ

NOUS SUIVRE SUR LE WEB

- ▶ **EDIEC, Équipe de droit international, européen et comparé** : <http://ediec.univ-lyon3.fr>
- ▶ **CDI, Centre de droit international** : <http://ediec.univ-lyon3.fr/recherche/centres-de-recherche/le-centre-de-droit-international>
- ▶ **CEE, Centre d'études européennes** : <http://cee.univ-lyon3.fr>
- ▶ **CREDIP, Centre de recherche sur le droit international privé** : <http://ediec.univ-lyon3.fr/recherche/centres-de-recherche/le-centre-de-recherche-sur-le-droit-international-prive>
- ▶ **Institut de droit comparé Édouard Lambert** : <http://idcel.univ-lyon3.fr>

LES BLOGS ET RÉSEAUX SOCIAUX DE L'EDIEC ET DE SES MEMBRES

- ▶ La page  de l'EDIEC : [Équipe de droit international, européen et comparé – EDIEC – EA 4185](#)
- ▶ La page  de l'EDIEC : [Equipe de droit international, européen et comparé](#)
- ▶ Le compte  de l'EDIEC : [@ediec_4185](#)
- ▶ Le site web, le blog et le compte  de **Blanche Sousi, IDCEL** : <https://leuropevuedelamphi.eu/>, <http://banque-notes.eu> et [@BlancheSousi](#)
- ▶ Le blog de **Panayotis Soldatos, CEE** : <http://www.soldatos.net>

EN SAVOIR PLUS SUR NOS ACTIVITÉS

Publications : <http://ediec.univ-lyon3.fr/publications>

Rapports d'activité annuels : <http://ediec.univ-lyon3.fr/presentation/rapports-dactivite>

Évaluations :

- [Notre évaluation par le HCERES \(2015\)](#)
- [Notre évaluation par l'AERES \(2010\)](#)

Directrice de publication : Frédérique Ferrand, professeur des universités, agrégée de droit privé, directrice de l'Équipe de droit International, européen et comparé, directrice de l'Institut de droit comparé Édouard Lambert

Réalisation et édition : Véronique Gervasoni, ingénieur d'études en recherche et formation, administratrice de l'EDIEC

Université Jean Moulin Lyon 3 – Faculté de droit

Équipe de droit international, européen et comparé – EDIEC, EA n° 4185

15 quai Claude Bernard, 69007 Lyon

Adresse postale : Université Jean Moulin Lyon 3 – Faculté de Droit (Quais) – EDIEC

1C avenue des Frères Lumière CS 78242 – 69372 Lyon Cedex 08 | **Tél.** : ++ 00 / 33 4 78 78 72 51

Courriel : ediec@univ-lyon3.fr | **Web** : <http://ediec.univ-lyon3.fr>